L'ALCOOLISME en FRANCE

NOTRE DOSSIER P.11 à 16

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 385 - 17 janvier 1976 - prix : 3 F

C.I.A. les révélations de Libération P.8

ESPAGNE:

le gouvernement ne peut enrayer l'offensive ouvrière

Marchais et la dictature du prolétariat:

pour mieux ressembler au P.S. le P.C. renie ses origines. p.7

sommaire

DANS LE MONDE

Page 4 :
— Il faut sauver les condamnés à mort iraniens.

EN FRANCE

Page 5 :
— Remaniement ministériel : dehors présidentiels, méthodes de la IV° République.
— ERAP-SNPA : un nouveau fromage pour les capitalistes.
Page 6 :
— Armée :
— Libération des incarcérés ! Levée de toutes les inculpations !
— Encore un mort dans une caserne.
— A Lille et à Marseille, le PS prépare les municipales.
Page 7 :
— La déclaration de Georges Marchais : un pas de plus sur la voie de la social-démocratisation.
— Dans la tribune de discussion de l'Humanité.
Page 8 :
— Dans l'extrême-gauche et dans sa presse.
Page 9 :
— A propos du quotidien Rouge.
Page 10 :
— L'extrême-gauche à Renault.
Page 17 :
— Le Creusot ou le racisme ordinaire.
Page 18 :
— Accidents du travail.
Pages 19 et 20 :
— Vallourec en grève.
— A Paris-Rhône (Lyon), la CGT à la rescousse de la répression patronale.
— Imprimerie Rouennaise : 5° mois d'occupation.
— Chantiers de France (Dunkerque) ; PTT (Dijon) ; Rhône-Poulenc (Pont-de-Claix) ; Creusot-Loire (Saint-Etienne).
Page 24 :
— Le crime raciste de Vanves : un procès le 23 janvier... mais contre des militants antiracistes.
— Affaire Hazan : du droit commun à l'extrême-droite.
— Affaire Marcovic : un non-lieu qui tombe à point... pour les gens bien placés.

DOSSIER

ALCOOLISME
Page 11 :
— Un instrument de domination sociale.
Pages 12 et 13 :
— Une affaire pour les fabricants... et pour l'Etat.
Pages 14 et 15 :
— Médecine et société devant l'alcool.
Page 16 :
— Le mouvement ouvrier et la lutte contre l'alcoolisme.

DIVERS

Page 21 :
— Livres : Le cheval d'orgueil, mémoires d'un paysan du pays bigouden, de P.J. Hélias ; La graine, de J. Manicom ; La lutte antibureaucratique en URSS, de L. Trotsky.
— Les éditions P.J. Oswald en péril.
Page 22 :
— Films : Nationalité immigré, de S. Sokhona ; Les vécés étaient fermés de l'intérieur, de P. Lecomte ; sélection.
Page 23 :
— Théâtre : Histoire, vieille taupe, tu as fait du bon travail ; Le Chasseur Français, de Boris Vian.
— Sélection télévision - Mots croisés.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236.45.28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : Graphie-Presse - Epinay
Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

ESPAGNE

Le gouvernement ne peut enrayer l'offensive ouvrière

Commentant la vague de grèves en cours en Espagne, le journal télévisé de la première chaîne affirmait mercredi soir : « Tout le monde s'inquiète », « tout le monde » étant bien entendu les possédants espagnols et leurs compères français.

Cette inquiétude s'explique, car l'offensive ouvrière en cours est la première épreuve sérieuse qu'aient à affronter les successeurs de Franco.

En effet lundi dernier, 12 janvier, a eu lieu à Madrid une grève générale qui, bien que peu suivie, a été la première grève générale, annoncée à l'avance par les syndicats clandestins et par les organisations de gauche, qui ait été suivie d'effet.

La grève du métro de Madrid avait donné le coup d'envoi de la vague de conflits sociaux. A l'annonce du projet de grève générale, l'inquiétude avait monté chez les possédants. Des usines appartenant à des groupes étrangers avaient même lockouté leur personnel, sans doute pour avertir le gouvernement que la libéralisation politique qu'il projetait ne devait pas s'accompagner d'une libéralisation économique et sociale.

Dans ce contexte, le fait que le gouvernement ait réussi, en leur accordant satisfaction, à faire reprendre des grévistes du métro, l'avant-veille de la grève générale, pouvait passer pour une victoire du pouvoir, car cela semblait devoir arrêter le mouvement.

La grève générale s'est quand même sentie au point de relancer d'autres conflits et au point qu'on peut imaginer ce qu'elle aurait été si ceux du métro étaient restés en grève.

Et le problème qui se pose à la bourgeoisie espagnole est bien celui du risque de voir la série de conflits économiques actuels aboutir à un affrontement politique entre la classe ouvrière et le régime juan-carliste.

Et le problème n'est pas de savoir si, au stade actuel de la lutte, les travailleurs ont envie de s'attaquer à la dictature et s'ils se sentent les forces de le faire. Même s'ils ne se sont mobilisés que sur des objectifs économiques, leurs luttes peuvent déboucher sur un affrontement ouvert avec le régime.

Que des luttes purement économiques au départ puissent déboucher sur un affrontement politique avec l'Etat, garant des intérêts économiques des patrons, est en effet encore plus vrai qu'ailleurs dans un pays dictatorial comme l'Espagne, où toute grève apparaît comme un défi au pouvoir politique.

Hésitant entre une répression brutale, qui remettrait en cause la politique de timide ouverture entreprise et dont il n'est même pas sûr qu'elle ne risquerait pas d'entraîner une explosion, et une politique de tolérance qui peut faciliter l'extension des mouvements à toute l'Espagne, le gouvernement Arias Navarro fait tout pour essayer de maintenir cette vague de grèves dans le cadre économique, affirmant qu'il ne s'y opposera par la violence que si elles prennent un caractère politique.

Mais la frontière entre l'économique et le politique est fragile. L'une des revendications de nombreux travailleurs — en particulier des employés de banque — est la reconnaissance d'organismes syndicaux extérieurs au syndicat phalangiste, le seul légal actuellement. D'autre part, en multipliant les arrestations de dirigeants ouvriers, en réquisitionnant les postiers, le gouvernement contribue lui-même à donner aux travailleurs en lutte de possibles objectifs politiques.

Arlette LAGUILLER.

ANGOLA : l'impuissance de l'O.U.A.

L'Organisation de l'Unité Africaine qui vient de se réunir à Addis-Abéba s'est finalement séparée sans avoir pris la moindre décision à propos du sujet inscrit à l'ordre du jour, l'Angola. Plus même, elle n'a pas été capable d'adopter une position commune vis-à-vis du régime raciste de l'Afrique du Sud et de ses interventions en Angola, dont la condamnation par l'ensemble des Africains ne devrait pourtant poser aucun problème.

L'OUA s'est divisée en deux parties parfaitement égales.

Vingt-deux pays se prononçant pour la reconnaissance du gouvernement formé par le MPLA d'Agostino Neto, vingt-deux autres demandant la formation d'un gouvernement d'union entre le MPLA et ses rivaux du FNLA et de l'UNITA. Dans ce dernier groupe, on trouve évidemment les gouvernements les plus liés à l'impérialisme, notamment français, mais aussi certains, comme la Zambie, qui entretiennent des rapports diplomatiques assez étroits avec la Chine Populaire qui soutient elle aussi, contre l'URSS, le FNLA.

L'indécision de l'OUA reflète l'indécision des grandes puissances et plus spécialement des Etats-Unis. Ceux-ci, contre l'URSS qui appuie le MPLA, soutiennent ses rivaux mais n'ont aucune envie de s'engager trop directement dans une guerre dont l'issue est plus qu'incertaine. Aussi actuellement leurs principaux efforts semblent être faits pour aboutir à un règlement négocié avec l'URSS sur la question. Ils espèrent sans doute que si, eux les deux Grands, se mettaient d'accord, leurs pressions conjuguées permettraient d'imposer aux trois partis belligérants de faire l'unité.

On n'en est pas là. La guerre continue, favorable semble-t-il au MPLA, qui vient de reprendre plusieurs villes d'importance. Les revers de leurs protégés doivent d'ailleurs ajouter à la prudence des Etats-Unis... et à celle de l'OUA, qui attend donc que les choses se clarifient, tant en Angola qu'à Washington ou Moscou.

La leçon du sommet d'Addis-Abéba, c'est que le sort de l'Angola dépendra soit des deux Grands, soit des combattants angolais eux-mêmes, mais en aucune façon des palabres des chefs de gouvernement africains. La plupart de ceux-ci sont bien trop liés à l'impérialisme pour avoir une véritable action indépendante qui puisse décider du sort de l'Afrique, ou d'une partie de celle-ci.

Jacques MORAND.

LUTTE OUVRIÈRE CONDAMNÉE

La 11e chambre de la cour d'appel de Paris vient de condamner Lutte Ouvrière *à payer 10.000 F de dommages-intérêts à Jean-Marie Le Pen, militant d'extrême-droite notoire, candidat aux élections présidentielles de mai 1974. Dans le même jugement,* Rouge, *organe de la LCR, est condamné à payer 20.000 F de dommages-intérêts.*

Ce jugement est une confirmation du jugement rendu en correctionnelle au mois de mars. Le Pen nous avait attaqués en diffamation pour une déclaration faite contre lui au cours de la campagne électorale de mai 1974. Le tribunal avait estimé irrecevable toute une partie de la plainte, où Le Pen s'indignait que nous rappelions son passé de tortionnaire en Algérie. Mais il a retenu comme diffamatoire le fait que nous disions que, en s'affirmant solidaire du régime de Pinochet au Chili, Le Pen s'affirmait solidaire d'un tortionnaire.

Qu'on se le dise ! On peut aujourd'hui, en France, s'affirmer solidaire des tortionnaires chiliens. Ceux qui protesteraient contre sont passibles d'une condamnation pour diffamation. C'est monsieur le président de la 11e chambre qui l'a dit !

Chou En-Laï

Le communiste était mort depuis longtemps

AVEC Chou En-Laï disparaît l'un des deux hommes qui, avec Mao, incarnaient la révolution chinoise de 1949 et le régime en place depuis lors.

Le chemin parcouru par Chou En-Laï est caractéristique de tous ces militants qui, après un court séjour dans le camp du prolétariat révolutionnaire, ont épousé la cause du nationalisme radical, sans abandonner l'étiquette communiste ; militants qui constituaient le noyau des milieux dirigeants du régime mis en place en 1949.

Chou En-Laï, comme la plupart des hommes qui sont encore aujourd'hui à la tête du Parti et de l'Etat, a commencé sa vie de militant comme combattant du mouvement communiste chinois.

Il a joué un rôle dirigeant dans la lutte pour le pouvoir mené par le prolétariat chinois en 1926-27, en particulier lors de l'insurrection ouvrière de Chang-Hai écrasée par Tchang Kaï-chek en mars 1927. Mais après la défaite du prolétariat, c'est au service d'une autre classe sociale, d'un autre but, que Mao et Chou En-Laï luttèrent.

Leur objectif n'était plus la construction d'un Etat ouvrier et la lutte pour le socialisme à l'échelle mondiale, mais la mise en place d'un Etat national capable, à l'intérieur, de mettre fin aux aspects les plus anachroniques de la société chinoise et, à l'extérieur, de résister aux pressions de l'impérialisme. En un mot, faire de la Chine semi-coloniale un Etat capable de jouer un rôle dans le concert des nations modernes.

Ce but, la Chine l'a atteint. La révolution chinoise telle que l'avait voulue Chou En-Laï, est terminée. L'Etat chinois joue désormais un rôle dans le monde, mais jamais dans un sens susceptible de renforcer le prolétariat mondial. Et si, à une certaine époque, la Chine, elle-même isolée par l'impérialisme, prenait fait et cause pour les peuples en combat pour leur émancipation nationale, aujourd'hui, elle n'hésite pas à prendre ouvertement parti pour l'impérialisme américain, comme elle l'a fait encore en Angola.

Alors, bien avant sa mort, le communiste Chou En-Laï avait cédé la place au combattant nationaliste, puis à l'homme d'Etat bourgeois salué comme un des leurs par des gens comme Nixon, Ford et compagnie.

Pierre VERNANT.

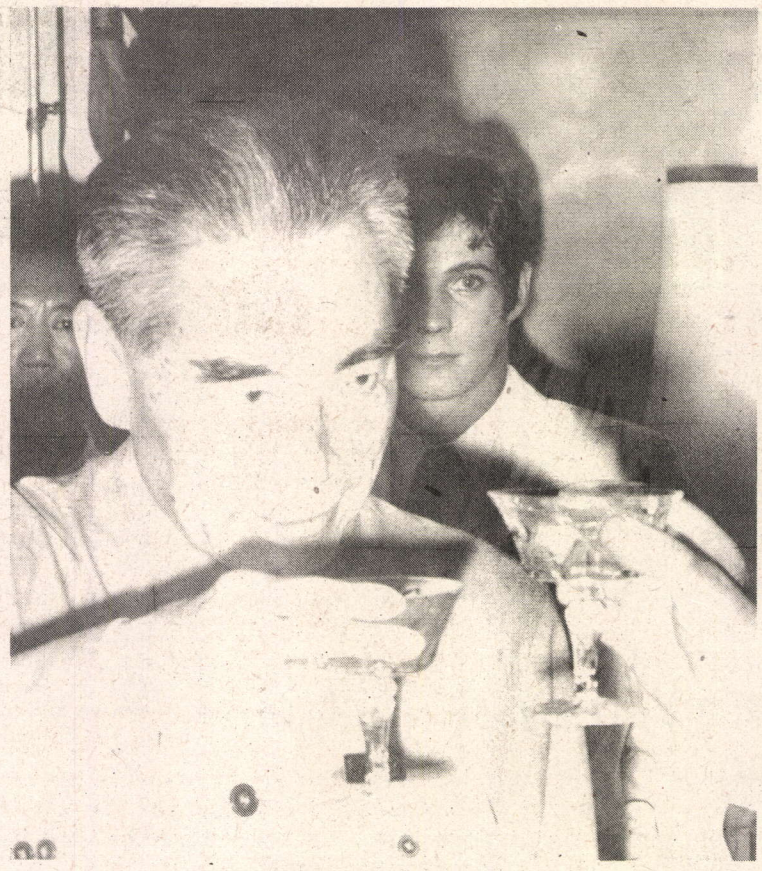

Chou En-Laï. (Ph. SIPA)

U.R.S.S

Pliouchtch libéré

JEUDI 8 janvier, le mathématicien contestataire Leonid Pliouchtch a été relâché d'URSS, après une ultime tracasserie qui a consisté à le retenir presque jusqu'à l'expiration du visa de sortie qui lui avait été accordé.

Pliouchtch avait été chassé de son travail en 1968 pour avoir protesté contre le procès des écrivains Guinzbourg et Galankov, puis arrêté au début de 1972 et placé pendant un an dans l'isolement le plus complet, puis condamné à un internement d'une durée indéterminée dans un hôpital psychiatrique : incarcération ignoble, d'une monstrueuse hypocrisie.

Les autorités ont d'ailleurs fabriqué de toutes pièces un scénario pour se jutifier quand elles se sont décidées à libérer Pliouchtch : officiellement, il a été autorisé à « poursuivre son traitement en Occident » **et, comme l'autorisation d'émigrer est refusée systématiquement sauf dans quelques cas, pour des Juifs voulant partir en Israël, eh bien, les autorités ont fait comme si Pliouchtch voulait émigrer en Israël !**

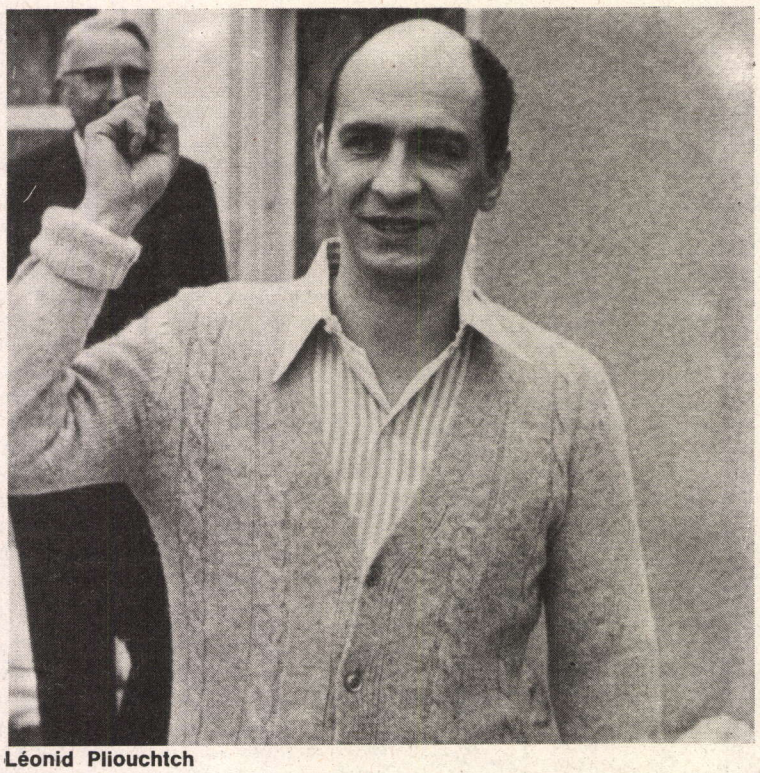

Léonid Pliouchtch

Mais la véritable raison pour laquelle Pliouchtch a été libéré est, comme l'a rappelé sa femme, la campagne menée en sa faveur, qui a fait reculer les autorités soviétiques.

La dictature s'accentue en Inde

SELON les déclarations du président du Parti Communiste Indien (pro-soviétique), des dizaines de milliers de travailleurs seraient emprisonnés pour avoir préparé la grève de la faim du 6 janvier dernier, destinée à protester contre la décision gouvernementale qui supprime l'obligation pour les patrons de verser des primes de fin d'année.

Le Premier ministre indien, Indira Gandhi, vient de franchir un nouveau pas dans la mise en place d'un régime dictatorial : six mois après la déclaration de l'état d'urgence et l'arrestation des principaux dirigeants de l'opposition, les élections législatives sont reportées **sine die,** sept libertés fondamentales sont suspendues, dont le droit d'association, le droit de manifester, le droit de se déplacer librement à travers le pays. Par ailleurs, un « Code de déontologie » de la presse est instauré, qui vise à la museler complètement.

Tout cela a beau se faire au nom du « socialisme » et de « l'anti-impérialisme », et recevoir le soutien de l'URSS et du PC indien, cela n'en reste pas moins une tentative de la bourgeoisie indienne de développer le pays en exploitant férocement la population, maintenue sous la dictature.

ITALIE

Le Parti Communiste ira... ira pas au gouvernement ?

Quel était le calcul des socialistes italiens lorsque, en retirant leur soutien au gouvernement de Aldo Moro, ils ont provoqué la crise gouvernementale ?

Le prétexte en tout cas est futile : la Démocratie Chrétienne, qui avait moins besoin des voix socialistes, prenait, paraît-il, une fâcheuse tendance à ne même plus consulter ces derniers. Voilà pourquoi le secrétaire général du PSI, De Martino, a décidé de rappeler spectaculairement son existence en déclenchant la crise. En mettant ainsi tous les partis devant la menace d'élections anticipées, le PSI pourrait négocier, par exemple, une importante participation au gouvernement.

D'autant que personne ne souhaite des élections anticipées : ni la Démocratie Chrétienne (et on comprend pourquoi, puisqu'elle a toutes les chances d'y perdre) ni le PCI. Et cela est plus curieux car il aurait, lui, toutes les chances d'y gagner, sa représentation parlementaire actuelle étant bien en deçà de sa force dans le pays, attestée par les élections de juin dernier.

C'est qu'en fait, si le PCI est prêt depuis longtemps à accepter à n'importe quel prix de participer au gouvernement, il ne veut rien faire qui semble forcer la main à la bourgeoisie italienne et à son principal parti, la Démocratie Chrétienne. Il veut au contraire donner la preuve qu'il est « responsable » et prêt à attendre le temps qu'il faudra qu'on l'appelle au pouvoir. Et en attendant, cela ne l'empêche pas d'appuyer les initiatives gouvernementales et de montrer toute sa bonne volonté en votant les lois présentées par la Démocratie Chrétienne, y compris les lois les plus ouvertement antiouvrières. La crise interrompt cette démontration en cours, et des élections risquent de forcer le PCI à se mesurer à la Démocratie Chrétienne, ce qu'il ne souhaite pas.

Ce qui est clair, en tout cas, c'est que les travailleurs italiens n'ont rien à gagner à ces petites « combinazioni ».

André FRYS.

Il faut sauver les condamnés à mort iraniens

A Téhéran, le 31 décembre, les tribunaux militaires d'exception ont condamné à mort dix opposants à la dictature du Chah, et un autre à quinze ans de prison.

Bien qu'aucune preuve n'ait été fournie par les autorités, ils sont accusés d'avoir participé à l'exécution d'un chef de la SAVAK (police politique) et de trois conseillers militaires américains à Téhéran.

A Paris, des étudiants iraniens ont fait la grève de la faim pendant six jours et des mouvements de protestation semblables ainsi que des manifestations ont lieu dans plusieurs villes d'Europe, des USA et du Canada.

A Chicago, aux USA, des étudiants iraniens, masqués pour ne pas être identifiés par la sinistre SAVAK, font la grève de la faim, en signe de protestation contre les condamnations à mort prononcées par le régime dictatorial du Chah.

Interview d'un Iranien ayant quitté récemment l'Iran

« Que reprochez-vous au régime ?

— Tout d'abord, c'est un pays où n'existe aucune liberté démocratique. Aucune opposition, même légale, n'y est admise. La moindre critique peut vous envoyer en prison. Un simple roman évoquant l'existence de quartiers pauvres est assimilé à du terrorisme. Des mots aussi anodins que « rouge » ou « noir » peuvent vous coûter très cher.

L'université de Téhéran, entre autres, a été fermée durant la quasi-totalité de l'an dernier. Depuis un certain temps, on pratique même une fouille méthodique de toutes les maisons pour trouver les « terroristes ».

Beaucoup de personnes disparaissent sans que nous sachions ce qu'elles sont devenues. Dans le meilleur des cas, elles sont enrôlées de force dans l'armée. Mais souvent elles sont amenées par la SAVAK dans différents lieux de torture et jetées ensuite en prison.

D'autre part, la majorité de la population vit dans une très grande misère, malgré les richesses de notre sol et de notre sous-sol. Toute l'agriculture traditionnelle a été anéantie et, maintenant, même l'alimentation de base (comme les oignons) est importée et mise sur le marché à des prix exorbitants. Le chômage s'est accru avec l'afflux des paysans vers les villes.

— Qu'est-ce que la SAVAK ?

— C'est l'Organisation de la Sécurité et de l'Information du pays, c'est-à-dire la police secrète, créée de toutes pièces par la CIA en Iran après le coup d'Etat fomenté par les Américains qui a renversé Mossadegh.

Les méthodes de la SAVAK sont les méthodes fascistes traditionnelles : surveillance de l'ensemble de la population, corruption ou pression morale sur tous ceux qui ne veulent pas soutenir le régime ou adhérer au parti unique ; arrestations et tortures les plus sadiques de tous ceux qui sont soupçonnés d'être des opposants.

Elle utilise même la télévision en obligeant, au moyen de la torture ou de toutes sortes de pressions, certains opposants légaux et populaires à faire leur autocritique publiquement ou des révolutionnaires arrêtés à raconter dans le détail devant des millions de personnes des crimes qu'ils n'ont pas commis.

La répression rend toute lutte d'opposition très difficile et le régime veut porter un nouveau coup avec ces dix condamnations à mort. Il faut absolument que le mur du silence soit rompu et que des protestations s'élèvent de toute part. »

COURRIER DES LECTEURS

UN POINT DE VUE SUR LO

Dans le numéro 384 de LO, *vous avez publié une lettre signée par* « un lecteur de Rouge ». *Je m'associe à certaines de ses remarques au sujet de* LO, *en particulier pour dire que* « le contenu est bien moins ouvriériste... ».

La différence est que je le déplore, alors que lui s'en réjouit. Je ne me permettrais pas de reprocher à un autre lecteur d'avoir des opinions différentes des miennes et je ne peux que l'encourager à les exprimer. C'est bien à la rédaction que je m'adresse pour lui dire que, depuis que je lis le journal, le contenu me semble de moins en moins ouvriériste. Depuis 1975, certains articles ont même une tournure nettement populiste.

L'ouvriérisme de LO ancienne formule me convenait car il montrait clairement que ce journal s'adressait à des ouvriers. On pouvait même penser qu'il était rédigé par des ouvriers. Maintenant, on ne sait plus très bien...

Dans LO *ancienne formule, la rédaction n'aurait pas manqué l'occasion de préciser sa position au sujet de cet « ouvriérisme ». Dans la nouvelle, il est préférable de ne pas publier de réponse, plutôt que d'en formuler d'aussi plate que celle qui suit la lettre.*

Cependant, le numéro 384 m'apporte quand même deux sujets de satisfaction :

1) La réapparition du courrier des lecteurs ;

2) La réapparition de la revue de la presse d'extrême-gauche.

Ce sont en fait des retours à « l'ancienne formule ». Cela m'encourage à réclamer le retour complet à l'ancienne formule en ce qui concerne le contenu politique du journal.

Un lecteur
de *Lutte Ouvrière*
R.G.,
Longjumeau.

Nous sommes sensibles, camarade, à tes critiques. C'est vrai que le mot « ouvriériste » recouvre bien des choses. En l'occurrence, tu nous reproches de ne plus faire un journal s'adressant aux seuls ouvriers.

Si tu veux dire par là que notre journal n'est plus lisible par des ouvriers, nous le déplorons, sans penser pourtant mériter un aussi dur reproche. Si tu nous reproches de ne plus faire un journal s'adressant aux seuls ouvriers, alors nous avouons bien volontiers que c'est juste, d'autant plus juste que nous n'avons jamais voulu nous adresser aux seuls travailleurs. Nous voulons faire un journal dans lequel les travailleurs reconnaissent leurs problèmes et leur lutte, mais aussi un instrument de combat et de réflexion pour tous les militants révolutionnaires.

De toute manière, ta lettre pose des problèmes importants. Et nous aimerions avoir le point de vue d'un plus grand nombre de lecteurs encore sur ce qu'ils pensent de la « nouvelle » formule, et de l'ancienne. Car c'est par ce dialogue que nous pourrons faire un journal qui sera vraiment le leur.

Le débat est ouvert.

LETTRE D'UN CATALAN

J'ai un petit reproche à vous faire. J'ai 16 ans et je suis en CET (section serrurerie).

Voilà le reproche : le numéro du 3 janvier comportait un dossier sur la nationalisation des régions, je ne comprends pas pourquoi vous avez omis le problème catalan. Je vous écris là au nom des lecteurs catalans. Car j'ai un faible pour ce pays, et ma mère est Catalane.

En espérant que vous me répondrez, merci d'avance.

H.H., Paris.

Il ne nous était bien évidemment pas possible dans le dossier en question d'aborder en détail chacune des régions de France où le problème peut se poser. Cela dit, nous reconnaissons bien volontiers que la Catalogne méritait, dans ce cadre, au moins d'être évoquée, et il ne s'agissait nullement d'un ostracisme particulier de notre part. Nous demandons donc à nos lecteurs catalans de bien vouloir nous excuser pour cette lacune.

REPRESSION ANTI-SYNDICALE

Depuis bientôt deux ans, je travaille à la SERVAIR. C'est une société qui s'occupe du nettoyage des avions à l'aéroport de Roissy. Le patron de cette entreprise oblige les travailleurs, pour la plupart immigrés, à se syndiquer à la CFT. Je me suis présenté aux élections de délégués du personnel CGT au mois de mai dernier. Comme la CFT a 70 % des voix environ, je n'ai pas été élu. Le 11 décembre, j'ai été nommé délégué au CE. Et dans l'après-midi, la direction me licenciait. Quelqu'un avait glissé dans les poches de ma veste, qui était au vestiaire, un briquet et dans mon placard il y avait une cartouche de cigarettes et un flacon de parfum. Après cela, on m'a accusé de vol. Mais lorsque j'ai constaté la présence de ces objets, je suis allé chercher les gardiens. Les gendarmes sont venus et malgré mon insistance, ils ont refusé de prendre les empreintes. Ils sont venus perquisitionner chez moi, mais je n'avais rien. Pourtant, j'ai été mis à la porte de l'usine. En ce moment, j'ai fait de multiples démarches. Mais depuis deux ans, je suis le septième travailleur à être licencié pour mon appartenance syndicale. Je trouve ces méthodes révoltantes et je voudrais que ce journal écrive ce qui vient de m'arriver.

M.P.,
Garges.

Malheureusement, il ne s'agit pas d'un cas unique. Ce n'est pas la seule entreprise où le patronat adopte une telle attitude antisyndicale, et nous sommes bien placés pour connaître les difficultés des militants syndicalistes. Raison de plus pour publier cette lettre et dénoncer le scandale.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL :

DEHORS PRÉSIDENTIELS, MÉTHODES DE LA IVe RÉPUBLIQUE

CE n'est plus de la politique, c'est de l'épicerie fine, ce remaniement ministériel. Les dosages ont été calculés entre les différentes composantes de la majorité présidentielle, au moindre détail près, pour ne rien bouleverser, pour ne vexer personne, pour ne pas faire de jaloux.

Pour faire semblant d'être un peu plus neuf, le gouvernement est débarrassé de quelques-uns de ses membres qui ont brillé par leur absence au cours des mois passés, et de quelques autres qui auraient mieux fait de le faire. Deux femmes entrent au gouvernement, alors qu'une seule part. « Le choix de ces femmes a été fait comme s'il s'agissait de choisir des hommes », **déclara le fameux féministe Giscard. Et, féminisme oblige, une des deux femmes a été aussitôt nommée au secrétariat d'Etat à la Consommation, créé pour les besoins de la cause. Dans l'idée sans doute qu'elle pourra donner des conseils aux ménagères sur la manière d'acheter.**

Voilà pour la partie changement. Pour ce qui est de la continuité, l'équilibre établi entre gaullistes, centristes et giscardiens lors du premier gouvernement de la présidence est rigoureusement respecté.

Chaque formation qui perd un maroquin en a récupéré un autre. Et lorsque ce n'est pas le cas, compensation a été donnée par ailleurs. C'est ainsi que Lecanuet, dont l'autorité (à supposer qu'il en ait eu un jour) a été sérieusement malmenée ces temps-ci, à la fois par la contestation des magistrats et par les facéties du ministre de la Police, Poniatowski, contre la justice, peut s'enorgueillir de sa désignation comme ministre d'Etat. Le voilà l'égal de son rival. Du coup d'ailleurs, les trois principales formations de la majorité se répartissent le poste du Premier ministre et les deux postes de ministres d'Etat, qui sont en quelque sorte des lots de consolation, dans la mesure où l'on ne peut décemment pas nommer à la fois trois Premiers ministres.

Pour répartir équitablement le fromage, il fallait l'agrandir. Jamais, sous la Ve République, le gouvernement n'avait été aussi nombreux. Quarante-trois postes de ministres ou de secrétaires d'Etat. Pour caser tant de gens, un bel effort d'imagination a été fait pour inventer de nouveaux postes de ministres ou de sous-ministres, et pour convaincre la population que ces postes sont d'une nécessité vitale pour la bonne marche de l'Etat. Comment, en effet, a-t-on pu se passer jusqu'à présent d'un secrétariat d'Etat à l'Alimentation ? Il y a même désormais un sous-ministre pour s'occuper du Travail manuel !

Le comble, c'est que les commentateurs politiques — de la majorité d'ailleurs comme de l'opposition — ont trouvé le moyen de parler d'un fonctionnement de plus en plus présidentiel, voire de « l'exercice solitaire du pouvoir ». Jamais cependant le style IVe République, avec ses marchandages, ses dosages, ses compromis laborieux entre partis au pouvoir, ne pointait aussi clairement sous les dehors présidentiels.

Georges KALDY.

Fourcade est tout fier de sa nouvelle secrétaire... à la Consommation, Christiane Scrivener. Mais ce n'est pas elle qui rendra les mesures du ministre des Finances moins impopulaires.
(Ph. AFP)

A la pêche aux moules... je ne veux plus aller maman

Deux médecins, après avoir pratiqué une étude sur les coquillages d'élevage, ont affirmé dans leurs conclusions déposées à l'académie de Médecine que 3 % de ces coquillages étaient porteurs de virus.

Loin de les remercier d'avoir attendu la fin des fêtes pour révéler cela, le Comité interprofessionnel des producteurs de coquillages a aussitôt élevé de véhémentes protestations. Menaçant de mettre à pied les 1.500 salariés du bassin de Marennes-Oléron, les ostréiculteurs ont exigé que la radio, la télévision, et l'Institut Scientifique des Techniques et Pêches Maritimes publient un démenti formel.

Et tout le monde de s'exécuter, officiels en tête. Ainsi, pour le secrétaire d'Etat, on ne peut douter de **« la bonne qualité de la totalité des coquillages examinés »,** et d'ailleurs les expertises officielles sont là pour nier rigoureusement toute contamination.

Les producteurs qui ont poussé de hauts cris n'ont pas beaucoup servi leurs propres intérêts, qui sont bien plus de lutter pour obtenir une protection efficace des parcs contre la pollution que d'essayer de masquer celle-ci... au risque de faire prendre des risques aux consommateurs, qui ne manqueront pas alors de se retourner contre eux.

Quant à l'Etat, par démagogie, ou parce que certains gros de la commercialisation ont le bras long, il préfère, comme à son habitude, affirmer que tout va bien. C'est tellement plus commode...

QU'ILS S'EN GAVENT

Hier à la télé on a pu voir le directeur de l'usine Rhône-Poulenc de Rouen manger des « boues jaunes ».

« Ça n'est pas dangereux, *a-t-il dit,* c'est du plâtre, ça contient du sulfate de calcium, comme les eaux minérales. »

Eh bien, ça y est ! Le problème de la pollution de l'estuaire de la Seine est réglé. Désormais, on pourra offrir chaque jour aux directeurs quelques bouteilles de « boues jaunes » et même, pourquoi pas des bains de « boues jaunes ».

Mais attention, messieurs, les crevettes du Havre, depuis qu'elles en consomment quotidiennement, ont doublé de volume !

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Rhône-Poulenc (Vitry).

ERAP-SNAP
Un nouveau fromage pour les capitalistes

Le gouvernement, en autorisant la fusion d'ERAP (Entreprise de Recherches et d'Activités Pétrolières), entreprise publique, avec la SNPA (Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine), entreprise privée à participation d'Etat, vient d'annoncer un nouveau fromage pour les capitalistes.

En effet la SNPA, qui possède entre autres les gisements de gaz de Lacq, gisements qui doivent décliner à partir de 1982, doit préparer sa réadaptation.

Or la recherche pétrolière, étant réputée coûteuse et aléatoire, n'attire pas les capitaux. A moins que le gouvernement n'offre de sérieuses garanties de profits. C'est ce qu'il vient de faire.

Le communiqué officiel du ministère de l'Industrie et de la Recherche et du ministère de l'Economie et des Finances annonce, pour que les actionnaires de la SNPA soient sûrs des bonnes intentions de l'Etat, qu'il s'agit dans cette affaire de respecter « *scrupuleusement les intérêts des diverses parties en présence, et tout particulièrement ceux des actionnaires de la SNPA* ».

Le gouvernement s'apprête donc une nouvelle fois à remettre une entreprise publique et des milliards pris dans les poches des contribuables entre les mains de capitalistes privés pour leur assurer en cette période de crise les meilleurs profits.

Dans la Fonction publique : discussion autour d'un indice

Comme tous les ans en janvier, des discussions ont lieu entre l'Etat et les organisations syndicales de la Fonction publique et des entreprises nationalisées comme la SNCF, l'EGF et les mines pour déterminer les critères d'évolution des salaires pendant l'année.

Comme les années précédentes, l'Etat entend se référer à l'indice officiel des prix déterminé par l'INSEE pour calculer les hausses de salaires. Sur cette voie, la FEN, la CFTC, FO et les Autonomes sont d'accord puisqu'ils ont accepté les années passées de signer un accord qui consacrait cette référence à l'indice INSEE, accord qui revenait en fait, pour ces syndicats, à ne réclamer aucune autre hausse de salaires que celle prévue, et ce, quelle que soit la hausse réelle du coût de la vie.

Pour leur part, la CGT et la CFDT refusent de reconnaître l'indice INSEE et n'ont pas signé l'accord les années passées.

Les discussions qui s'engagent actuellement vont encore porter sur cet indice, la CGT opposant le sien à celui du gouvernement.

En fait, indice gouvernemental ou syndical, même si ce dernier est plus favorable aux travailleurs, le véritable problème n'est pas là. Seule l'échelle mobile des salaires intervenant chaque mois et établie à partir des prix directement relevés par les travailleurs pourrait combattre efficacement l'érosion du pouvoir d'achat par l'inflation.

André LEMART.

Bulletin d'abonnement aux publications de LUTTE OUVRIERE

Je désire m'abonner aux publications suivantes :

LUTTE OUVRIERE (1)
pour une période de un an : prix, 90 F.
pour une période de six mois : prix, 50 F.

LUTTE DE CLASSE pour un période de un an : prix, 50 F.
(mensuel politique publié par Lutte Ouvrière)

CEUX DU TECHNIQUE pour une période de un an : prix, 10 F.
(mensuel destiné aux élèves du Technique et aux jeunes travailleurs, édité par Lutte Ouvrière)

Ci-joint la somme totale de : francs .....
NOM .....
Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel RODINSON, CCP PARIS 6851-10.A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. (1) Rayer les mentions inutiles.

ARMEE

A Paris, le 31-12-75 : manifestation sur les Champs-Elysées pour la libération des emprisonnés.

A bas les juridictions d'exception
Libération des soldats et militants incarcérés
Levée de toutes les inculpations

DIX soldats ou militants syndicalistes sont encore détenus, et quarante-huit au total inculpés pour tentative de « démoralisation de l'armée », à la suite de l'offensive gouvernementale contre les comités et syndicats de soldats.

Pourtant, les dossiers des inculpés sont vides, comme l'ont dénoncé leurs avocats. Ils ne contiennent rien d'autre que quelques tracts, quelques journaux... et quelques douteux rapports de police.

Il est donc évident que les motifs invoqués ont servi au gouvernement de prétexte pour s'en prendre à la liberté d'expression. Et que c'est pour « délit d'opinion » — purement et simplement — que sont toujours emprisonnés ou inculpés soldats et militants de la CFDT et d'extrême-gauche, même si ce délit est censé ne pas exister en France.

Le comble est qu'ils seront jugés par une juridiction d'exception : la Cour de sûreté de l'Etat. Ce tribunal est placé directement sous les ordres du gouvernement : c'est ce dernier qui décide de sa composition ; qui le saisit, par ordre écrit du ministre de la Justice.

Dans un pays où la justice est soi-disant indépendante, non seulement le gouvernement ne se prive pas d'exercer de nombreuses pressions sur les tribunaux dits « normaux » mais, en plus, il institue l' « exception », qui lui permet de faire juger et, le cas échéant, de faire condamner qui il veut, quand il veut.

La procédure n'est d'ailleurs pas nouvelle. La Cour de sûreté de l'Etat succède au « Haut tribunal militaire » et à la « Cour militaire de justice », créés par De Gaulle et qui ne dépendaient que de lui seul.

C'est pour remédier à cet arbitraire que la Cour de sûreté de l'Etat — soumise paraît-il au contrôle de la Cour de cassation — a été créée. Le hic, c'est que, de fait, aucun contrôle n'a jamais été exercé.

Et finalement, tout est « exceptionnel » dans la façon de faire de cette juridiction très spéciale : son existence, ses procédures particulières...

Aujourd'hui, Chirac fait attendre et se réfugie derrière le secret de l'instruction pour s'abstenir de tout commentaire. Mais il faudra bien que le gouvernement finisse par rendre des comptes.

Et plus la protestation sera vive contre l'arbitraire gouvernemental, plus les manœuvres des Giscard et Chirac s'étaleront dans toute leur bassesse.

M.V.

L'ACTION CONTINUE...

L'action du Comité national pour la libération des soldats et militants emprisonnés ne se relâche pas. Il a décidé de recueillir un million de signatures sur l'appel qu'il a lancé. Les 100.000 sont d'ores et déjà largement dépassées. Pour accentuer cette campagne, trois journées sont prévues, les 16, 17 et 18 janvier, devant les entreprises, sur les marchés. Un meeting-gala est envisagé, jeudi 29 janvier, à la Mutualité à Paris.

Mais si la protestation ne s'éteint pas, loin de là, la répression non plus. Elle ne se fait plus à grand fracas, comme au départ, mais les sbires de Ponia, Chirac, Bigeard n'en continuent pas moins d'opérer. Dernièrement, un militant CFDT de Paris, J.M. Charron, a été arrêté. Les perquisitions se poursuivent.

Plus que jamais, il faut exiger la levée de toute inculpation.

Le PCF et les emprisonnés :
« MIEUX VAUT TRES TARD QUE JAMAIS »

Par l'intermédiaire de son secrétaire général, le Parti Communiste Français vient d'adresser une lettre aux partis de gauche et aux syndicats afin d'entreprendre de nouvelles démarches en faveur des militants emprisonnés dans le cadre de la répression contre l'atteinte au moral de l'armée.

Tout vient à point à qui sait attendre. En l'occurrence, il aura fallu attendre longtemps pour voir le PCF prendre la défense des emprisonnés. Au début de l'affaire, filant doux devant les attaques de Chirac et Poniatowski, il avait plutôt tendance à vilipender tout ce qui pouvait, de près ou de loin, contester l'armée.

Est-ce à dire qu'il vient d'être subitement touché par le bien-fondé de la lutte entreprise pour la démocratisation de l'armée ? Dans la période actuelle, il n'est absolument pas question de cela puisque, pour le PCF : *« Les dispositions légales sur la détention préventive sont bafouées »*. Et c'est bien dans le cadre de la plus stricte légalité qu'il agit.

Et puis, maintenant que l'orage est passé et que le gouvernement a marqué ses points, on commence à s'apercevoir que les dossiers des emprisonnés et des inculpés sont complètement inconsistants.

Alors exiger la libération — qui, de toute façon, ne saurait tarder — de ceux qui sont encore en prison, ce peut être un moyen pour le PCF de marquer facilement quelques points vis-à-vis de ceux qui pourraient encore se faire des illusions sur sa volonté de lutte.

ENCORE UN MORT DANS UNE CASERNE

Un jeune appelé du 153e RI de Mutzig est mort et deux autres ont été blessés mercredi 7 janvier au cours d'un exercice. La jeep dans laquelle ils circulaient s'est retournée dans un fossé, écrasant l'un d'eux. Le colonel a expliqué que le chauffeur avait perdu le contrôle de son véhicule sans que l'on sache pourquoi. Pourtant, la responsabilité de l'armée est grande.

Notre camarade n'avait pas un mois de permis, il n'avait pratiquement jamais conduit de jeep. Cela n'a pas empêché la hiérarchie de le faire conduire toute la journée, parfois très vite, à 100 km/h.

Ne parlons pas du matériel qui est généralement en mauvais état.

C'était le cas par exemple, de ce char du 153e RI qui a perdu en pleine vitesse un galet de roulement (sorte de roue libre qui maintient la chenille au contact du sol) à la sortie d'un village. Cet accident, survenu lundi 5 janvier, n'a heureusement pas fait de victime. Mais il montre que l'armée ne se soucie ni de la vie des appelés, ni de celle des civils. En effet, au départ de ce char, l'adjudant responsable avait pu constater que les éléments jouaient, ne tenant que par trois boulons au lieu de cinq. Mais il avait décrété que cela tiendrait.

Bêtise parfois criminelle de la hiérarchie, inexpérience des chauffeurs, matériel en mauvais état mettent notre vie quotidiennement en danger.

La justice de Poniatowski inculpe des militants pour atteinte au moral de l'armée ; elle ferait bien mieux d'inculper la hiérarchie d'atteinte à la vie des appelés.

Réunion publique
à Lanester (56)
Salle des Fêtes
le vendredi
23 janvier
à 20 h 30

« LES REVOLUTIONNAIRES FACE A LA CRISE ET A L'ARMEE. »

A Lille et à Marseille le P.S. prépare les municipales

DEUX maires socialistes, Defferre à Marseille et Mauroy à Lille, viennent d'exclure de leur délégation quelques-uns de leurs adjoints liés à la majorité.

Ils entendent sans doute, par ces exclusions, préparer leurs électeurs à une modification des alliances pour les municipales de mars 1977. Mais ils ne manifestent pas pour autant le désir de pratiquer tardivement — plus de quatre ans après la signature du Programme commun — la politique d'Union de la Gauhe dans le cadre de leur commune. Leur rupture avec la Droite dans ces municipalités n'est d'ailleurs pas complète : si Mauroy a exclu ses deux adjoints indépendants du CNI, il a maintenu dans leurs fonctions ses adjoints centristes. Defferre, de son côté, a retiré les délégations de quatre adjoints centristes mais n'a pas voulu rompre complètement avec les alliés de droite dans sa majorité municipale, qui sont au nombre de dix-huit dans un conseil de soixante-trois membres.

En outre, rien n'indique que le Parti Socialiste soit disposé à accepter la proposition du Parti Communiste Français de constituer des listes d'Union de la Gauche communes. A Marseille, Defferre n'a pas proposé les délégations vacantes aux conseillers communistes qui restent dans l'opposition.

La rupture du Parti Socialiste avec la Droite reste confinée à quelques municipalités, la direction du Parti Socialiste ayant déclaré pour sa part qu'il ne lui appartenait pas de rompre les alliances conclues avant le congrès d'Epinay qui s'est déroulé après les municipales de mars 1971.

Dans les communes de Lille et de Marseille, le Parti Socialiste semble vouloir profiter de son essor pour constituer des listes socialistes homogènes ou étendues aux seuls radicaux de gauche.

Une politique de boutique, en quelque sorte.

Alain LEMOINE.

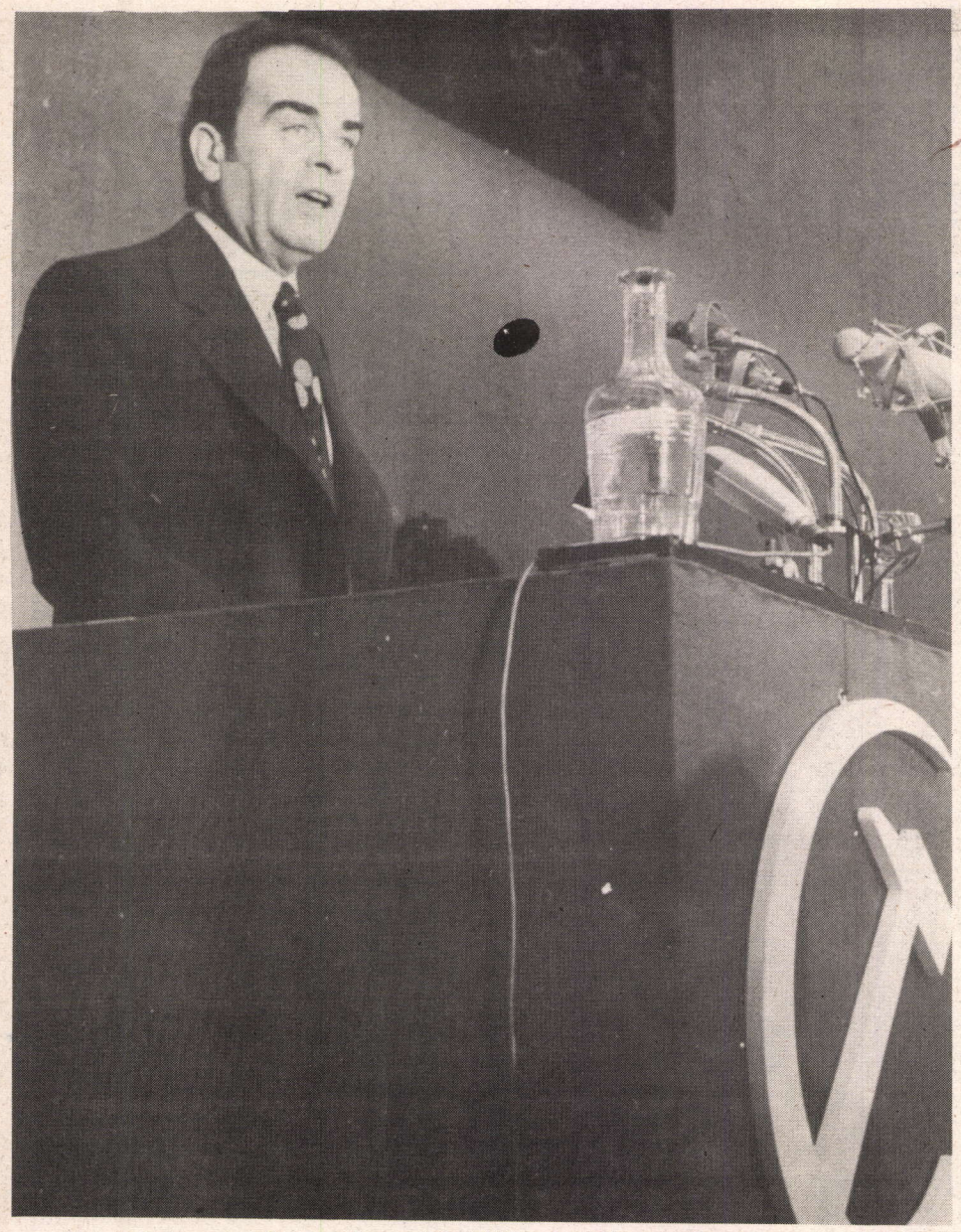

Marchais lors du 21e congrès du PC à Vitry. Au 23e congrès, proposera-t-il l'abandon de la faucille et du marteau, comme symbole dépassé ? (Ph. ADJA)

Dans la tribune de discussion de " l'Humanité "...

Marchais a fait sa déclaration sur la dictature du prolétariat en commentant devant Antenne 2 la proposition d'un secrétaire de cellule du PCF de supprimer cette formule dans le préambule aux statuts du parti. La proposition a été faite dans la « tribune de discussion » publiée quotidiennement par **l'Humanité** dans le cadre de la préparation du XXIIe congrès du PCF.

Depuis le début de la discussion, plusieurs interventions contradictoires ont été consacrées à la question de la « dictature du prolétariat » et, plus généralement, à la stratégie du Parti Communiste et à la nature du régime à instaurer en France, implicitement et parfois explicitement en opposition avec celui de l'URSS.

C'est précisément le fait même qu'un débat contradictoire sur la question soit publié qui est significatif des intentions du PCF d'apparaître comme un parti au sein duquel un tel débat est maintenant possible et qui ne veut plus assumer dorénavant la responsabilité de ce qui se passe en URSS.

Les questions posées par deux des trois textes publiés en premiers, dans le numéro du 1er décembre de **l'Humanité,** ont donné le ton.

« L'idée d'une « voie démocratique au socialisme », je la reçois comme une idée révolutionnaire ! Mais dans le même temps, pourquoi le cacher ? Je m'interroge. Ne sommes-nous pas un peu naïfs ?... Ne témoignons-nous pas d'une trop grande générosité à l'égard des forces réactionnaires dont nous soulignons pourtant l'esprit de revanche ? » — s'interroge un militant parisien. Tout autre est l'interrogation d'une militante de Pantin : **« Est-ce bien que le document porte d'emblée sur le socialisme, qu'il mette si fort l'accent sur le socialisme ? »... « je me demande si, avec tout ce qui pèse, tout ce qui reste à éclairer et avec le souci du très large mouvement populaire nécessaire pour parvenir au changement... parler dès l'abord du socialisme ne va pas me bloquer dans la discussion. »**

« Non, nous ne sommes pas naïfs » répond au premier texte un militant de Vitry. En soulignant cependant que, si **« le Programme commun est aujourd'hui la seule réponse à la crise que traverse notre pays »,** il est indispensable que **« se renforce considérablement »** le Parti Communiste, instrument **« indispensable des grandes transformations ».**

L'idée de renforcer le PCF — et en particulier, soulignent **l'Humanité** comme **France Nouvelle,** dans les entreprises — est évidemment un des thèmes centraux des interventions. Ce renforcement est d'ailleurs présenté par tous les partisans d'une transformation graduelle de la société française comme la seule façon de garantir que la transformation se fasse.

Plusieurs interventions abondent dans le sens du secrétaire de la fédération de Saône-et-Loire **(Huma** du 6-12) qui, avant la prise de position de Marchais, affirmait que **« l'expression dictature du prolétariat masquerait ce que signifiera l'exercice du pouvoir de la classe ouvrière et de ses alliés dans les conditions actuelles, c'est-à-dire le pouvoir de la grande majorité du peuple ».**

Par contre, un militant cheminot de Villeneuve-Saint-Georges **(Huma** du 5 janvier) écrit : **« Je n'ai vu inscrit dans le texte aucune référence à la dictature du prolétariat. J'ose espérer qu'il ne s'agit que d'une lacune, car cette notion est un but essentiel pour lequel nous menons notre combat, car la dictature du prolétariat nous permettra de construire le socialisme et aussi de le défendre. Mon inquiétude vient également du fait que le camarade Pierre Juquin... a laissé entendre que la dictature du prolétariat est dépassée... Je suis contre le fait que la dictature du prolétariat soit dépassée. J'ose espérer que, ce soir-là, Pierre Juquin ne parlait qu'en son nom personnel ».** Dans le même numéro de **l'Humanité,** un autre militant intervient dans le même sens.

Marchais devait montrer peu après que la position de Juquin n'était pas une position personnelle de ce dernier. Mais cette discussion montre que la direction du PCF aura du mal à faire avaler par une partie des militants du PCF l'abandon du terme, même s'il était vidé de son contenu depuis longtemps. Mais c'est peut-être aussi une manière de montrer à l'opinion publique bourgeoise que le PCF est prêt à payer le prix pour être bien considéré par cette même opinion publique ?

La déclaration de Georges Marchais

Un pas de plus sur la voie de la social-démocratisation

LA déclaration de Marchais sur l'opportunité de supprimer le terme de dictature du prolétariat dans le préambule des statuts du PCF a provoqué quelques remous. Dans les commentaires de la grande presse, bien sûr, qui ont fait une large place à la chose. Mais aussi parmi les militants ou les sympathisants du Parti Communiste, qui ont appris, par l'intermédiaire d'Antenne 2, que la dictature du prolétariat, qui faisait tout de même partie jusqu'alors des références fondamentales du PCF, était désormais dépassée.

Mais pourquoi donc est-ce précisément maintenant que Marchais trouve la formule dépassée, alors qu'elle ne l'était pas il y a dix ans ou davantage ?

Le choix du moment n'a pas grand-chose à voir avec des considérations générales sur la dictature du prolétariat. Il en a bien plus avec la réaction de l'opinion publique devant cette récente émission de télévision qui avait attiré l'attention sur l'existence des camps de concentration en Union Soviétique, ou encore avec l'affaire du savant soviétique Pliouchtch, enfermé comme tant d'autres oppositionnels en asile psychiatrique pour des raisons politiques. Devant ces réactions, le Parti Communiste voulait, par la bouche de son secrétaire général, se démarquer de l'URSS.

Evidemment, on pourrait se réjouir de ce que le Parti Communiste se démarque des aspects les plus hideux du stalinisme. De ce stalinisme que, pendant tant de décennies, il s'est évertué à justifier et dont il n'a cessé de nier, contre toute évidence, le caractère dictatorial, anti-ouvrier, anti-démocratique.

Mais pourquoi le PCF n'a-t-il pas éprouvé le besoin de faire entendre son opposition en 1956, lorsque les chars russes noyaient dans le sang une insurrection ouvrière à Budapest ? Mais pourquoi s'est-il contenté d'une timide désapprobation, lorsque les mêmes chars sont intervenus contre le peuple tchèque en 1968 ? Pourquoi s'est-il tu sur la normalisation en Tchécoslovaquie ?

Parce que ce ne sont pas les infamies du stalinisme qui ont poussé le PCF à se démarquer de l'URSS, mais son souci de ne pas être accusé par ses partenaires ou adversaires politiques, par l'opinion publique bourgeoise, de cautionner ce qui se passe en Union Soviétique, à une époque où il veut apparaître comme un parti gouvernemental possible.

Cela fait bien longtemps que le PCF cherche à s'intégrer dans le jeu des partis, à pouvoir accéder au gouvernement dans le cadre de la société bourgeoise, comme peut le faire le Parti Socialiste. Il lui semble aujourd'hui que son alliance avec le Parti Socialiste lui donne une chance plus grande que jamais. Il ne veut pas gâcher cette chance, en déplaisant à l'opinion publique bourgeoise, à tous ceux qui, du **Figaro** à Mitterrand, lui reprochent ce qui fait son originalité par rapport à un parti comme le Parti Socialiste : ses liens avec l'Union Soviétique et ses références, même formelles, à la révolution et au communisme.

Si le PCF abandonne le visage stalinien qui était le sien, c'est pour prendre le visage de la social-démocratie, le visage des Guy Mollet, des Jules Moch ou des Defferre, afin de pouvoir mieux servir la bourgeoisie, à l'occasion, au niveau gouvernemental.

Quant à la dictature du prolétariat, elle n'avait déjà de toute façon rien à voir avec le PCF, même avant que Marchais décrète la formule trop vieille. Cela fait belle lurette que le Parti Communiste propage l'idée que les travailleurs peuvent renverser la bourgeoisie par les seuls bulletins de vote.

Mais cela fait aussi bien longtemps que l'Union Soviétique elle-même n'a plus grand-chose à voir avec la dictature du prolétariat. Car le véritable pouvoir du prolétariat, tel que l'ont voulu Marx, Engels, Lénine et Trotsky, tel qu'il a existé en URSS, n'est pas un régime d'oppression pour les ouvriers et pour les masses laborieuses, mais au contraire un régime de liberté comme le monde n'en a jamais connu. Il n'est une dictature que contre les exploiteurs qui voudraient rétablir leur oppression sur la majorité.

Alors, la phrase de Marchais indique seulement une étape de plus. Pour avoir plus de chances d'accéder au pouvoir dans le cadre de la société telle qu'elle est, le PCF est prêt à abandonner, même formellement, ce qu'il avait considéré comme son but.

L'évolution du PCF vers un parti de plus en plus proche d'un parti social-démocrate est irréversible.

Alors, évidemment, l'extrême-gauche révolutionnaire est encore faible. Mais elle est la seule aujourd'hui à incarner l'idéal communiste, qui est celui de nombreux militants du PCF. A nos camarades communistes du PCF de choisir : rester au sein d'un parti au sein duquel ils se sentiront de plus en plus étrangers et qui trahit ouvertement leurs convictions, ou rejoindre le combat de ceux qui sont les seuls à militer pour que le prolétariat prenne le pouvoir afin de changer la société au profit de tous.

Réunion publique de

Lutte Ouvrière

Où va le PCF ?

LE VENDREDI 23 JANVIER 1976
à 20 h 30

Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, PARIS-Ve

Participation aux frais : 3 F

DANS L'EXTRÊME-GAUCHE ET DANS SA PRESSE...

Lu avec intérêt... Lu avec intérêt... Lu avec intérêt...

VENDREDI 9 DECEMBRE 1975
Nº 626

Libération

1F50 ● Portugal, 15 escudos ● Pays-Bas, 0,90 florins ● Belgique, 15 FB ● Suisse, 1,20 FS ● Commission paritaire n° 54072

L'équipe parisienne de la CIA (publié dans Libération, **le 13-1-1976)**

Une nouvelle liste d'agents de la CIA à Paris, publiée par Libération **le 14 janvier 1976**

Les fonctionnaires dont nous publions aujourd'hui la liste travaillent dans cinq bureaux différents de l'ambassade US, le bureau 307 dans le bâtiment A et les bureaux 303, 304, 310 et 404 dans le bâtiment B. Le chiffre qui suit est celui du poste téléphonique.

Cette semaine, **Libération** était en vedette avec la publication, dans ses numéros du 13 et du 14 janvier, d'une liste d'agents de la CIA en poste à Paris. En publiant cette liste, **Libération** entendait obtenir « **des objectifs extrêmement concrets** », à savoir « **Avertir tous ceux qui seront amenés à rencontrer l'une des personnes citées ici, sur la véritable nature de ses activités en France... Désorganiser et retarder dans son travail... une des plus importantes stations de la CIA dans le monde** », ainsi que « **décourager quelques vocations** » par « **une attaque en règle menée contre la CIA dans le monde entier** ».

Le fait est que si le petit monde des agents secrets n'est secret que pour le public, car entre barbouzes de tous les pays, même adversaires, on se connaît, les services d'espionnage ont moins peur les uns des autres qu'ils ne craignent leurs «publics» respectifs.

Témoins ces propos de David Phillips, ancien chef de la section de la CIA, lors d'une confrontation télévisée, rapportée par **Libération :**

Phillips « **a violemment dénoncé les « pratiques sordides » de divulgation de noms** ». Avec une naïveté désarmante, Phillips a ajouté : « **Les espions, vous comprenez, ont un code de conduite. Quand Kim Philby, l'agent soviétique qui avait réussi à devenir l'un des chefs des services britanniques, a rejoint Moscou, il a bien sûr donné tous les noms qu'il connaissait au KGB. Mais au moins, il ne les a pas donnés au public...** »

Voici la reproduction des deux listes, telles qu'elles ont été publiées respectivement dans **Libération** des 13 et 14 janvier :

32 fonctionnaires de la CIA en poste à Paris

Voici la première liste de trente-deux noms d'officiers de la CIA, avec le numéro de leurs bureaux et leurs numéros de postes téléphoniques.

Les noms présents sur cette liste sont ceux de membres de la CIA en poste à Paris durant l'année 1975. Certains, mais une minorité, ont pu récemment être affectés ailleurs.

Burgstaller Eugen F. Chef de station. A 303. 7371. 47, avenue Georges Mandel. 727 52 93.

Berg John. A 302. 7371. 4, square de l'Alboni (16e). 520 50 54.

Cusik Charles J. B 309. 7445. 89, rue de Monceau (16e). 522 10 02.

Selsky Oleg N. B 405. 7509. 31 bis, boulevard Suchet (16e). 647 48 85.

Berger Michael J. B 306. 7320.

Healey Donald J. B 307. 7308.

Bovee Howard W. B 301. 7482. 3, avenue Franklin-Roosevelt (8e). 359 43 63.

Nyhus Paul G. B 301.7482. 94, avenue de Suffren (7e). 783 50 20.

Friend Julius W. A 304 7161. 15, rue Jean-Mermoz (8e). 256 01 65.

Tacconelli Dominic J. B 411.7315. 88, rue de la Fédération (15e). 273 04 21.

Farrell Sylvester L. B 406. 7332.

Platt John C. III. B 401.7332.

Duberman David. A 306.7340.

Williams Gary M. B 403. 7333.

Farrell Nancy A. B 309.7446.

Choukalos Dale. B 401. 7333.

Rackham John Scott. A 313. 7136.

Downey Sally Marie. B 405.7332.

Eaton Joan C. A 306.7320.

Baird Dorothy H. A 303.7370.

Donovan Ann C. A 313.7136.

Miller Judith A. A 303.7370.

Dorval Nancy E. B 308.7445.

Vidal Evalena S. A 306.7320.

Der-Vartanian Anna. B 401.7333.

Starr Gail. B 401.7333.

Experts en télécommunications.

Gelinas Paul

Saboe Donald

Fling Graham J. III.

Bonin Donald C.

Coviello Joseph L.

Murphy James G.

Bureau commun : A 332. 7262.

Note. Le premier nombre précédé d'une lettre indique le bâtiment (A ou B) et le bureau de l'intéressé à l'ambassade. Suit un nombre qui correspond à son poste téléphonique. Mais leurs bureaux et leurs lignes téléphoniques sont souvent groupés.

Libération fournit les adresses et les numéros de téléphone des seuls fonctionnaires dont la carrière, le grade hiérarchique, indiquent qu'ils occupent une place éminente dans l'antenne de la CIA à Paris. *Libération* a décidé de ne pas révéler, en revanche, les indications sur les domiciles des personnels manifestement administratifs.

D'autres noms demain...

Le cas Irving Brown

Rappelons que, outre ses hommes à l'ambassade, la CIA est représentée à Paris aussi par un de ses opérateurs les plus célèbres : Irving Brown, ce pseudo-syndicaliste dont l'un des plus grands exploits a été la création de Force ouvrière en 1948, et de l'UIL en Italie. Ou encore l'embauche de « *gros bras* » de la Mafia pour briser la grève des dockers de la CGT, à Marseille, en 1949.

Irving Brown habite Paris, 42 rue du Père-Corentin, dans **le 14e arrondissement.** Tél 540 56 50.

Actuellement absent de Paris, Irving Brown peut être joint en cas d'urgence à l'hôtel A. Hadams, à Washington (638 22 60).

La méthode de dépistage

Sevier Lewis V. Section consulaire de l'ambassade. Bureau A 307, poste 7415. 22, rue Marbeau, Paris 16e
Murphy James M. Bureau A 307, poste 7203.
Cole Barbara R. Bureau A 307, poste 7415.
Fisher Margaret V. Bureau A 307, poste 7415.
Bowman Donald E. Bureau B 304, poste 7406.
Willcox John M. Bureau B 303, poste 7487.
Parke Margaret. Bureau B 303, poste 7406.
Mc Bride Michael G. Bureau B 303, poste 7406.
Corrigan James L. Bureau B 304, poste 7406.
Campbell Nancy M. Bureau B 404, poste 7532.
Amiano Suzanne K. Bureau 310, poste 7585.
Cessna Linda C. Bureau 310, poste 7585.

Libération explique par ailleurs la méthode de dépistage utilisée. Elle consiste à faire des recoupements dans le registre biographique officiel du Département d'Etat (ministère américain des Affaires étrangères) qui publie le résumé de la carrière de chacun des agents de ce Département, diplomates, ou pseudo-diplomates. Des débuts de carrière dans l'armée, des trous de carrière ou l'affectation à certains types de postes sont particulièrement révélateurs.

Par ailleurs, ajoute **Libération :**

« D'autre part, un autre outil de travail primordial est le répertoire des services de l'ambassade, document non secret, utilisé par exemple par les standardistes ou les hôtesses de l'ambassade. Il fournit la liste de tous les employés (de l'ambassadeur au chauffeur et au magasinier), avec le nom de leur service, le bureau où il travaille (B 403 ou E 14) et leur numéro de poste. Très vite alors, on voit se dessiner les bureaux de la CIA. En raison du travail bureaucratique énorme (constitution des dossiers, travail de secrétariat) et bien sûr du secret qui doit entourer toute chose, la CIA n'a d'autre solution que de se grouper au même endroit, dans des bureaux bien isolés et délimités, bouclés par de solides verrous. Si bien, dès lors qu'un membre de la CIA est identifié, tous ceux qui travaillent dans le même bureau en sont forcément aussi. Burgstaller est dans le bureau A 303 X (poste 7371), John Berg, Judith Miller et Dorothy Baird sont dans le même bureau, ils travaillent donc obligatoirement pour la CIA. Sinon, ils ne pourraient être si près du « Big Boss ». Il ne reste plus qu'à vérifier leur background... »

REACTION DE PONIATOWSKI AUX REVELATIONS DE « LIBERATION »

Interrogé par un représentant de l'AFP sur la divulgation par un quotidien d'une liste d'agents de la CIA en France, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, a indiqué :

« 1) Que les services français n'ont aucune part dans cette information dont il est clairement établi qu'elle trouve son origine à l'étranger. La même opération a d'ailleurs été réalisée dans d'autres capitales avant Paris.

2) De très nombreux pays disposent de services spéciaux. C'est malheureusement une réalité que des indiscrétions, vraies ou supposées, ne font pas découvrir aujourd'hui.

3) Dans la plupart des cas, les représentants de ces services en France sont identifiés et surveillés. La surveillance d'agents identifiés, est, en effet, préférable à la recherche d'agents non encore identifiés. Ces agents font l'objet de mesures d'expulsion lorsqu'ils se livrent à des actions caractérisées d'ingérence dans les affaires intérieures ou sont déférés à la Cour de sûreté de l'Etat s'ils se rendent coupables d'activités d'espionnage reconnues. »

Visiblement, Poniatowski est embêté...

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes — Semaine du jeudi 8 au jeudi 15 janvier 1976 — Prix : 3 F

INFORMATIONS OUVRIÈRES733

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

Il y a deux mois *Informations Ouvrières* entamait un débat sur Aragon. La question posée par une militante était : *« Peut-on jeter le poète par-dessus bord au nom de critères politiques ? »*.

Si on peut accorder à Aragon qu'il dispose d'une certaine virtuosité dans le maniement de la langue française, il n'empêche que l'art de la poésie a toujours commencé, au minimum, par celui d'exprimer des émotions sincères. Or cela n'a jamais caractérisé Aragon qui est surtout maître en l'art de la falsification et la servilité stalinienne. Et ce ne sont pas les complaisances vis-à-vis de lui-même sur le tard qui pourront jamais le réconcilier avec une poésie digne de ce nom.

Cette semaine, la rédaction de *IO* revient sur la question dans un intéressant article dont voici quelques extraits :

« Aragon grand poète ? Sa virtuosité est évidente. Mais aussi sa roublardise esthétique : il a toujours suffisamment touché à toutes les formes pour faire passer (...) ses adaptations au courant dominant pour de l'audace... La poésie d'Aragon, celle d'après la « déstalinisation », est redondante, ampoulée... parce qu'elle est à la fois un masque et une justification. ...C'est la mise en pratique de l'autojustification par l'irresponsabilité : « Je suis arrivé sans avoir eu le temps de me retourner au bout si proche de ma longue vie comme au bout d'une phrase inconsidérément prononcée ». Ou : « Ce qu'il m'aura fallu de temps pour tout comprendre ». Complaisance retorse, c'est l'exhibition même de ses lâchetés qui, parce qu'elle est poétique... nous somme de ne plus les prendre pour ce qu'elles sont : « Quoi, je me suis trompé cent mille fois de route »... « Inexorablement, je porte mon passé »... »

Par ailleurs *Informations Ouvrières* annonce que *« le XXe congrès de l'OCI s'est tenu du 26 au 30 décembre 1975 ». IO* publie une résolution de ce congrès consacrée aux tâches internationales de *IO* qui comme l'an passé s'exprimera par la solidarité internationale contre *« la répression bourgeoise et impérialiste et la répression bureaucratique »*. L'OCI concentrera son action de solidarité internationale *« contre la répression en Amérique latine et en Tchécoslovaquie »*. Pour financer cette campagne, elle a décidé de lancer une collecte pour obtenir la somme de 55 millions d'anciens francs.

Du quotidien et de la pratique révolutionnaire

Nous publions ci-dessous à l'intention de nos lecteurs la « tribune libre » que nous avons écrite, à la demande des camarades de Rouge, **pour le deuxième numéro zéro de** Rouge **quotidien.**

Militants trotskystes, rien de ce qui concerne la vie du mouvement trotskyste ne nous est indifférent. A plus forte raison quand il s'agit d'une initiative aussi importante que celle de la LCR aujourd'hui avec le quotidien **Rouge.**

Un bon quotidien révolutionnaire pourrait rendre au mouvement trotskyste, et donc à toutes les organisations qui le composent, de grands services. C'est pourquoi nous souhaitons aux camarades de la Ligue pleine réussite dans leur projet, sur les plans tant matériel que politique.

Sur le plan matériel comme sur le plan politique, parce que les deux ne vont pas forcément de pair et qu'il est possible — des exemples le prouvent — de faire survivre pendant des mois un quotidien d'extrême-gauche, sans qu'il soit pour autant un bon outil aux mains des militants révolutionnaires.

Pour être cet outil susceptible de rendre service à tous les militants révolutionnaires, le quotidien **Rouge** devra apporter à ses lecteurs un aliment politique suffisant, des informations nombreuses, variées, et surtout fiables, sur tous les domaines de la vie politique et sociale, en même temps que les explications et les analyses politiques susceptibles d'armer les militants révolutionnaires dans leur lutte quotidienne.

Il est certes hors de question de faire un quotidien révolutionnaire aussi riche, dans le domaine de l'information, que ce modèle des journaux bourgeois sérieux qu'est **Le Monde** (ce serait trop beau !).

Cependant, le quotidien **Rouge** remplira son rôle s'il dispense de la lecture d'un autre quotidien du matin et si en particulier il suit ce qui se passe dans le mouvement stalinien, sans suivisme comme sans aveuglement sectaire.

Si en outre le quotidien **Rouge** apporte des informations politiques et sociales qu'on ne trouve pas, ou qu'on trouve peu, dans la presse bourgeoise, même la plus sérieuse, parce qu'elle les néglige (et l'exemple de **Libération** prouve que c'est possible), alors, il constituera pour tous les révolutionnaires un instrument utile.

Nous préférerions certes qu'un tel quotidien défende les idées de Lutte Ouvrière. Mais, quelles que soient les divergences qui nous séparent de la LCR, nous avons en commun notre référence au programme trotskyste. C'est beaucoup, et cela nous permettra d'utiliser nous aussi son quotidien comme instrument de travail, car nous savons les camarades de la Ligue fort capables de faire un bon quotidien.

L'avenir seul dira, bien sûr, si leur projet n'était pas trop ambitieux et s'ils n'auront pas à payer sur le plan organisationnel le prix d'un tel effort.

Pour nous, qui n'avons pas à assumer l'énorme investissement humain que cela représente à notre échelle, les choses sont plus simples et plus avantageuses. De toute façon, notre sympathie et notre soutien fraternel — ne serait-ce qu'en tant que lecteurs — leur sont assurés.

François DUBURG.

LE QUOTIDIEN "ROUGE" ET LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE REVOLUTIONNAIRE

La sortie du quotidien *Rouge* est remise à une date que les camarades de la Ligue ne précisent pas, étant donné le problème qu'il leur reste à résoudre, c'est-à-dire trouver le financement d'un local assez vaste pour permettre d'y installer la rédaction, la composition et le tirage, et cela dans Paris ou la très proche banlieue. Aucune solution n'est encore en vue et, compte tenu des délais d'aménagement d'un tel local, on ne voit pas que le n° 1 du quotidien *Rouge* puisse sortir avant le mois de mars.

En attendant pour « *tester* » (leur) « *formule et rendre encore plus crédible* (leur) *projet en lui donnant la plus large audience de diffusion* », les camarades de *Rouge* ont décidé de sortir, ce samedi 17 janvier, un second numéro 0 qui, bien sûr, ne sera pas encore rédigé, composé et tiré dans les conditions réelles du futur quotidien.

Ce second numéro 0 sera présent dans tous les kiosques, où les camarades de *Rouge* annoncent qu'ils le diffuseront à 55.000 exemplaires par les NMPP. Ils avertissent leurs militants et sympathisants que « *tous les camarades devront s'approvisionner dans les kiosques, quitte à en prendre suffisamment d'exemplaires pour les diffuser autour d'eux* ».

En citant cela, nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs sur les difficultés que rencontre la presse d'extrême-gauche — qui a une diffusion restreinte, il faut bien le dire, par rapport à la grande presse, bourgeoise ou non — et pour qui le problème de la vente dans les kiosques est à la fois une nécessité et une source de difficultés considérables.

En décidant que pour ce numéro 0 les ventes militantes, c'est-à-dire les ventes effectuées par les militants et les sympathisants de *Rouge* ne seraient pas servies directement et que les militants devraient s'approvisionner chez les marchands de journaux, les camarades de la Ligue font un choix douloureux. En effet leurs militants devront acheter 1,50 F plusieurs milliers (voire plusieurs dizaines de milliers) d'exemplaires qui ne seront payés à *Rouge* par les NMPP que largement amputés des frais de distribution. Et si les militants ne vendent pas tout ce qu'ils ont acheté, c'est encore une perte supplémentaire.

Par ailleurs, la vente militante s'interpénétrant avec celle des NMPP, il ne leur sera pas possible de vérifier quelles seraient les ventes réelles du quotidien par les seules NMPP. En effet, pour un quotidien, la vente militante ne peut pas représenter une fraction aussi importante des ventes totales que, par exemple, pour des hebdomadaires comme *Rouge* ou *Lutte Ouvrière,* pour lesquels les ventes militantes sont plusieurs fois supérieures aux ventes NMPP.

Mais il faut bien comprendre que les camarades de la Ligue n'ont guère d'autre choix. Avant d'être connu des lecteurs, un nouveau titre distribué par les réseaux des Messageries de la Presse, doit se faire connaître des vendeurs de journaux. Il faut que ceux-ci le mettent en bonne place et ne l'ignorent, voire ne le sabotent pas. Les dépositaires de journaux ont, et c'est humain dans une société mercantile, tendance à négliger les périodiques qui se vendent peu et qui exigent des manipulations, comptes et décomptes pour un profit négligeable, quand il n'est pas négatif par suite d'une erreur de comptabilité.

Les camarades de *Rouge* doivent donc amorcer la pompe. C'est pourquoi, même les exemplaires qu'ils vendront, eux-mêmes, à des lecteurs qui n'auront pas encore pris le chemin des kiosques pour se procurer le nouveau quotidien, seront préalablement achetés chez les marchands de journaux : il s'agit de faire connaître à ceux-ci le quotidien, comme aux futurs lecteurs, de discuter avec eux, de leur parler de sa sortie prochaine, de répondre éventuellement à leurs réflexions ou à leurs réticences. En un mot de heurter de front l'un des problèmes majeurs que rencontrent les périodiques révolutionnaires : le mur qu'opposent, pour des raisons économiques, les circuits de distribution de la presse, à la diffusion de la presse d'extrême-gauche.

C'est pourquoi tous ceux de nos lecteurs qui se sentent concernés par ces problèmes doivent acheter ce numéro 0 dans les kiosques, afin de contribuer à ouvrir les canaux d'une diffusion commerciale large au futur quotidien *Rouge* qui, nous l'espérons, sera un apport pour tout le mouvement trotskyste et, en tout cas, ne peut pas le laisser indifférent.

Quelles que soient les critiques ou les réserves d'ordre politique que nous pourrions être amenés à faire par la suite, vis-à-vis du futur quotidien *Rouge,* nous souhaitons sa réussite car nous sommes concernés par elle, tout comme nous serions, nous aussi, parce que partie prenante du mouvement trotskyste, diminués par son échec.

DIMANCHE 25 JANVIER, SUR ANTENNE 2, A 22 H 35 : ARLETTE LAGUILLER

Dimanche 25 janvier, sur Antenne 2, à 22 h 35, dans le cadre de la série Les Cadets de la politique, **une émission est consacrée à notre camarade Arlette Laguiller.**

Les Cadets de la politique **ont l'ambition de présenter quelques « jeunes » de la politique, leur pensée et leur action. Ainsi Soisson pour la Majorité et Juquin pour le PCF ont déjà eu droit à une demi-heure d'antenne les semaines précédentes. Les dimanches prochains, sont prévues des interviews, outre celle d'Arlette le 25, de Marie-Thérèse Gutman le 1er février pour le PCF, et de J.-P. Chevènement le 15 février pour le Parti Socialiste, mais aussi de Granet, Hélène Missoffe et A.-M. Fritsch pour la Majorité.**

Arlette répond à des questions sur Lutte Ouvrière, mais aussi sur le socialisme, les gauchistes, l'action des militants révolutionnaires dans les entreprises. Bien d'autres questions, tout aussi intéressantes bien sûr, n'ont pas été posées. Cette demi-heure accordée par la télévision à une révolutionnaire — ce qui est si rare — a permis cependant à Arlette d'expliquer, au moins en partie, ce que pensent et ce que veulent les militants trotskystes.

L'extrême-gauche à Renault-Billancourt

L'extrême-gauche révolutionnaire existe aujourd'hui dans les principales entreprises de ce pays. Pour en savoir plus sur ce qu'elle représente aux usines Renault de Billancourt, nous avons interrogé deux camarades, militants syndicaux à la Régie Renault depuis de nombreuses années. Paul est délégué du personnel, dans l'île Seguin ; Jean-Claude est délégué, aux Méthodes.

Jean-Claude : A Billancourt, il y a un peu tous les groupes. A part Lutte Ouvrière, on trouve la LCR (Ligue Communiste Révolutionnaire), les maoïstes, mais aussi Révolution !, l'OCI (Organisation Communiste Internationaliste), le PCR (t) (Parti Communiste Révolutionnaire - trotskyste). Les Caucus » (European Labour Comitee), la GOP (Gauche Ouvrière et Paysanne), la LIRQUI (Ligue Internationale pour la Reconstruction de la Quatrième Internationale) apparaissent aussi, ne serait-ce qu'avec leur presse, au carrefour de la rue Emile-Zola.

Rédaction : **Les révolutionnaires jouent-ils un rôle dans les luttes ?**

Jean-Claude : Depuis 1968, la principale grève a été la grève de mai 1971 : les militants de LO y ont joué un rôle dans des secteurs de l'île Seguin et dans le département 38, les militants et sympathisants maoïstes ont participé au démarrage et au déroulement de l'action. A l'époque, **Drapeau Rouge, La Cause du Peuple** étaient connus dans l'usine.

Rédaction : **D'où venaient ces militants maoïstes ?**

J.-Cl. : Il y en avait qui étaient d'origine intellectuelle ; mais ils trouvaient sur place un certain nombre de sympathisants ; des militants, c'est plus difficile à dire.

Rédaction : **Dans quels secteurs militaient-ils ?**

Paul : Ils étaient les seuls à avoir de l'influence dans certains secteurs d'immigrés. En se basant sur eux, un de leurs militants, qui avait beaucoup de prestance, a mené une bagarre sur les prix de la cantine. Mais le coup dur pour ces militants a été février 1972, l'assassinat d'Overney.

Cela a été la fin pour les maoïstes à Billancourt. Tous leurs sympathisants du département 38 ont été licenciés dans une relative indifférence. L'ensemble des syndicats s'est finalement ouvertement mis du côté de la direction et les militants maoïstes sont restés isolés.

Rédaction : **Comment apparaissent-ils aujourd'hui ?**

J.-Cl. : Ils ont peut-être des sympathisants à l'intérieur, mais aucun gars connu. Un papier s'appelle le **Petit Rapporteur.** Il y a aussi les tracts signés de l'UCFML (Union Communiste de France-Marxiste-Léniniste) et aussi **l'Huma Rouge.** Leurs tracts commentent des luttes qui se déroulent dans l'usine, ou des bagarres contre un chef, ou les positions de la CGT ou du PC.

Rédaction : **Et à part les maoïstes ?**

Paul : De longue date, il y a des militants de l'OCI, dans la CGT et à FO. Aucun n'intervient publiquement sur le plan politique. Depuis un an, un an et demi, des militants de l'extérieur diffusent, irrégulièrement, avec des tracts et **Informations Ouvrières.**

Révolution ! fait un tract qui s'appelle **L'Insurgé.**

Rédaction : **Et la Ligue Communiste ?**

J.-Cl. : La Ligue diffuse actuellement à peu près chaque semaine le tract **Renault Rouge,** qui évoque en général l'actualité politique dans le pays ou plus précisément sur Renault. De temps en temps, il y a de petits articles sur ce qui se passe à l'usine, mais ce n'est pas la règle. Il y a aussi, à ma connaissance, une **Taupe Rouge** des bureaux. On en trouve à l'intérieur.

Les camarades de la Ligue que nous connaissons au niveau de la CFDT font le travail syndical à tel point qu'ils n'apparaissent pas tellement politiquement. Je ne veux pas dire qu'ils cachent leurs idées. Quand il y a des gars politisés autour d'eux, ils ne cachent pas leur sympathie pour la Ligue. Mais sinon ils se présentent surtout comme des militants du syndicat dans lequel ils sont.

Rédaction : **Les militants de la Ligue sont tous à la CFDT ?**

J.-Cl. : Non, pas tous, mais presque. Ils ont fait ce choix. Ce n'est pas à la suite de conflits avec l'appareil CGT qu'ils s'y retrouvent.

Paul : Il y a un autre groupe encore qui existe à Billancourt depuis très longtemps et qui sort des tracts assez régulièrement, c'est le PCR (t), Parti Communiste Révolutionnaire (trotskyste). Depuis deux mois, un de leurs copains a été licencié, mais les gars de son coin viennent le chercher tous les matins pour qu'il vienne à l'usine sous la protection des travailleurs et aussi des militants de la CGT qui ont pris l'affaire en main bien qu'ils le sachent du PCR (t).

Rédaction : **Comment tous ces tracts sont-ils pris par les travailleurs ?**

J.-Cl. : C'est un fait qu'il y a beaucoup de tracts à la porte, que ce soit ceux du syndicat ou ceux des groupes gauchistes. Les gars les prennent mais, comme beaucoup sont des émigrés qui ne savent pas lire, c'est souvent pour faire plaisir, pour ne pas choquer ceux qui diffusent.

Mais, dans l'ensemble, de tous les tracts, les plus lus sont ceux de Lutte Ouvrière. Et il faut le dire... même si on nous croit de parti-pris.

Rédaction : **Comment réagissent les appareils syndicaux devant les gauchistes, et en particulier la CGT ?**

Paul : Leur attitude, c'est d'éviter que les révolutionnaires connus soient en position élue sur les listes de délégués. Ils essaient d'écarter les copains, que ce soit de LO ou de la Ligue, d'un travail syndical valable. Mais depuis Mai 68, il n'y a pas eu d'exclusion de la CGT pour motif politique. Ils écartent, mais sans exclure vraiment. Ils sont obligés de vivre avec nous.

Rédaction : **A quoi est-ce dû ?**

Paul : Je crois qu'on peut dire que c'est dû à un changement du rapport de forces.

Rédaction : **Et la direction de la CFDT, elle, s'accommode de tout cela ?**

Paul : Depuis Mai 68, une certaine « normalisation » s'est faite progressivement, sans gros à-coups. L'attitude de la CFDT, ce n'est pas d'exclure les militants révolutionnaires mais de les écarter de sa direction. Seulement, à la CFDT Renault-Billancourt, les sections syndicales qui marchent, qui font des adhérents, sortent des tracts, etc., sont toutes animées par des militants révolutionnaires, qu'ils soient de LO ou de la Ligue.

Rédaction : **Et comment tous ces groupes coexistent-ils ?**

J.-Cl. : Il n'y a pas de problème particulier. Avec le Parti Communiste, il n'y a pas eu de bagarre à la porte depuis un an, un an et demi. Ce n'a pas toujours été le cas.

Entre révolutionnaires, on ne peut pas dire qu'il y ait grand-chose de fait en commun, mais les relations sont bonnes.

Rédaction : **Peut-on tirer un bilan de tout cela ?**

Paul : Les maoïstes ont été complètement éliminés, mais les autres progressent. Au niveau de l'expérience acquise, du rayonnement et aussi du nombre de militants, je crois qu'on est mieux placés qu'en 1968 et qu'on ferait davantage le poids, mais cela reste limité. C'est quand même le PCF qui récolte les jeunes, au travers des activités du CE en particulier. Le PS, quant à lui, n'apparaît qu'une fois tous les deux ou trois mois par voie de tracts.

Rédaction : **Et Lutte Ouvrière ?**

J.-Cl. : Il y a longtemps que nous sommes à la Régie. Nous y publions chaque semaine cinq bulletins d'atelier ou de département — en particulier en fabrication — et un bulletin général. Trois d'entre eux sont diffusés uniquement de l'intérieur par nos militants et sympathisants.

Aux élections législatives de 1973, six de nos camarades travaillant chez Renault s'étaient présentés dans la région parisienne. Ils ont donc eu l'occasion de se faire connaître politiquement dans l'usine et à la porte, en tenant notamment un meeting place Nationale.

Quant aux syndicats, nos camarades les plus anciens dans l'entreprise militent à la CFDT, car ils ont depuis longtemps été exclus ou écartés de la CGT. Mais il y a toujours des militants LO à la CGT, ils sont même de plus en plus nombreux.

Meeting Lutte Ouvrière sur la place Nationale en 1969.

dossier ALCOOLISME

Un instrument de domination sociale

Paris, le 17-11-75 : dégustation gratuite du beaujolais nouveau en présence du ministre de la Qualité de la vie... Sans commentaire. (Lebrun - Fotolib)

L'ALCOOLISME

Un problème social

En France, un homme adulte sur quatre, une femme adulte sur dix seraient alcooliques ou en passe de le devenir. On évalue en effet à près de cinq millions le nombre des buveurs excessifs (plus de 10 cl d'alcool pur par jour) dont la consommation quotidienne conduirait à une alcoolisation permanente. Deux millions d'entre eux seraient déjà gravement atteints. Enfin, on chiffre tant bien que mal à 35.000 morts chaque année le nombre des décès attribués à l'alcool.

C'est dire l'étendue du problème. Et au moment où la presse monte en épingle les affaires de drogue et se plaît à parler de ce fléau qui menacerait la jeunesse, il est bon de rappeler qu'il est une drogue officielle, licite et consacrée en France : elle s'appelle l'alcool et elle tue deux fois plus que les accidents de la route.

Certes, l'alcoolisme est une maladie, mais ce n'est ni une maladie comme les autres ni une drogue comme les autres. Jusqu'à un certain point, la consommation d'alcool dépend de la conscience individuelle. Mais nous vivons dans un pays où la tradition, les préjugés, la religion longtemps elle-même ont célébré et célèbrent les bienfaits du vin. Une pression sociale considérable s'exerce sur l'individu pour l'amener à consommer. L'alcool est entré dans les mœurs, il fait partie des fêtes, il semble l'ingrédient indispensable à toute vie sociale. La publicité sous toutes ses formes, directes ou indirectes, contribue à associer l'alcool à la réussite sociale, individuelle ou même familiale. En un siècle, l'alcool a pénétré dans tous les milieux et en contrepartie l'alcoolisme est devenu un phénomène de masse. Car le revers de l'exaltation de l'alcool, c'est la déchéance, le rejet, la démence et la cirrhose ; c'est le drame personnel ou familial, le vieillissement prématuré et la mort plus rapprochée et plus douloureuse.

Derrière toute cette façade sociale, on trouve, comme toujours, des intérêts privés, les intérêts des gens qui vivent de la fabrication et de la vente de l'alcool, un chiffre d'affaires de plus de trente milliards de francs, une branche industrielle prospère, un lobby de l'alcool que tout le monde et l'Etat le premier respecte et sert.

Ils ne font que profiter d'un besoin, diront-ils. Ils ne l'ont pas créé ; ils se contentent de fournir la demande. C'est vrai. Car comme toutes les drogues, l'alcool est une maladie sociale. Compagnon de la misère et de l'ignorance au début du XIX[e] siècle, il est toujours aujourd'hui pour certains, malgré l'augmentation du niveau de vie et de la culture, le remède contre les frustrations, les humiliations, il est le refuge contre les difficultés personnelles ou sociales. Le recours massif d'une société à la drogue n'a jamais été un signe de santé sociale. Au contraire, chez ceux pour qui ce recours est devenu un besoin, c'est le signe d'une insatisfaction profonde.

La lutte contre l'alcoolisme passe certes par la lutte déterminée contre les empoisonneurs. Elle passe surtout par la construction d'une autre société, dans laquelle les hommes seront heureux de vivre et ne demanderont pas à l'alcool des compensations illusoires qui conduisent les plus faibles à la dégradation.

Un produit du capitalisme

Les moralistes bourgeois ont été les censeurs d'autant plus sévères de l'alcoolisme qu'il leur est difficile de reconnaître que l'alcoolisme est un des produits du système capitaliste.

Certes, on a produit du vin et des boissons alcoolisées bien avant l'avènement du capitalisme. Il y a eu des beuveries et de l'ivrognerie depuis bien longtemps aussi : la littérature, d'Homère à Rabelais et de Rabelais à Diderot, en est témoin. Mais l'alcoolisme, en tant que phénomène social, en tant que maladie chronique touchant une proportion importante de la société, n'est apparu qu'avec la révolution industrielle.

Pratiquement jusqu'au XIX[e] siècle, le vin est resté une boisson de riche et l'alcool, sous forme d'eau-de-vie, est resté un produit aux vertus médicinales jusqu'au XVIII[e] siècle. Le commun des mortels ne buvait que les jours de fête, lors des grandes occasions. Et si les cabarets avaient leur clientèle, si on s'y enivrait, on ne trouvait pas encore d'alcoolisme au sens propre du terme.

Le développement des transports, la fabrication industrielle de l'alcool à partir du vin et surtout de la betterave et des céréales commencent à mettre le poison à la portée de toutes les bourses, à partir de la révolution industrielle, dans les années 1830.

Et avant d'être une maladie sociale liée aux mœurs et au mode de vie modernes, l'alcoolisme a été une maladie de la misère, s'abattant sur la classe ouvrière, parmi d'autres maladies de la misère aussi graves et aussi mortelles : le rachitisme, la tuberculose, les maladies professionnelles, la dénutrition. Et ce fut une maladie entretenue, car l'alcoolisme est un moyen de domination sociale.

L'alcoolisme est apparu avec la concentration de masses importantes de travailleurs sous-payés, misérables, mal logées et mal nourries, vivant dans la crainte du chômage : la misère s'oubliait au cabaret. Villermé, auteur d'un rapport officiel sur **L'état physique et moral des ouvriers** du textile en 1839, constatait que ceux qui avaient un niveau de vie correct ne connaissaient pas l'ivrognerie. Villermé, médecin, n'en tirait que des conclusions moralisantes. Mais dès cette époque, Engels, qui faisait les mêmes observations en Angleterre, écrivait :

« Toutes les séductions, toutes les tentations se réunissent pour entraîner les ouvriers à l'alcoolisme. Pour eux, l'eau-de-vie est presque l'unique source de joie, et tout concourt à leur mettre à portée de la main.

Le travailleur rentre fatigué, énervé de son travail... Il a un besoin pressant de distraction. Il lui faut quelque chose **qui fasse que son travail en vaille la peine, qui lui rende supportable la perspective de l'amer lendemain... Son corps, affaibli par le mauvais air et la mauvaise nourriture, exige impérieusement un stimulant externe ; son besoin de compagnie ne peut être satisfait qu'à l'auberge, il n'a pas d'autre endroit où rencontrer ses amis. Comment le travailleur pourrait-il ne pas être tenté à l'extrême par la boisson, comment pourrait-il résister à l'attrait de l'alcool ? ».**

Avec la disparition de l'extrême misère, aurait dû s'atténuer l'alcoolisme : il n'en fut rien. L'élévation du niveau de vie, en même temps que la baisse des coûts de revient et du transport des alcools et du vin, a fait des boissons alcoolisées un produit de consommation courante et, pour les capitalistes, un moyen de faire de l'argent, beaucoup d'argent. Et tandis qu'ils moralisaient par la voix de leurs prêtres, de leurs instituteurs ou leurs politiciens, les bourgeois faisaient de l'argent avec la santé des gens, en leur vendant de l'alcool, bien souvent trafiqué pour en vendre plus.

En 1900, les frères Pelloutier, qui sont parmi les fondateurs de la CGT, écrivaient :

« La consommation des boissons est la seule qui, depuis près de quatre-vingts ans, ait subi une augmentation croissante. (...) Si nous remontons à 1850, nous trouvons que la consommation de la France s'évaluait à environ 146 centilitres (il s'agit d'alcool pur) par habitant. En procédant par périodes décennales, nous constatons que la progression croit avec une régularité mathématique, malgré l'augmentation à certains moments des droits votés par les chambres. En 1860, la consommation est de 227 centilitres ; en 1871, de 281 ; en 1881, de 391 ; en 1892, de 456. En 1893 seulement elle a fléchi. »

On sait ce qu'il en est aujourd'hui : 2.240 centilitres d'alcool pur par habitant. L'alcoolisme s'est maintenu, car il est source de profit. En outre, en tant que dérivatif, il est un trop solide pilier de la société actuelle pour que bourgeois et Etat puissent songer à le combattre vraiment.

QUI BOIT ?

La proportion de personnes buvant un litre et plus de vin par jour, ou l'équivalent en boissons alcoolisées, est de :

— 42 % chez les ouvriers et les manœuvres ;

— 34 % chez les commerçants ;

— 18 % chez les employés et les cadres moyens ;

— 10 % dans les professions intellectuelles.

(Résultats d'une enquête INSERM publiés en 1972.)

Dans les maisons de retraite, en moyenne 25 % des vieillards hospitalisés présentent des manifestations d'alcoolisme aigu et 41 % des manifestations d'alcoolisme chronique.

L'alcoolisme a souvent débuté avant l'entrée dans l'établissement. Il y est entretenu par les conditions médiocres dans lesquelles sont souvent obligées de vivre les personnes âgées dans les maisons de retraite.

(Conclusions du colloque tenu fin 1968 par le groupement médical d'études sur l'alcoolisme.)

Notre prochain dossier :

LA RETRAITE

— Quel est le sort des neuf millions de retraités ?

— Quelles sont leurs revendications ?

— Les limites bien étroites de la démagogie gouvernementale: peut-on vivre avec 22 F par jour ?

— Quel est le rôle de la retraite dans la société capitaliste ?

dossier ALCOOLISME

l'alcool, une affaire po

la consommation d'alcool en France

DES RECORDS !

CONSOMMATION DES BOISSONS ALCOOLIQUES DANS LE MONDE EN 1972, PAR ADULTE DE PLUS DE 15 ANS.

PAYS	Vin en litres	Bière en litres	Spiritueux en litres d'alcool pur (1971)	Consommation totale en litres d'alcool pur
C.E.E.				
France	141,8	53	2,9	22,4
Italie	144,3	16,9	2,2	17,7
All. fédérale	28,6	188,5	4,3	15,7
Luxembourg	53,8	158,7	2,8	14,7
Belgique	20,9	182,7	2	12,4
Danemark	10,4	140,4	1,6	10
Pays-Bas	11	90,4	2,9	9,3
Gr. Bretagne	5,3	140	1,3	9,1
Irlande	7,3	97,3	2,3	7,7
Autres pays				
Portugal	139	22,2	0,7	19
Espagne	89	50	3,9	17,1
Autriche	44,9	137,3	2	15,3
Suisse	57,6	96,9	2,5	14,1
Hongrie	50,8	75	3,8	12,3
Australie	12,2	176,4	1,4	11,9
Nouv. Zélande	7,9	167,9	1,5	11,5
Canada	6,5	111,3	3,6	10,9
Tchécoslovaquie	16,9	188,5	3,1	10,8
Yougoslavie	37	41,1	4,1	10,3
Etats-Unis	7,7	99,4	4	8,8
All. de l'Est	6,6	132,9	3,6	8,5
Pologne	8,4	45,5	4,7	8,5
Bulgarie	25,1	35,9	2,3	7,9
Suède	8,8	72,3	3,2	7,3
Finlande	5,8	65,2	2,8	6,7
Norvège	2,64	51,7	2,1	5,1
U.R.S.S.	15,3			

La France détient donc le record de la consommation d'alcool dans le monde, avec 22,4 litres d'alcool pur consommés chaque année par habitant. Ce chiffre augmente encore si l'on ne tient compte que de la population de plus de 20 ans : il passe à 25 litres !

Cela donne en quantité pour l'année 1972 en France, selon la Régie des alcools :

— 6 milliards de litres de vins,
— 2 milliards 400 millions de litres de bière (dont 1 milliard et demi de plus de 5 degrés),
— 130 millions de litres d'alcool pur sous forme de liqueurs, apéritifs et digestifs,

soit au total près de 900 millions de litres d'alcool pur.

La consommation de bière a doublé en dix ans tandis que celle des anisés augmentait de 300 % et celle du whisky de 800 %.

Un deuxième record est celui du nombre de débits de boissons par habitant : il y a un café pour 240 habitants, contre un pour 300 en Allemagne et un pour 5.000 en Suède.

ceux qui en vivent

Il n'y a pas que les crus qui sont, sur l'étiquette du moins, divers et variés. Les marques aussi. C'est que le commerce du vin, aujourd'hui encore, est morcelé entre 7.000 entreprises, généralement de petite taille.

Mais il y a aussi les gros : la plus grande entreprise, la Société des Vins de France, couvre 15 % du marché.

La SVF fait un milliard de chiffre d'affaires. Grap, Postillon, Préfontaines, Kiravi, Margnat, c'est elle.

Juste derrière, en seconde position, il y a Castel-Vins. Plus d'un demi-milliard de chiffre d'affaires. Le quotidien patronal **La Vie Française** commente : **« Une belle affaire. Rentable ».** Au troisième rang, Nicolas, dont 13 % du capital ont été rachetés par la SVF.

Quant aux spiritueux (c'est-à-dire les apéritifs, les eaux-de-vie et les liqueurs), c'est le domaine des grandes sociétés, avec ce que cela signifie de liens financiers et commerciaux en tout genre, qui font qu'il n'est pas facile de savoir qui possède qui.

Il y a d'abord Pernod et Ricard. A eux deux (ils sont maintenant regroupés), ils font un milliard de chiffre d'affaires. Et ils ne se limitent pas au pastis : Ricard fait dans le porto, le calva, le rhum, le champagne et même le whisky. Pernod a 28 % du capital du CDC (Dubonnet, Cinzano, Byrrh). Et CDC a lui-même des intérêts dans le champagne, dans le cognac et dans le vin, puisqu'il possède 45 % de la Société des Vins de France. Grâce au vin, CDC a touché en 1974 la bagatelle de deux milliards de francs comme dividende.

Les affairistes de l'apéro se sont donc attaqués aux secteurs plus anciens, cognac ou champagne, car ce sont des secteurs sûrs, de bon rapport, avec un important marché d'exportation (80 % pour le cognac).

Il ne faut pas oublier non plus les grands de la bière, dont le chiffre d'affaires ne cesse de croître (Européenne de Brasserie, Union des Brasseurs, Kronenbourg, Alsacienne de Brasserie, etc.) et qui ont fait porter leurs efforts sur la bière dite de luxe (c'est-à-dire contenant plus de 4,77° d'alcool).

En 1972, le chiffre d'affaires de l'industrie française de la bière a été de 2.653.779.841 francs pour vingt millions d'hectolitres. Quatre groupes ou sociétés assurent 75 % des ventes de bière. BSN contrôle à lui seul 47 % du marché.

L'alcool tue beaucoup de monde, mais certains en vivent... bien.

la publicité pour les boissons alcoolisées...

« Pour les boissons du cinquième groupe (pastis, whisky, gin, vodka, genièvre), la publicité est interdite d'une manière générale. » C'est la loi. Les seules exceptions permises sont l'inscription du nom du produit sur les voitures de livraison, l'affichage — réglementé — à l'intérieur des débits de boisson et la présence simple d'un échantillon de boisson à la vitrine du détaillant. C'est-à-dire que tout le reste, l'essentiel de la publicité de ces boissons, est strictement illégal.

Pour les boissons du troisième groupe (apéritifs à base de vin, porto, martini, Dubonnet, americano, etc.) la publicité est permise lorsqu'elle indique exclusivement la dénomination et la composition du produit, le nom et l'adresse du fabricant, des agents et dépositaires ; on sait ce qu'il en est dans la pratique.

Quant aux boissons appartenant au deuxième groupe (vin, bière, cidre, vins doux naturels) et au quatrième groupe (calvados, rhum, cognac, anisettes, liqueur et eau-de-vie), il n'existe pratiquement pas de limitation à leur publicité (sauf auprès des mineurs). C'est pourquoi les couloirs du métro et les stations sont pleines de ces affiches vantant le rhum ou la Marie-Brizard... jusqu'à plus soif.

C'est parfaitement légal.

...et comment les fabricants contournent la loi

Les fabricants d'alcool (et spécialement ceux du cinquième groupe) ont beau savoir que l'Etat ne les sanctionne guère, ils prennent parfois la précaution de contourner la loi, au lieu de la violer purement et simplement.

C'est le cas en ce qui concerne la publicité radio sur le whisky : on commence par annoncer **« à vous l'émetteur »,** car les émetteurs sont censés être à l'étranger, et une publicité émise en dehors des frontières ne tombe pas sous

LEUR BUDGET PUBLICITAIRE

La revue **50 millions de consommateurs** rapportait dans son numéro de février 1974 que, durant les dix premiers mois de 1973 les grands noms du vin, de la bière et des spiritueux avaient dépensé 50.222.000 F simplement pour la publicité.

Ces chiffres sont à rapprocher des budgets dont disposent les organismes à vocation anti-alcoolique.

Le Haut Comité d'Etudes et d'Information sur l'Alcoolisme, organisme officiel, a reçu, lui, en 1972, pour son fonctionnement, 2.931.000 F.

Calculez.

...our les fabricants... et pour l'état

le coup d'une loi française. On vante le whisky « chose » ou « machin ». On ajoute **« en vente en Belgique »,** et le tour est joué.

Pour les pastis, le procédé est différent : la publicité est faite pour un autre produit de la même marque, dont le nom est écrit en petit dans un coin de l'affiche : « Ricard anisette » ou « Berger sirop de luxe ». Comme l'anisette ou le sirop n'appartiennent pas au cinquième groupe, on a le droit d'en faire de la « pub ». Et si le consommateur pense au pastis quand il voit écrit Ricard, c'est pure coïncidence.

vin et chimie

Un des arrêtés d'application du décret du 12 octobre 1972, parus au **J.O.** du 20 novembre 1973, concernant l'obligation de porter sur les étiquettes des produits alimentaires les composants et la catégorie des additifs (colorants, conservateurs, arômes, etc.), en exclut le vin et la bière.

Après les scandales du vin corse fabriqué sans raisin et des vins de Bordeaux trafiqués, voilà qui n'est guère rassurant. D'autant qu'un certain nombre de produits entrent légalement dans la fabrication du vin en France : le sucre de betterave ; l'anhydride sulfureux pur et les bisulfites alcalins ; le phytate de calcium ; le monosulfite de sodium ; le caramel de raisin (comme colorant) ; l'acide sorbique ; les sorbates de sodium et de potassium ; l'acide métatartrique l'acide ascorbique ; le chlorure de sodium dans la mesure de 1 g/l.

Dans certains additifs, on trouve aussi le phosphate d'ammonium, le tartrate neutre de potassium et le carbonate de calcium.

(Cité par **Alcool et Alcoolisme,** éd. Mouche.)

l'Etat et la lutte contre l'alcoolisme

Parce qu'il est dans une certaine mesure chargé de veiller à la santé publique et qu'il prétend défendre les intérêts de la société en général, l'Etat ne peut pas se désintéresser complètement du problème de l'alcoolisme. Longtemps, pour des raisons électorales et politiques — au pire sens du terme —, le Parlement a reculé devant toute atteinte au privilège des bouilleurs de cru. La situation du petit viticulteur a été l'alibi pour ne pas s'attaquer aux grands de l'alcool, betteraviers, brasseurs, pinardiers et autres fabricants d'eau-de-vie.

Mais l'alcoolisme est devenu un phénomène de masse et ses conséquences socio-économiques sont telles que personne ne peut plus les ignorer. On a essayé de chiffrer le coût de l'alcoolisme en France en tenant compte des dépenses hospitalières, du nombre des accidents de la route, des accidents du travail, etc. Le résultat, assez hasardeux, fait tenir dans une fourchette de 6 à 8 milliards de francs nouveaux le coût de l'alcoolisme pour les finances publiques.

Ainsi, l'alcool coûterait deux fois plus qu'il ne rapporte... à l'Etat. Mais on ne peut pas confondre finances de la Sécurité sociale et finances de l'Etat. Et, surtout, l'alcool ne rapporte pas qu'à l'Etat. L'alcool rapporte à une profession bien organisée, et rapporte gros. L'Etat ne saurait s'attaquer ni à Ricard, ni aux grands brasseurs, ni aux grands négociants de l'alcool.

Il se contente donc de mesures après coup, visant à limiter les dégâts : la dernière en date concerne le Code de la route et fixe le maximum d'alcool autorisé officiellement à 0,80 g. Toutes ces mesures ont été suggérées par le Haut Comité d'Etudes et d'Information sur l'Alcoolisme, organisme officiel créé sous le gouvernement Mendès-France et qui continue aujourd'hui à « étudier » les méfaits de l'alcoolisme et à essayer de faire respecter la législation en vigueur.

Mais que peut-il contre les intérêts qu'il est censé combattre ? Tout est dérisoire y compris son budget : 2.500.000 francs par an !

Les taxes perçues

L'Etat perçoit des taxes sur le vin et l'alcool : droit de circulation, de consommation, fabrication, etc., sans compter la TVA bien sûr.

Si cette taxe est faible sur le vin, elle est par contre beaucoup plus importante sur les spiritueux et alcools. Voici comment **Vent d'Ouest,** qui se présente comme le journal des paysans-travailleurs, décompose le prix d'une bouteille de cognac :

Détail d'une bout. de cognac	Part du product.
40 cl d'eau-de-vie (récolte 1973)	6,74
Fournitures diverses, bouteilles, etc.	2,36
Main-d'œuvre	0,65
30 cl d'eau distillée à 12 F le litre	0,036
Taxes droits de consommation	12,24
Prospection + publicité	4,00
	24,026
Profit minimum	3,18
Prix HT	27,20
TVA	4,80
Prix total minimum	32

A noter que la part de l'Etat est presque le double de celle du producteur.

C'est dire que l'alcool rapporte à l'Etat des recettes importantes. Voici le détail de ces rentrées pour les années 1969-70-71-72 :

EN MILLIONS DE FRANCS

	1969	1970	1971	1972*
Droit de circulation (sur les vins et cidres)	474	460	433	465
Droit sur les bières dites « de luxe »	45	64	71	74
Autres bières	—	—	57	50
Droit de consommation sur les alcools	1.607	1.896	1.950	2.405
Taxe sur les apéritifs	428	449	433	597
Bénéfice net réalisé par le serv. des alcools	140	140	140	140
	2.694	3.009	3.084	3.731

(*) A l'exclusion des impôts ordinaires, tels que la taxe à la production ou la taxe à la valeur ajoutée, qui seraient perçus de toute façon si le sol, les investissements et la main-d'œuvre utilisés pour produire des boissons alcooliques, étaient consacrés à d'autres produits.

La réglementation actuelle contre l'alcoolisme

Depuis 1954, l'Etat a pris trois sortes de mesures pour lutter contre l'alcoolisme.

D'abord des mesures d'ordre pénal : elles visent essentiellement à réprimer l'ivresse sur la voie publique (celle-ci est punie par la garde à vue, l'amende et, s'il y a récidive, l'emprisonnement). Une loi prévoit le traitement obligatoire des alcooliques jugés dangereux.

Deuxième type de mesures, les mesures d'ordre fiscal : la taxation des boissons alcoolisées est censée limiter la consommation. Mais en fait, les boissons fermentées (vin, bière, cidre) ne sont soumises (en dehors de la TVA) qu'à une taxe qui représente au maximum dix centimes par litre. Seuls les spiritueux sont assez lourdement taxés.

Enfin, troisième type de mesures, les mesures dites « économiques », qui visent la production et la distribution d'alcool.

Les mesures réglementant la distribution visent surtout la publicité et les débits de boissons.

Ceux-ci, outre l'acquittement d'un droit de licence, sont soumis à certaines conditions d'installation. Ils doivent, par exemple, être situés à une distance minimum (fixée par le préfet) des hôpitaux, hospices, maisons de retraite, dispensaires, etc. Dans les grands ensembles urbains, il ne doit pas y avoir un débit de boissons pour moins de trois mille habitants.

La loi interdit aux débitants de servir des gens manifestement ivres ou des mineurs.

Enfin, un décret de 1955 accordait certains avantages fiscaux aux débitants de boissons alcoolisées qui se reconvertiraient.

Les mesures effectivement prises pour essayer de diminuer la production d'alcool se limitent à peu de choses : d'une part, interdiction de créer des vergers de pommiers à cidre ; indemnisation de l'arrachage des arbres produisant de mauvais fruits ; mesures financières favorisant la fabrication de jus de pomme ; sans oublier bien sûr, suppression en 1960 du « privilège des bouilleurs de cru ».

Le privilège des bouilleurs de cru

Les bouilleurs de cru, ce sont les propriétaires, fermiers, etc., qui fabriquent des eaux-de-vie en distillant des produits de leur récolte : vin, cidres, marcs, prunes, cerises. Leur production, en principe, n'est pas destinée à être commercialisée mais à leur consommation personnelle.

Actuellement, il y a 2.500.000 bouilleurs de cru déclarés ; on estime que environ 1.300.000 distillent effectivement. Ils produisent au total entre 400.000 et 500.000 hl d'alcool pur (dont 120.000 en franchise et au moins autant en fraude).

Cette production locale est dans une large mesure responsable du développement de l'alcoolisme dans les régions rurales. Les statistiques montrent qu'il y a un lien direct entre la densité de bouilleurs de cru dans une région et le nombre de décès ou de cas de folie dus à l'alcoolisme dans la même région.

Or, depuis 1808, les bouilleurs de cru étaient dispensés de toutes les taxes et contrôles qui frappaient tous les autres producteurs d'alcool : c'est ce qu'on a appelé « le privilège des bouilleurs de cru ».

Aujourd'hui, ce privilège légal est en voie de disparition. En effet une ordonnance de 1960 a supprimé par extinction l'allocation en franchise (c'est-à-dire l'exemption de toute taxe pour une quantité fixée d'alcool produit). Cependant le privilège restait acquis à ceux qui en bénéficiaient déjà (franchise pour 10 l d'alcool pur) ; mais ils ne peuvent plus le transmettre à leurs héritiers.

Mais pour en arriver là, pour arriver à la suppression en douceur de ce privilège fiscal, il a fallu presque un siècle. Et l'histoire des tentatives gouvernementales pour s'attaquer au privilège des bouilleurs de cru est significative des limites de l'action de l'Etat dans le domaine de la production d'alcool.

En 1874, une loi est adoptée pour réduire le privilège ; l'année suivante elle est abolie. Et tel sera le sort de toutes les lois en la matière jusqu'en 1960. 1903, 1916, 1940, 1953, 1954, 1959, autant de tentatives, autant d'échecs. Il faudra attendre 1960 et les pouvoirs spéciaux dont jouissaient De Gaulle et son gouvernement pour que le projet de réforme actuel soit approuvé.

Et pourtant, les bouilleurs de cru ne représentent qu'un secteur marginal de la production d'alcool, qu'une fraction minime des intérêts en jeu.

dossier ALCOOLISME

LA MALADIE ALCOOLIQUE

Absorbées régulièrement en quantités trop importantes, les boissons alcooliques entraînent une véritable toxicomanie, le buveur devenant incapable de se passer de sa drogue.

Il ne s'agit plus alors d'un simple besoin psychologique, mais bien d'une véritable accoutumance de l'organisme. L'alcoolique ne se trouvera paradoxalement dans son état « normal » — à la fois subjectivement et objectivement, comme on peut le montrer en le soumettant à des tests de comportement — qu'après avoir ingéré une certaine quantité d'alcool, lorsque son taux d'alcoolémie (quantité d'alcool dans le sang) aura atteint un certain niveau. Dans la vie courante, ce phénomène est illustré par tous les buveurs qui se précipitent le matin sur le premier verre de vin ou d'alcool et dont on voit les tremblements s'atténuer après cette première ingestion.

Chez l'alcoolique, le sevrage brutal de toute boisson alcoolisée peut d'ailleurs déclencher des troubles graves, dont les plus spectaculaires constituent la grande crise de « delirium tremens ».

L'abus des boissons alcoolisées peut aussi amener une véritable dégénérescence d'organes vitaux de l'organisme.

La cirrhose du foie, qui se constitue sans bruit pendant des années, pour emporter très souvent le malade en quelques mois dès qu'elle est révélée, en est l'exemple le plus connu. Mais l'alcool est également un toxique pour le système cardio-vasculaire (contrairement à la légende comme quoi il serait bon dans les maladies coronariennes) et peut entraîner à la longue des lésions importantes du muscle cardiaque.

L'alcoolisme peut également entraîner des troubles neurologiques et psychiatriques importants.

Enfin, soit parce qu'il soumet l'ensemble des cellules de l'organisme à une agression constante, soit parce qu'il perturbe le fonctionnement du système de défense immunitaire, l'alcoolisme favorise ou aggrave un certain nombre de maladies. C'est en particulier le cas de la tuberculose qui, avec les progrès réalisés par la multiplication d'antibiotiques antituberculeux efficaces, ne devient plus guère une maladie chronique que chez les alcooliques. C'est également le cas du cancer, dont l'incidence sur les alcooliques est bien supérieure à ce qu'elle est sur l'ensemble de la population.

« L'alcool tue lentement. On s'en fout, on n'est pas pressé », dit une histoire célèbre. Mais cette histoire oublie seulement que l'alcool tue aussi mochement.

MORTALITE PAR CIRRHOSE EN 1972

Taux pour 100.000 habitants calculé par département du lieu du décès

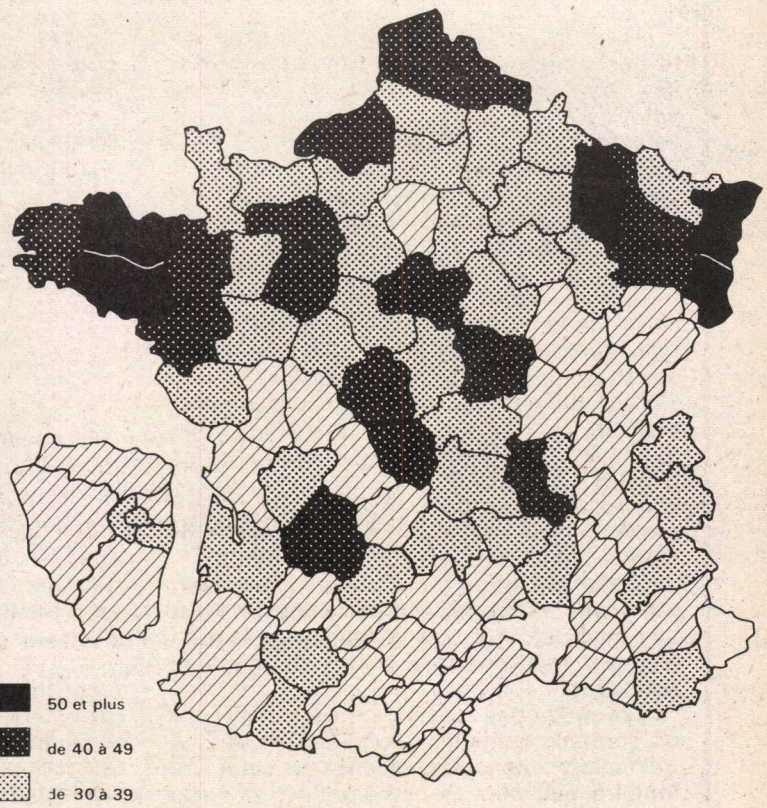

A quelle dose quotidienne l'alcool est-il dangereux ?

L'estimation de la quantité d'alcool que peut boire un adulte, de manière régulière, sans danger, est délicate. Car les effets toxiques de l'alcool ne dépendent pas seulement de la quantité absorbée, mais de la manière dont elle est absorbée, des taux d'alcoolémie atteints.

Lorsque le taux d'alcoolémie s'élève, l'organisme met en effet d abord en jeu des mécanismes de détoxication non dangereux pour lui. Puis, si la concentration dans les tissus dépasse un certain seuil, des mécanismes de suppléance qui eux sont dangereux.

Les auteurs du cours d'alcoologie de la faculté de médecine de Tours estiment : « *On peut considérer que la dose de sécurité est de l'ordre de 28 g d'alcool pur à chaque repas, assurant pendant quatre heures une alcoolémie pour laquelle l'oxydation de l'alcool peut se faire selon le système non dangereux, soit au maximum 1 l de vin à 10° par jour, en plusieurs fois pour un homme de 70 kg et 0,750 chez la femme. Il est sage de ne pas recommander cette dose maximale mais de réduire à 0,750 pour l'homme et 0,500 pour la femme, de façon à laisser une marge de sécurité.* »

Il faut noter que l'idée largement répandue comme quoi les travailleurs de force pourraient boire sans danger des doses de boissons alcoolisées nettement supérieures, est dénuée de fondement. L'alcool ne peut pas, en effet, être utilisé par l'organisme comme combustible du travail musculaire. Et il est donc soumis, chez le travailleur de force comme chez le sédentaire, au même métabolisme (c'est-à-dire aux mêmes voies de destruction par l'organisme), avec les mêmes effets toxiques.

Cette légende tire simplement son origine du fait que l'alcool, en tant qu'anesthésique, supprime chez le travailleur la sensation de fatigue, et lui permet donc de travailler plus... au prix d'un vieillissement précoce.

Les buveurs

Il y a ceux qui boivent trop, simplement parce que c'est l'habitude dans leur milieu social ou professionnel, sans pour cela avoir des problèmes particuliers. Et il y a ceux qui recherchent plus ou moins consciemment dans l'alcool l'oubli de leurs difficultés (que l'alcool ne diminuera pas, bien au contraire).

Il y a les alcooliques réguliers, dont la consommation quotidienne est presque constante. Et ceux qui oscillent entre des périodes de quasi-abstinence, et des périodes où ils boivent jusqu'à l'ivresse.

Il y a l'alcoolisme des pauvres, au gros rouge et au Ricard. Et l'alcoolisme mondain au cognac et au whisky.

Il y a ceux qui se vantent de leurs exploits et de leur capacité. Et ceux qui boivent honteusement, en cachette (et c'est le cas, en particulier de la plupart des femmes alcooliques).

L'alcoolisme a mille visages, parce que la conjonction de la pression sociale, et des problèmes individuels (bien souvent liés eux-mêmes à la société dans laquelle nous vivons) peut prendre aussi mille aspects différents. Mais le résultat est le même.

Les décès dus à l'alcoolisme évaluation

Selon la **Revue de l'alcoolisme 1973** les statistiques sanitaires concernant les décès dus ou imputés directement à l'alcoolisme en 1972 seraient les suivantes :

décès par alcoolisme en hôpitaux psychiatriques	4.452
4/5 des cirrhoses du foie	14.100
4/5 des cancers de la bouche et de l'œsophage	7.878
1/3 des tuberculoses de l'appareil respiratoire	1.015
1/2 des homicides	217
1/4 des suicides	2.087
1/3 des accidents de la route	4.633
1/10 des autres accidents	2.540
Total	36.922

Les admissions en hôpitaux psychiatriques

En 1971, 35 % des hommes hospitalisés en hôpital psychiatrique l'étaient soit pour psychose alcoolique, soit pour alcoolisme chronique. 8 % des femmes l'étaient pour les mêmes raisons.

Entrées des hôpitaux psychiatriques pour psychose alcoolique et alcoolisme chronique

	Total des admissions		
Années	Hommes	Femmes	Total
1961	12 656	2.966	15.622
1962	16.014	2.697	18.711
1963	18.556	3.342	21.898
1964	18.130	3.535	21.665
1965	21.597	3.737	25.334
1966	21.795	4.142	25.937
1967	23.230	4.352	27.582
1968	24.389	4.600	28.989
1969	24.786	4.716	29.502
1970	26.026	5.031	31.057
1971	27.675	5.675	33.350

devant l'alcool

Comment désintoxiquer un alcoolique ?

Même lorsqu'ils ont pris conscience de la déchéance vers laquelle ils sont entraînés, la plupart des alcooliques sont incapables d'arrêter de boire grâce à leur seule volonté.

Diverses méthodes de désintoxication ont été proposées. La cure de sevrage en milieu hospitalier permet d'isoler le malade de tout contact avec des boissons alcoolisées et de mettre en œuvre un traitement symptomatique visant à rendre moins pénible l'arrêt de la boisson. Mais ses résultats sont bien aléatoires, les rechutes étant nombreuses.

Pour obtenir des résultats plus solides, diverses méthodes ont été proposées, telle la « cure de dégoût », qui consiste en injections répétées d'apomorphine, suivies d'absorptions de boissons alcoolisées, qui provoquent à chaque fois des vomissements. L'utilisation de l'antabuse (disulfirame), qui provoque dans les mêmes conditions une congestion intense de la face, des maux de tête, des palpitations, et parfois des vomissements, relève de la même technique.

Ces méthodes barbares visent à obtenir un véritable conditionnement antialcoolique du malade. Acceptables chez le sujet volontaire qui, connaissant les limites de sa propre volonté, demande l'aide d'un traitement d'interdiction, elles sont d'autant plus contestables dans le cas des cures forcées que tous les auteurs sont d'accord pour reconnaître la parfaite inutilité de ces dernières, les rechutes étant quasi-systématiques dans ce cas.

Même chez les sujets volontaires, les rechutes sont fréquentes. Car ceux qui ont eu recours à l'alcool pour oublier leurs problèmes retrouvent évidemment ceux-ci intacts, à leur sortie de l'hôpital et ne tardent pas, bien souvent, à rechercher dans l'alcool une nouvelle évasion.

C'est à cause de l'importance de ce risque de rechute que l'ancien alcoolique désintoxiqué doit s'abstenir de toute boisson alcoolisée.

Les résultats obtenus sont de toute manière globalement assez décevants. C'est que, si l'évolution qui a amené ces dernières années bon nombre de médecins à ne plus considérer l'alcoolisme comme un « vice » mais comme une maladie, a amélioré les contacts malades-médecins, l'alcoolisme n'est pas une simple maladie individuelle, mais un phénomène social. Et tant que ses causes sociales n'auront pas été supprimées, toutes les cures de désintoxication du monde n'y changeront pas grand-chose.

L'IREB : comptez vos verres, Pernod compte ses millions

Les douze plus grandes marques françaises de spiritueux ont fondé et financé un institut, mais oui, de lutte contre l'alcoolisme... au nom de l'intérêt bien compris des fabricants. Car selon son président **« l'alcoolisme porte préjudice à l'image de marque du produit... Loin d'occasionner des ventes supplémentaires, il inhibe la consommation normale ».**

Cette institution, l'IREB, annonçait son intention de se livrer à des études « objectives » sur la consommation d'alcool et ses dangers, et de dégager des règles de conduite pour la consommation « normale » d'alcool.

Curieux institut, et curieuse démarche !

En toute « objectivité », l'IREB résuma, en juin 1975, le bilan de ses « travaux » par une formule péremptoire : **« Pas plus de sept verres. Comptez vos verres ».** Par cette formule, l'IREB prétendait seulement rendre compréhensible par tous ses conclusions « scientifiques » : à savoir que l'absorption de 3/4 de litre de vin, soit approximativement sept verres par jour, serait le maximum de consommation journalière acceptable pour un homme adulte pesant 80 kilos.

Mais la formule : **« Pas plus de sept verres. Comptez vos verres ! »**, transformée en flash publicitaire par l'IREB, n'était rien d'autre qu'une campagne **pour** la consommation des boissons alcooliques, l'IREB assurant à tout un chacun qu'il pouvait boire sans danger... jusqu'à sept verres. Sept verres quels qu'ils soient: grands ou petits, du bock de bière peu alcoolisée au grand verre de pastis, sept verres entre ou pendant les repas ; et sept verres quel que soit le consommateur : homme ou femme, jeune ou vieux, qu'il pèse 80 kilos ou 50 kilos, qu'il soit ancien alcoolique ou non... Car, dans le souci de « simplification » de l'IREB, voilà que toutes ces précisions avaient curieusement disparu !

Associations d'anciens malades alcooliques

Il existe en France une dizaine d'organismes qui se donnent pour but de lutter contre l'alcoolisme. Les deux plus connus, les Alcooliques Anonymes et la Croix Bleue, se sont créés à l'initiative de mouvements religieux ; d'autres, comme Amitié PTT ou La Santé de la Famille des Chemins de Fer Français, regroupent des travailleurs luttant contre l'alcoolisme dans leur milieu professionnel.

D'autres, comme Vie Libre et Joie et Santé, se veulent des mouvements s'adressant aux milieux plus populaires.

Outre la propagande antialcoolique, ces organismes se proposent d'aider à la guérison des alcooliques en s'efforçant de créer autour de l'alcoolique qui sort de cure un milieu amical, où celui-ci n'aura plus l'impression d'être un homme rejeté par tous, mais un malade en voie de guérison, aidé en cela par des gens qui, comme lui, étaient pour une bonne part des anciens alcooliques.

Cependant, malgré nombre de réussites, l'action de ces mouvements est limitée. D'une part parce que ne s'adressent à eux que les alcooliques décidés à s'en sortir ; mais surtout parce que le milieu créé autour de l'alcoolique est somme toute artificiel. Il n'est pas possible à ces quelques associations de faire abstraction de toute la société, et d'éliminer les causes qui ont conduit un homme à la surconsommation d'alcool.

ADRESSE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS MALADES ALCOOLIQUES

LA CROIX BLEUE :
47, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 874-85-22.
LA CROIX D'OR :
10, rue des Messageries, 75010 Paris. Tél. : 770-34-18.
VIE LIBRE :
8, imp. Dumur, 92110 Clichy. Tél. : 737-19-27.
LES ALCOOLIQUES ANONYMES :
65, quai d'Orsay, 75007 Paris. Tél. : 705-44-87.
JOIE ET SANTE :
32, rue Keller, 75011 Paris. Tél. : 700-79-82.
LES BONS TEMPLIERS :
7, rue du Major Martin, 69001 Lyon. Tél. : 78-28-07-04.
LA SANTE DE LA FAMILLE ET SECTION DES CHEMINOTS ABSTINENTS :
1, imp. d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : 874-34-41.
AMITIE PTT :
106, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 256-02-03.
SANTE-AMITIE PREFECTURE DE PARIS :
2, rue Lobau, 75004 Paris. Bureau nº 22. Tél. : 277-15-40, Poste 52-13.
VIVRE :
2, allée de Coubron, 93320 Clichy-sous-Bois. Tél. : 936-53-48.

Un ancien buveur raconte :

LO : *Comment t'es-tu mis à boire ?*

— Au début, j'ai bu comme tout le monde. J'étais timide ; j'ai bu du vin rouge, convaincu que cela me donnerait du culot. A trente ans je me suis rendu compte que je ne pouvais plus me passer de pinard. J'ai consulté un médecin qui m'a envoyé en cure de désintoxication.

LO : *Quel fut le résultat ?*

— Après la cure, je suis resté plusieurs mois sans boire. Puis, sur un coup de cafard, j'ai bu à nouveau progressivement et, sur dix ans, j'ai rechuté plusieurs fois. Je ne pensais qu'à boire, cherchant à être ivre rapidement mais j'avais la force d'aller à l'hôpital en cure, par moi-même.

LO : *Quelles étaient les répercussions sur ta vie professionnelle ?*

— Je n'ai jamais été licencié pour alcoolisme, je changeais de boîte facilement, étant professionnel métallurgiste, mais je n'avais plus aucune stabilité.

LO : *Comment as-tu pu t'en sortir ?*

— J'ai fait la connaissance d'un groupe d'anciens buveurs où un ancien m'a engueulé. Je continuais les cures et après l'essai d'implant que je ne pouvais supporter, le déclic s'est produit. J'ai décidé de ne plus boire. Avec l'absorption d'un médicament « garde-fou », avec un contact régulier avec le groupe et l'hôpital, j'ai mis plus d'un an à me stabiliser et plusieurs années à retrouver ma personnalité.

Sur le vif : "garçon, un jus de raisin !"

« Et pour vous, ce sera ? » — « Un jus de raisin ! » Voilà l'expérience à laquelle je me suis livré, dans un café parisien comme il y en a quelques milliers. Mais impossible de passer inaperçu lorsqu'on se livre à ce genre d'enquête. Derrière le bar, les claquements de porte se succèdent. Le garçon crie à la patronne : **« Où sont les jus de raisin ? ».** La patronne n'en sait rien. Le garçon cherche fébrilement, derrière les bouteilles, où diable se trouvent les jus de fruit. Les consommateurs, alertés, lèvent la tête et dévisagent l'individu qui a commandé un jus de raisin. Derrière le bar, la conversation continue entre le garçon et la patronne, sur la place de rangement du jus de raisin. Tout le café en profite et suit avec attention l'événement. Car c'est bien un événement. Il semble y avoir bien longtemps que personne n'a demandé une telle boisson.

Pour finir, une petite boîte de jus de raisin m'est servie. Les douze centilitres remplissent tout juste un petit verre. Coût de ces deux gorgées de liquide trois francs service compris. Le même jus, après fermentation, et servi sous forme d'un ballon de rouge, coûterait tout simplement moitié prix. J'ai compris pourquoi les consommateurs du café me regardent comme si j'étais fou !

L'alcool à l'armée

Quelle est la place de l'alcool à la caserne ?

Chez les appelés, la « cuite » fait partie des traditions : souvent même les gars parlent longtemps à l'avance de la cuite qu'ils prendront pour fêter leur libération, ou pour fêter le « père-cent ».

Il faut bien dire que le soir, quand les gars sortent en ville, il n'y a plus, à partir de dix-neuf heures, que les cafés qui soient ouverts.

Et les militaires de carrière ?

Pour eux, un « vrai militaire », c'est quelqu'un qui tient bien l'alcool ; et c'est vrai, d'ailleurs, qu'ils tiennent bien l'alcool. Il faut dire qu'à la différence des appelés, ils ont de l'entraînement !

A titre d'illustration, voici le témoignage d'un camarade affecté dans une unité de parachutistes :

« Pendant un moment, nous avons eu avec nous des engagés. Tous les soirs, ils se rendaient au foyer. Là, devant nous, ils avalaient de la bière sans discontinuer, jusqu'à être ivres-morts, par caisses entières. Pour tenir le plus longtemps possible, ils passaient leur ceinturon dans la barre d'appui du comptoir. »

A lire sur le sujet :

— L'alcoolisme, **par Georges Malignac. Collection Que Sais-je ?**
— 30.000 morts par an ou l'alcoolisme, **de J. Humbert et J. Raffin. Documentation française illustrée.**
— L'alcool et l'alcoolisme. **Collection « Mouche ».**
— L'alcoolisme - **dossier de** Après-Demain, **journal mensuel de documentation politique.**

dossier ALCOOLISME

Le mouvement ouvrier et la lutte contre l'alcoolisme

Quand le mouvement ouvrier ne considérait pas Ricard comme un bienfaiteur

A une époque où les journaux ouvriers ne publiaient pas des pages entières de publicité pour les apéritifs, on pouvait lire dans le premier journal qui se réclama du marxisme en France, **Le Socialiste,** de Jules Guesde : **« Les hommes et les femmes de la société communiste de l'avenir pourront boire du vin naturel à leur contentement et laisser l'eau aux bêtes, aux proudhoniens et autres anarchistes... »** C'est bien sûr une boutade ; car à l'époque, aucun militant ouvrier digne de ce nom, aucune organisation syndicale ou politique ne se seraient dispensés de lutter contre l'alcoolisme dans la classe ouvrière. Les socialistes, les syndicalistes, les révolutionnaires de tout bord, se donnaient pour tâche première d'élever la conscience des travailleurs. Et cela passait par la lutte contre l'emprise de l'alcool. Pas au nom de la morale, ou même de l'hygiène : mais au nom de l'émancipation du prolétariat de toutes les contraintes physiques et morales que lui impose le capitalisme.

La première chose que font syndicalistes et socialistes, c'est de situer les responsabilités. Un journal socialiste écrit : **« L'alcoolisme sera l'un des plus grands crimes de la classe exploitante, car il a été l'un de ses plus sûrs instruments du règne. »** La parole de Lafargue — **« Le vice du travail appelle les autres vices autour de lui »** — est reprise: l'alcool est inséparable du salariat. La seule manière d'anéantir l'alcoolisme est de supprimer ce système où l'ouvrier est poussé à rechercher l'alcool **« comme anesthésiant de la fatigue, de la faiblesse, de la colère et de la faim ».**

Et les militants ouvriers de poursuivre en expliquant que l'émancipation des travailleurs, parce qu'elle exige leur conscience, interdit l'abus d'alcool. **« Nous voulons transformer le régime actuel, mais nous ne le ferons pas avec des poivrots »,** proclame un tract de la CGT de mai 1918. Car **« l'alcool, en dehors des ruines matérielles qu'il accumule (...) retarde l'affranchissement du prolétariat ».**

Il ne s'agit pas là de simples considérations générales, ni de vœux pieux. Le Parti Social-Démocrate Allemand affirme ainsi, dans une résolution de son congrès de 1902 : **« Etant donné le mal immense que l'alcool fait à la classe ouvrière, au point de devenir un obstacle considérable à la réalisation de notre but, le congrès estime que, dans l'intérêt du progrès de notre mouvement, il est absolument nécessaire de combattre l'alcool dans la classe ouvrière. Il engage par conséquent tous les militants et surtout, tous les journaux du parti à rendre encore plus que par le passé les ouvriers attentifs aux dangers de l'alcoolisme. »** En 1903, le Parti Ouvrier Belge se prononce contre la vente de spiritueux dans les coopératives ouvrières et les maisons du peuple. Des livres et des brochures sont diffusés et on incite les militants à ne pas négliger cette tâche : **« Les coopératives, les syndicats, les Jeunes Gardes, tous les groupes du Parti Ouvrier devraient mettre la question de l'alcool à l'ordre du jour, entamer contre l'alcool une énergique propagande, combattre sans trêve ni merci un ennemi d'autant plus redoutable qu'il est dans nos rangs. »**

Aujourd'hui, l'alcoolisme n'a pas régressé : mais les organisations ouvrières ont complètement renoncé à la lutte contre l'alcoolisme dans les rangs ouvriers et même dans leurs propres rangs. Elles se sont bureaucratisées, elles sont devenues plus que réformistes. Elles ne visent plus à aller au socialisme et se moquent bien des obstacles sur la voie qui y mène. Leur renoncement dans cette lutte contre l'alcool en est une preuve irréfutable.

Et aujourd'hui, dans les entreprises quelques exemples

● Un travailleur des PTT

J'ai lu quelque part que nous étions en deuxième position après le Bâtiment pour l'alcoolisme.

Cela s'explique. Dans les PTT, nous sommes nombreux à être des déracinés. Nous sommes loin de nos familles et de nos copains.

Les facteurs, eux, ils ont le contact avec le public. Et les gens, ils ont souvent le réflexe de dire : **« Vous prendrez bien quelque chose ».** Et c'est toujours de l'alcool. C'est pas facile de résister.

J'ai travaillé comme auxiliaire sur l'ambulant ; je triais les lettres dans le train.

Je me souviens : la première nuit, j'avais prévu le coup. Je suis arrivé avec ma bouteille d'orangeade. Les gars m'ont dit : **Qu'est-ce que c'est que cette femmelette ? ».** Et toute la nuit, ils m'ont interdit de toucher à ma bouteille. Aux pauses, on jouait aux cartes et il fallait boire du Ricard. La nuit, c'est difficile à passer. Et puis, les gars de l'ambulant, ils ont une réputation à maintenir.

● Renault-Billancourt

Sur les chaînes, en raison du grand nombre de travailleurs musulmans, il y a très peu d'alcoolisme. De temps en temps, pourtant, certains se saoulent quand ils ont des problèmes. Un jour, à la cantine, un travailleur boit, seul, une bouteille de côtes-du-rhône : pourquoi ? lui demande un camarade. **« Ce soir je vais aller voir le contremaître et il faut que je lui parle sans avoir peur ».** Se saoulent aussi les travailleurs immigrés qui s'ennuient dans leur foyer le week-end. Mais la plupart sont tout à fait capables de ne plus boire une goutte d'alcool du jour au lendemain, par exemple au moment de rentrer au pays.

Dans beaucoup de secteurs existent des « bars clandestins » : on y verse le Ricard à 1,10 F ou 1,30 F selon l'endroit.

La CGT ne perd pas une occasion, elle aussi, pour y aller d'un arrosage. Le jour de la signature du **Programme commun,** elle a fait un immense arrosage avec des dizaines de caisses de Ricard à l'entrée des cantines. Comme les militants qui servaient trinquaient avec tout le monde, ce jour-là la CGT avait une ligne plutôt zigzagante. Un responsable du syndicat a écopé de trois jours de mise à pied pour avoir introduit de l'alcool dans l'usine.

Lors du dernier congrès CGT, chaque délégué a reçu un splendide porte-documents en simili-cuir : dessus, gravé en lettres dorées, un seul mot... Ricard.

● Citroën - Aulnay

C'est une usine d'OS immigrés. Il y a très peu d'alcoolisme. Un gars qui prend deux quarts de vin le midi au self est regardé par les autres. Ceux qui sont croyants, et même les jeunes Nord-Africains qui le sont moins, préfèrent le coca ou le Vittel-Délice.

Ceux qui boivent, et encore les cas d'ivresse sont très rares, sont de vieux Français.

● Dans une brasserie du Nord

A la brasserie, de nombreux ouvriers sont devenus alcooliques.

Pendant très longtemps, la seule boisson dont disposait à volonté le personnel était la bière.

C'est le Comité d'entreprise qui, dernièrement, a acheté des appareils de boissons non alcoolisées. Mais ça coûte 0,60 F le gobelet.

Depuis, il y a moins d'ouvriers qui rentrent saouls chez eux le soir.

Mais l'été, à l'embouteillage, il fait tellement chaud (jusqu'à 40°) que beaucoup sont tentés de boire de la bière bien fraîche.

Certains livreurs ont une consommation de 30 à 40 canettes par jour, surtout ceux qui livrent dans les cafés.

Quand le service médical a tenté d'informer le personnel des dangers de l'alcoolisme, la direction s'y est chaque fois opposée.

● Ericsson - Colombes

La CGT a fait, il y a deux ans, fortement pression sur un de ses militants pour qu'il cesse de boire. C'est une attitude assez fréquente dans ce type de cas individuels.

● Chez les cheminots dijonnais

Sur sept cents agents, une trentaine boivent de deux à trois litres de vin par jour. Il faut dire que la région s'y prête. Certains travailleurs possèdent même de petits vignobles pour leur propre consommation et, de ce fait, il y a un certain trafic de « gnôle » parmi les cheminots.

La direction a surtout une politique répressive : amendes de 5 et 10 F pour ceux qui vont au bistrot pendant les heures de service, isolement des alcooliques, mutés à des postes considérés comme dégradants.

Elle fait dépister les cas par ses médecins et envoie les malades en cure à Paris.

Quant aux syndicats, ils considèrent **« qu'un gars qui boit est indéfendable »,** justifiant même le licenciement de certains travailleurs alcooliques.

Le Creusot

Le Creusot : vue de la ville et des aciéries.

ou le racisme ordinaire

LE Creusot, petite ville de Saône-et-Loire, connaît depuis plusieurs mois une inhabituelle activité judiciaire et policière. Dans cette ville où vivent côte à côte deux mondes, celui des ouvriers de la grande entreprise de la ville, Creusot-Loire, et celui des notables, des cadres, des gens dits respectables, plusieurs informations judiciaires ont été ouvertes... et la police est sur les dents.

Il faut dire qu'en moins de six mois, deux agressions racistes ont été commises au Creusot et que les victimes de ces agressions sont dans un état grave : un travailleur algérien est probablement atteint d'une infirmité permanente et un jeune Algérien, élève d'un CET, a reçu deux coups de fusil à bout portant.

Mais ce qui caractérise toute l'agitation judiciaire au Creusot, c'est qu'elle n'est en rien dirigée contre les agresseurs, pourtant connus et archiconnus. Ces agresseurs semblent bien être au Creusot comme des poissons dans l'eau. Ils déambulent tranquillement dans la ville, protégés par la coalition bienveillante des autorités de justice et de police, la compréhension touchante de la presse locale, la sympathie du petit monde qui gravite autour des notabilités locales, des responsables municipaux, des « personnalités » de tout poil.

Par contre, les victimes sont systématiquement traitées en suspects. Par contre, ceux qui ont dénoncé les violences racistes, qui ont alerté la population, sont considérés comme des délinquants. Ils sont suivis, au sens propre comme au sens figuré, avec la plus grande vigilance policière. Mais de quoi s'agit-il ? Que s'est-il passé ?

■ UN TRAVAILLEUR AGRESSÉ

Le 30 avril dernier, lors d'un bal à Saint-Sernin, village proche du Creusot, un ouvrier algérien, marié et père de trois enfants, est agressé et grièvement blessé par trois individus.

Atteint d'un traumatisme crânien, de lésions aux intestins et d'un éclatement du foie, il restera entre la vie et la mort pendant une semaine ; il devra subir une grave opération chirurgicale.

Aujourd'hui, huit mois après l'agression, il est toujours en arrêt de travail et devra probablement porter un corset permanent.

Les agresseurs, eux, ne sont pas inquiétés et bénéficient de la complaisance active des policiers creusotins qu'ils connaissent bien : ces derniers refusent d'enregistrer la plainte de la femme de l'ouvrier, et ne font apparaître dans les dépositions des témoins qu'un seul agresseur, tentant ainsi ouvertement de couvrir les deux autres.

C'est sur la base des témoignages recueillis par la police que deux d'entre eux prétendront ne pas avoir participé à l'agression.

■ COUPS DE FUSIL A BOUT PORTANT

D'autre part, le samedi 2 août 1975, le jeune Algérien Mohamed Kiciri, 16 ans, élève au CET du Creusot, reçoit deux coups de fusil tirés à bout portant par un certain M. Simon.

Voici le récit du jeune Mohamed :

« Vers 22 h 15, alors que j'empruntais un chemin qui passe sur la pelouse de M. Simon, pour contourner l'école grillagée, un homme caché dans le coin de la maison et armé m'a dit : « Arrête-toi, autrement je tire ! ». **Je me suis arrêté et j'ai demandé plusieurs fois à l'homme embusqué :** Pourquoi vous voulez me tirer dessus ? » **L'homme ne répondait pas et restait embusqué.** « Pourquoi vous voulez me tirer dessus ? » **répétais-je. J'ai alors pris peur et j'ai reculé lentement. L'homme a brusquement épaulé et tiré. J'ai fait un mouvement d'épaule, j'ai entendu une forte détonation. Le coup m'a raté, j'ai fui. L'homme m'a remis en joue, seconde détonation, le coup m'a touché au poignet. J'ai eu encore la force de courir jusqu'à chez moi, perdant mon sang. Arrivé sur le palier je suis tombé dans le coma. »**

Aujourd'hui le jeune Mohamed risque de rester infirme à vie malgré plusieurs opérations.

Quant à l'assassin, M. Simon, connu dans le quartier pour sa haine raciste et qui se propose ouvertement de **« tuer deux immigrés par jour »**, il est toujours en liberté. Dans cette affaire aussi la police a usé de complaisance en le laissant en liberté et en ne l'inculpant que d'homicide **« involontaire ».**

■ LA PRESSE LOCALE ACCUSE LA VICTIME

Voici un exemple de l'objectivité de la presse locale : le compte rendu de la tentative de meurtre contre un jeune Algérien. (Edition locale du Progrès, **5 août 1975) :**

« LE CREUSOT : COUP DE FEU CONTRE UN INTRUS.

Le Creusot : M. Louis Simon, domicilié résidence du Lac à Torcy, eut la surprise, dans la soirée de vendredi, de constater qu'un adolescent pénétrait chez lui par escalade, vraisemblablement animé d'intentions troubles. L'ayant interpellé, il vit celui-ci s'enfuir rapidement ; mais il pensa qu'il pourrait revenir à la charge et s'embusqua en conséquence dès le lendemain soir. De fait, le même jeune garçon, d'environ 16 ans, les cheveux longs, entreprit la même manœuvre d'approche dans la soirée de samedi.

M. Simon, qui avait pris la « précaution » de s'armer d'une carabine de douze millimètres, lui intima, en pure perte, l'ordre de s'arrêter. L'intrus ayant tenté de se dissimuler derrière un arbre, M. Simon devait faire feu et atteindre par la même occasion l'adolescent au poignet.

La gendarmerie du Creusot, qui a saisi la carabine, a ouvert une enquête et identifié le blessé qui sera entendu à l'Hôtel-Dieu où il séjourne actuellement pour l'extraction des plombs qui ont sanctionné sa coupable audace. »

Cette apologie du justicier par la presse bien-pensante se passe de commentaires.

■ DANS QUEL SENS LA JUSTICE S'ACTIVE

Enregistrées à contre-cœur, les plaintes déposées par les victimes des agressions racistes sont perdues quelque part dans la machine judiciaire. Selon l'expression consacrée, elles « suivent leur cours ». Et leur cours semble être sinueux. Les agresseurs, en tout cas, inculpés ou non, ne sont absolument pas inquiétés.

Par contre, la vigilance est de rigueur contre ceux qui ont dénoncé les agressions racistes. Deux informations ont été ouvertes, l'une contre la section Force Ouvrière du Creusot et l'autre contre le bulletin Lutte Ouvrière **distribué dans la même usine, Le comble, c'est que ces plaintes — pour diffamation ! — ont été déposées par ceux qui ont été formellement accusés par les victimes algériennes d'être leurs agresseurs. Et que la justice, qui n'a pas encore tranché sur cette plainte de la victime, se permet de juger pour dire qu'il y a, ou non diffamation. C'est ainsi que le secrétaire de Force Ouvrière a été — déjà ! — condamné à 7.000 (nouveaux) francs de dommages-intérêts. Et, dans le cadre de la seconde information, la police multiplie les interpellations, les perquisitions à domicile. Dans son ingéniosité à trouver des délits, elle va même jusqu'à en inventer de toutes pièces. C'est ainsi qu'un camarade a été inculpé de** « complicité de diffusion de « Lutte Ouvrière », **comme si la diffusion de** Lutte Ouvrière **était un délit ! Un autre camarade, ce qui est moins original, est inculpé, on ne sait pas trop pourquoi, de « violences à agent » et doit comparaître le 23 janvier prochain.**

Et on dira que la justice est lente !

Accidents du travail

JEUDI 8 JANVIER

Un sapeur-pompier lyonnais, âgé de 27 ans, a été grièvement blessé, après être passé à travers la toiture en flammes d'un établissement. Une poutre calcinée s'était effondrée pendant le sauvetage sous le poids de celui-ci et il fit une chute de huit mètres.

Trois jeunes employés, âgés de 19, 20 et 23 ans, sont morts dans l'incendie qui a ravagé les locaux des établissements Noredi, à Lille à partir de 18 heures. Il semble qu'ils aient été surpris par les flammes et asphyxiés dès le début de l'incendie. Le feu s'est propagé très vite dans cette entreprise de vente en gros de fournitures de librairie, papeterie, jouets et maroquinerie.

VENDREDI 9 JANVIER

Au cours des opérations de chargement effectuées à bord du cargo Tigre, un matelot, âgé de 49 ans, a été happé par le filin du treuil électrique d'un mât de charge et broyé par le puissant mécanisme.

DIMANCHE 11 JANVIER

Un homme d'équipage du chalutier Kermoor, de Douarnenez, a été enlevé par une lame. Ses camarades lui ont lancé une bouée qu'il n'a pu saisir. Le bateau a fait demi-tour et est revenu à sa hauteur, mais lorsque ses camarades s'apprêtaient à le récupérer, il a coulé à pic.

Résultats des élections de CE à Renault-Cléon :

La CGT récolte ce qu'elle a semé

Les résultats des élections au CE qui ont eu lieu à Renault-Cléon fin décembre montrent un net recul de la CGT au 1er et particulièrement au 2e collège (recul déjà sensible il y a deux ans). Elle perd 1,42 % des voix au premier collège et 4 % au deuxième.

La CFDT, elle, continue sa progression : + 5,98 % au 1er et + 27,35 % au 2e par rapport à 1973. Quant aux abstentions, elles battent tous les records : presque 1/3 au premier collège (33,31 %) et 28,14 % au 2e.

Ces chiffres reflètent le désintérêt des travailleurs envers ce vrai panier de crabes qu'est le CE et leur désapprobation de la politique de la CGT.

Il faut dire que celle-ci a les mains sales :

— au mois de juin 1975, le secrétaire du CE, responsable de la commission cantine, gérée uniquement par la CGT, a mis une journée de mise à pied à une déléguée CGT du personnel de la cantine qui avait refusé un changement d'horaire de dernière minute. Cette histoire avait fait beaucoup de bruit et les travailleurs étaient nombreux à dire : *« La CGT se comporte comme un patron »*.

— Une autre affaire en septembre 1975 a augmenté la défiance vis-à-vis des délégués CGT au CE : un militant CGT démissionnaire dénonçait dans une lettre ouverte plusieurs scandales du CE, restés inconnus des travailleurs jusqu'alors.

— Tout dernièrement, en octobre, ce sont deux militants du Parti Socialiste au CE qui se voient envoyer une lettre d'avertissement par le secrétaire général CGT du CE.

Tout cela, ajouté au déficit de 100 millions de la cantine, aux querelles CGT-CFDT (cette dernière ayant refusé de rester dans ce guêpier de la gestion de la cantine), au refus des responsables CGT du CE de s'expliquer devant les travailleurs qui le demandaient, suffit à expliquer un nombre aussi important d'abstentions et un tel recul de la CGT.

Clermont-Ferrand :

Les taudis qui tuent

Un travailleur marocain vient de trouver une mort atroce, brûlé et carbonisé dans l'incendie de son logement ; un autre grièvement blessé lutte contre la mort à l'hôpital.

Voilà le bilan très lourd de l'incendie d'un taudis en pleine ville, dans le quartier de la cathédrale, où sont entassés, dans des conditions scandaleuses, des centaines de travailleurs immigrés.

Deux hommes vivaient dans une seule pièce pas chauffée et se servaient d'un réchaud à alcool. Pour toute fenêtre, une lucarne donnant sur une impasse.

Voilà comment au XXe siècle, on loge des travailleurs, exposés aux dangers permanents de l'insécurité de locaux vétustes.

LA JUSTICE INDULGENTE POUR LES HOMMES DE MAIN DE PEUGEOT

Michel Simonet, homme de main de la S.A. Peugeot, résidant dans le pays de Montbéliard, vient de voir sa peine d'un an de prison ramenée à sept mois par la cour d'appel.

« Bricoleur » d'explosifs, il s'était fait arrêter à la suite de l'explosion de la voiture d'un autre de ses collègues artificiers, Bernard Roussillon, condamné lui à deux ans de prison.

Michel Simonet avait déclaré fabriquer et détenir des explosifs pour aller à la pêche. Mais, suivant un témoin, il voulait faire sauter la citerne à gaz d'un chalet appartenant au CE Peugeot où se retrouvaient de nombreux militants de gauche et de même liquider le bibliobus du CE.

Correspondant LO.

S.N.C.F.

LA MORT D'UN CHEMINOT

Le mardi 6 janvier, un cheminot qui travaillait à l'entretien des caténaires sur la banlieu Nord entre Saint-Denis et Paris a trouvé la mort. Il était âgé de 31 ans et père de deux enfants.

Ce cheminot avait été appelé en remplacement sur un parcours qu'il connaissait mal. Alors qu'il était sur son échelle Lorry, il a travaillé à proximité d'une caténaire de raccordement dont il ignorait qu'elle était sous tension. Un arc électrique a jailli entre le fil et son casque et il a été projeté à terre.

Ses camarades n'ont pas pu appeler les secours rapidement, car le téléphone prévu pour cela n'a pas marché. Ils ont arrêté un train pour transporter le blessé à Paris où un médecin ne l'a examiné que trois quarts d'heure après l'accident. Mais à ce moment il n'a pu que constater le décès.

Comme cela arrive bien souvent, la SNCF a joué avec la vie d'un cheminot en le faisant travailler à proximité d'une ligne sous tension de 25 000 volts pour ne pas gêner le trafic sur la ligne voisine !

SACILOR a encore tué

Samedi 10 janvier, un travailleur de l'aciérie de Sacilor Hagondange, père de huit enfants, est mort, écrasé dans la cabine du locotracteur qu'il conduisait. Il était 21 h 15 (fin de poste), le locotracteur entrait dans l'aciérie à vitesse élevée. Il a percuté une lingotière (ces grands moules à acier de dix tonnes) qu'un pontonnier faisait rouler en sens inverse. Le camarade qui a trouvé la mort conduisait alors qu'il n'avait pas de permis. Il faisait partie de ceux que Sacilor nomme des polyvalents, c'est-à-dire ceux qui travaillent tantôt ici, tantôt là, sans jamais bien connaître la tâche qu'ils accomplissent.

De plus, même quand on connaît bien le travail, il est extrêmement difficile pour le conducteur de voir devant la cabine les charges mises en mouvement par les ponts. La manœuvre doit être commandée par un pilote au sol. C'est cette commande mal exécutée qui a provoqué l'accident. Des collisions de ce type s'étaient déjà produites, une défaillance humaine étant toujours possible. Or Sacilor n'a toujours pas installé un système de communication directe entre le conducteur et les pontonniers.

Il y avait bien d'autres irrégularités concernant la sécurité dans cet accident. Le locotracteur par exemple était hors gabarit et interdit à l'aciérie Thomas. C'est le troisième accident mortel en un an rien qu'à l'aciérie d'Hagondange.

CENTRE DE RECHERCHE DU BOUCHET (Essonne) :

IMPRÉVOYANCE CRIMINELLE

Dans un laboratoire du Centre de Recherche du Bouchet (Essonne), un nouveau produit, le hylène, est utilisé pour l'extrusion de matières plastiques depuis six mois.

Mais nous ne venons de recevoir que tout récemment la fiche technique ; et il s'avère que ce produit est dangereux et nécessite de nombreuses protections (travail sous hotte - équipement spécial des manipulateurs) qui, bien entendu, font complètement défaut dans le labo.

Une fois de plus, la direction nous a fait manipuler des produits sans nous mettre en garde contre la toxicité. Si au bout de plusieurs mois d'utilisation l'un d'entre nous devient malade, qu'adviendra-t-il ? Bien souvent, les effets nocifs ne se décèlent qu'à retardement.

Ainsi, dans ce centre voué à la « recherche », nous devons sans arrêt veiller à défendre notre santé.

Chantiers de France

(Dunkerque)

Cinq lock-out en deux mois

Lundi 5 janvier après-midi, pour la cinquième fois en un peu plus de deux mois, une partie des travailleurs des Chantiers de France-Dunkerque s'est retrouvée lock-outée. Tous les travailleurs suivant l'horaire ouvrier l'avaient déjà été lors des deux grèves de l'EDF ainsi que le 18 décembre, parce que ce jour-là la CGC appellait les cadres à 24 heures de grève et que, selon la direction, la sécurité ne pouvait être assurée en leur absence. Mais en plus la direction se permet de mettre en chômage les travailleurs qui viennent de finir de construire un bateau, le jour des opérations de lancement.

Mais cette fois les travailleurs ont réagi, d'abord en refusant de faire des heures supplémentaires pour que le bateau soit lancé le jour dit, puis en débrayant et en manifestant au moment même de l'opération.

Et si ce débrayage n'a pas suffi à faire reculer une direction qui ne se signale pas par son libéralisme, il l'aura au moins convaincue que les travailleurs ne sont pas des soldats de plomb que l'on prend et rejette selon son humeur sans qu'il y ait la moindre réaction.

Rhône-Poulenc

(Pont-de-Claix)

Menaces de mutations arbitraires

Face à la crise, le trust Rhône-Poulenc pratique depuis plusieurs mois des réductions d'horaire, des mesures de chômage partiel.

Depuis peu, le P-DG Gillet a décidé de supprimer un certain nombre d'emplois. A Pont-de-Claix, on ne parle pas encore de licenciements mais de « restructuration » par des mutations. Le tout est baptisé du joli nom de « dégraissage » !

Ainsi les 450 travailleurs du secteur PBU se demandent ce que la restructuration prévue par la direction leur réserve. Certains laboratoires doivent fermer et les machines doivent être emportées : une trentaine d'emplois sur 70 environ sont menacés. Mais le service Achats, le service Transports neufs sont aussi en passe d'être touchés. Pendant ce temps, les fabrications de PBU tournent actuellement à plein et la direction demande même à certains travailleurs de rester le soir pour finir de charger les camions qui emportent les produits fabriqués...

P.T.T. (Dijon)

Neige-t-y ou neige-t-y pas ?

Aux PTT, à Dijon, au service de la distribution un des « accords maison » prévoit que lorsqu'il neige, les facteurs ne fassent pas de deuxième distribution.

Et la semaine dernière, la neige est tombée formant une couche de cinq centimètres, que le froid a transformée en patinoire.

Nous avons donc demandé au receveur de supprimer la deuxième distribution. Mais celui-ci s'est senti obligé de téléphoner à la station météo pour savoir s'il neigeait ou pas sur Dijon... Administration oblige !

Finalement, le receveur s'est vu contraint de supprimer la deuxième tournée, devant notre mauvaise humeur et malgré ses toutes persistants : en effet la station météo avait refusé de lui répondre, croyant qu'il s'agissait d'une plaisanterie !

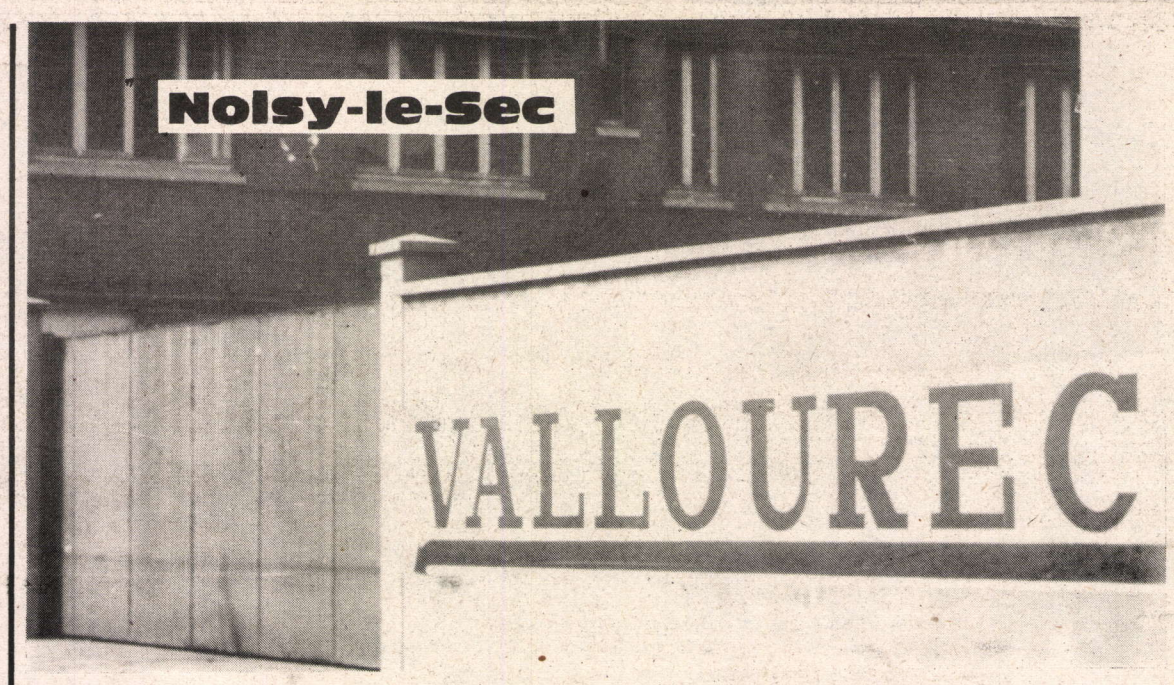

EN GRÈVE

Les 600 travailleurs horaires de l'usine Vallourec (Noisy-le-Sec), usine qui fait partie d'un des trusts métallurgiques parmi les plus importants, qui emploie 17.000 travailleurs, sont en grève. Plus un seul tube ne sort depuis le lundi 12 janvier.

Dès le 8, les travailleurs manifestaient leur mécontentement. Ce jour-là, les délégués, lassés de recevoir des réponses négatives à leurs revendications lors de la réunion mensuelle avec la direction, quittaient cette réunion et rendaient compte de leur décision devant l'ensemble du personnel. Le directeur qui eut le malheur de se montrer fut hué.

Une nouvelle assemblée se tint le lundi 12. Les travailleurs devaient se prononcer sur deux propositions : celle de la CGT, qui se déclarait pour des mouvements tournants, et celle de la CFDT qui défendait la grève de 24 heures reconductible. La majorité (plus des deux tiers) des travailleurs se rangeaient du côté gauche de la cour, s'affirmant ainsi pour la grève totale. Les revendications mises en avant furent : un véritable treizième mois, 200 F d'augmentation mensuelle pour tous, les 40 heures auxquelles fut ajouté le surlendemain le paiement des heures de grève.

Le jour suivant, la CGT dut se rendre à l'évidence. Elle prit alors position pour la reconduction de la grève de 24 heures. Elle s'était aperçue de la détermination des travailleurs. Face à eux, face aussi à la position de la CFDT au sein de laquelle militent des camarades de LO, elle ne pouvait plus se dérober sous peine de perdre la face.

Mais, tout en se ralliant pour le moment à la grève, elle s'oppose à l'idée même d'une participation des travailleurs à la direction de leur lutte, en particulier à l'idée du comité de grève, menant une violente campagne contre cette éventualité.

Mais les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot sur cette question.

A Paris-Rhône (Lyon) : La CGT à la rescousse de la répression patronale

Depuis l'échec de la grève de novembre dernier, le patron ne désarme pas. Sur les 22 licenciements qu'il avait décidés, l'inspectrice du travail a refusé ceux de sept délégués qui ont donc été réintégrés.

Mais la direction a réagi : d'abord dans des lettres au personnel, protestant contre cette décision; puis en annonçant un recours administratif contre elle : et maintenant, le patron fait circuler, par l'intermédiaire de son comité « anti-grève », une pétition réclamant le licenciement... des **« licenciés-réintégrés ».**

Mais en revanche la direction trouve une aide infamante du côté de la CGT. Ce syndicat avait eu le geste honteux de retirer, le jour même de sa mise à pied illimitée, son mandat de délégué syndical à un militant sympathisant de la Ligue Communiste, ce qui a permis à la direction de le licencier sans difficulté. Et il semble maintenant vouloir refaire la même opération avec un autre délégué réintégré, et cela à cause de ses sympathies avec Lutte Ouvrière.

Quant à la défense en Prud'hommes des quinze licenciés non protégés, on risque de voir deux actions différentes, car les syndicats CGT et CFDT n'ont pas voulu marcher ensemble dans cette même affaire.

Nous connaissions le patron pour être un patron de choc. Il est connu comme tel dans Lyon et la région. La CGT, elle, n'était pas encore connue pour lui prêter main-forte !

Correspondant L.O.

LE PATRONAT, POUR DES CANDIDATURES LIBRES... AUX SEULES ELECTIONS AU CE

A l'occasion de l'assemblée générale du CNPF, le patronat a souhaité que les candidatures aux élections de délégués aux Comités d'entreprise soient libres dès le premier tour.

Aux CE seulement, et pas pour ce qui concerne les délégués du personnel. Le risque de voir apparaître des candidatures jugées indésirables par les patrons est en effet bien moindre dans le cadre du CE, dont la nature même, institutionnalisant la collaboration de classe, limite de toute façon la portée et l'ampleur d'une éventuelle attitude contestataire de la part des élus du personnel qui y siègent.

Dans ces limites, le CNPF peut se permettre un peu de démagogie antisyndicale, que le gouvernement, défenseur des intérêts généraux du patronat, ne semble pas prêt à suivre.

Mais la liberté des candidatures aux élections professionnelles devrait être totale, et s'appliquer également à celles de délégués du personnel. Le monopole syndical n'a aucune justification et lorsque les dirigeants syndicaux prétendent que c'est un moyen de faire barrage aux éventuels candidats à la botte des patrons, ils sont de mauvaise foi. La législation en cause n'empêche nullement les patrons qui le veulent, tel Citroën par exemple, d'imposer leurs « délégués » maison. Elle sert avant tout d'arme aux bureaucrates syndicaux pour écarter les candidatures de travailleurs révolutionnaires, voire même de travailleurs tout simplement jugés trop combatifs par eux.

Les travailleurs de l'IMRO manifestent dans les rues de Rouen

5e mois d'occupation

Deux travailleurs d'IMRO expliquent

« Depuis combien de temps êtes-vous licenciés ?

— Depuis le 29-9-75. Depuis cette date, nous occupons notre entreprise.

— Avez-vous des problèmes financiers ?

— Nous sommes des chômeurs et nous sommes payés par les ASSEDIC. Nous touchons 90 % de notre salaire. Les autres entreprises apportent un soutien financier à notre caisse de lutte pour nos actions de popularisation.

— A quels problèmes vous êtes-vous heurtés ?

— Au problème d'occupation d'abord. Nous avons créé des équipes de jour et de nuit. Nous avons dû organiser la popularisation de notre lutte. Nous avons des problèmes avec le syndic qui commence à montrer les dents : nous avons eu le téléphone et le chauffage coupés.

— Vous venez de sortir le quatrième numéro de Spécial Licenciements. **Comment réalisez-vous ce journal ?**

— **Spécial Licenciements** est le journal des chômeurs de l'IMRO. Il est tiré à 10.000 exemplaires et il est réalisé entièrement par les travailleurs, au niveau technique et au niveau de la rédaction. Nous le diffusons dans les entreprises nous-mêmes, ce qui permet d'avoir un contact réel avec les travailleurs. En dehors du journal, nous sortons des affiches. Nous avons réalisé collectivement une plaquette à vingt-cinq copains. On a compris qu'on pouvait imprimer pour nous-mêmes. Certains copains se retrouvent avec leur femme dans la lutte, vont coller la nuit avec elle et se coltinent les gars de Giscard.

La réalisation du journal a été aussi pour nous une façon de connaître les différents secteurs de fabrication de l'usine : avant, on était cloisonnés entre les différents départements de travail. Aujourd'hui le linotypiste devient aussi bien papetier, plie, encarte... On a pris conscience qu'on a une force entre les mains.

— En dehors du journal, quelles sont les formes de lutte que vous développez ?

— Des opérations coups de poing pour la classe ouvrière : investissement de la cathédrale avec un énorme lâcher de tracts d'en haut, occupation des locaux du syndic. De plus, nous essayons d'intervenir lors des inaugurations et remises de décorations de Lecanuet. Nous envahissons le Conseil municipal pour lui poser des questions. Il nous a déjà répondu que le syndicat du Livre est quelque chose de très, très sale.

A la Toussaint, nous avons mis sur pied l'opération « chrysanthèmes ». A la cathédrale, c'était l'opération « soutane » : chaque opération possède un nom de code. Lors de l'opération « chrysanthèmes », en une nuit, nous avons touché quinze cimetières : il fallait que la journée des morts soit aussi celle des vivants, c'est-à-dire des travailleurs qui luttent.

A chaque fois que nous menons une action à Rouen, les flics sont là ! Cela va jusqu'au point qu'à l'enterrement de notre ancien patron, décédé pendant les événements, les Renseignements Généraux étaient là, car ils croyaient que nous allions détourner le cercueil.

CREUSOT-LOIRE (St-Etienne) :

Nous travaillons ils profitent

A Creusot-Loire Saint-Etienne, la direction vient d'annoncer au dernier CE une nouvelle période de chômage partiel pour la deuxième quinzaine de janvier, avec possibilité de prendre des congés payés pendant cette période. Sans cela, nous ne serons indemnisés qu'à 60 % de notre salaire. Nous ne travaillerons que 32 heures au lieu de 43 par semaine. Mais en même temps, elle nous prévient qu'elle va faire installer prochainement à l'usine un nouveau four électrique de 80 tonnes coûtant 4 milliards d'AF.

Ce que nous pouvons en déduire, c'est que la crise ne nuit pas à tout le monde, entre autres au patron de Creusot-Loire ! Il se permet d'investir dans du nouveau matériel pendant qu'il nous fait chômer.

Depuis le mois de mai 1975, nous avons déjà fait plusieurs semaines de chômage partiel. Tout dernièrement encore, pour les fêtes, la plupart des ateliers ont chômé cinq jours entiers.

C'est quand même un peu fort !

EN LUTTE

MERCREDI 7 JANVIER

FRANGECLIM - Angoulême : 75 % des 125 ouvriers de cette usine de construction électrique se sont mis en grève pour s'opposer à 71 licenciements annoncés.

TISSAGES DE SOIERIES REUNIES (T.S.R.) - Grand-Croix (Loire) : Pour s'opposer à la fermeture de cette usine de 60 salariés, les ouvriers continuent la grève avec occupation, entamée la veille, pour s'opposer au démontage des machines. TSR emploie 1.700 salariés à Lyon, dans les usines de l'Ardèche et de Grand-Croix.

MINEURS D'URANIUM - La Crouzille (Haute-Vienne) : Les 450 mineurs de fond ont entamé leur cinquième semaine de grève avec occupation des locaux administratifs pour obtenir des augmentations de salaire et l'égalité avec les cadres en ce qui concerne les avantages en nature.

S.A.M. CAZENAVE - Belin (Gironde) : 180 ouvriers ont comparu devant le tribunal de grande instance de Bordeaux pour occupation illégale de leur entreprise. Le jugement a été reporté à une date ultérieure.

JEUDI 8 JANVIER

FLEURY - Saint-Chamond : Le conflit qui avait éclaté le lundi précédent s'est terminé, un accord étant intervenu avec la direction au sujet de l'ouvrière licenciée : celle-ci a été réintégrée et les heures de lock-out seront payées.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION - Ain : Depuis le 5 janvier, tous les chantiers du secteur sont arrêtés. La direction vient d'envoyer une lettre de licenciement à 99 des 300 ouvriers qu'elle emploie dans différents chantiers.

CENTRE DE F.P.A. (Bayonne) : La quasi-totalité des adultes dans le centre de FPA se sont mis en grève pour demander l'admission définitive de l'un d'entre eux qui s'est vu refuser les indemnités de stages neuf semaines après son arrivée. Les grévistes réclament que le statut FPA soit défini au plus tard trois semaines après le début du stage.

VENDREDI 9 JANVIER

QUILLERY - Argenteuil : La direction de cette filiale du groupe Peugeot, qui emploie 430 ouvriers, a envoyé une lettre de licenciement à 22 militants de la CGT, dont 5 délégués du personnel, pour « faute grave ». Elle se fonde sur un jugement du tribunal des référés de Pontoise, ordonnant l'évacuation de l'usine occupée par les ouvriers et invoque comme « faute grave » le fait que ces travailleurs n'avaient quitté l'entreprise qu'après l'entrée des forces de police à l'intérieur de l'usine.

SEPSESFNA - Cergy-Pontoise : Les 90 salariées de cette filiale du groupe Hutchinson occupent depuis une semaine leur entreprise qui doit fermer le 31 juillet prochain.

TIBERVHIEN - Villers-Bretonneux (Somme) : 280 des 314 salariés de cette entreprise de textile se sont mis en grève à la suite de l'annonce de 48 licenciements.

LUNDI 12 JANVIER

ECOLE D'EDUCATEURS DE MARSEILLE : La grève, commencée jeudi dernier pour protester contre le licenciement d'un délégué syndical CFDT, se poursuit. Une partie des élèves se sont également mis en grève.

50 MILLIONS DE CONSOMMATEURS et CONSOMMATEURS ACTUALITE : Le personnel de ces deux revues, publiées par l'Institut National de la Consommation, s'est mis en grève à l'appel de la CGT et de la CFDT afin de protester contre **« la dégradation de leurs conditions de travail dans la réalisation de leurs reportages.**

MARDI 13 JANVIER

RATP : Grève à l'appel de la CGT, des autonomes et de FO.

CAMPENON-BERNARD - Bordeaux : Les 250 ouvriers de l'entreprise ont décidé de reprendre le travail, après une grève de cinq semaines à la suite d'un accident mortel sur le chantier du CHU Pellegrin. La décision de reprendre le travail a été prise à la suite de la création d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité.

VITFRANCE - Lisieux : La police est intervenue pour faire évacuer les locaux occupés par les grévistes.

LIVRES LIVRES LIVRES

le cheval d'orgueil

de Pierre Jakez Hélias

Mémoires d'un Breton du pays bigouden

Le pays bigouden est une partie bien précise du Finistère, qui s'étend au sud de Quimper et dont la principale ville est Pont-l'Abbé. C'est dans cette région que les femmes, les Bigoudènes, portaient il n'y a pas si longtemps — et portent encore pour les plus de 50 ans — la haute coiffe blanche bien connue.

Pierre Jakez Hélias, qui a assuré à la radio les émissions en langue bretonne pendant douze ans et qui était fort populaire, est né dans un petit bourg bigouden. Son ouvrage, *Le cheval d'orgueil,* est une description de la vie des paysans pauvres dans cette « paroisse », au cours de la première moitié de ce siècle.

Il s'agit d'une description minutieuse et très documentée, qui recouvre tous les aspects de la vie familiale et sociale, une étude sur une forme de civilisation paysanne en complète disparition. Mais ce livre est aussi plus que cela. C'est sa propre vie qui sert à l'auteur de fil conducteur pour aborder tous ces aspects, sa vie et l'éducation qu'il a reçue de son grand-père, Alain Le Goff, qui lui disait : « *Trop pauvre que je suis pour posséder un autre animal, du moins le cheval d'orgueil aura-t-il toujours une stalle dans mon écurie* » car « *quand on est pauvre, mon fils, il faut avoir de l'honneur. Les riches n'en ont pas besoin* .» La vie était dure pour les petits paysans, les ouvriers agricoles sans terre; la religion et le clergé étaient tout-puissants ; l'horizon restait très limité pour les pauvres.

Ce n'est pas avec complaisance que P.J. Hélias raconte la vie campagnarde telle qu'elle était il n'y a encore guère plus de trente ans.

Mais il sait pourtant faire sentir ce que les aspects collectifs de cette civilisation, à l'écart encore à ce moment-là des grands courants de la vie moderne, pouvaient avoir de satisfaisant pour la population. Son témoignage, passionné, souligne la fierté et la dignité que chacun tenait à honneur de manifester dans sa condition de pauvre. Lui-même, élève doué, est devenu étudiant puis professeur. C'est à l'école qu'il a appris le français, comme tous les gens de sa génération en Bretagne bretonnante, et ce fut une épreuve, du moins dans les débuts, assortie de sanctions, qui s'abattaient sur les enfants pris à parler breton dans la cour de récréation. Parler et écrire le français, c'était pour les parents l'espoir de voir leurs enfants échapper à la vie misérable qui avait été la leur.

Le cheval d'orgueil est le fruit de nombreuses années de travail et de recherches, et son propos est avant tout de s'élever contre le mépris qui entoure si souvent la condition du paysan breton. C'est un livre que sa chaleur et aussi son humour rendent très plaisant à lire, en dépit de sa longueur.

Christiane LE GUERN.

Le cheval d'orgueil, mémoires d'un Breton du pays bigouden *de Pierre Jakez Hélias. Coll Terre Humaine. Ed. Plon. 50 F.*

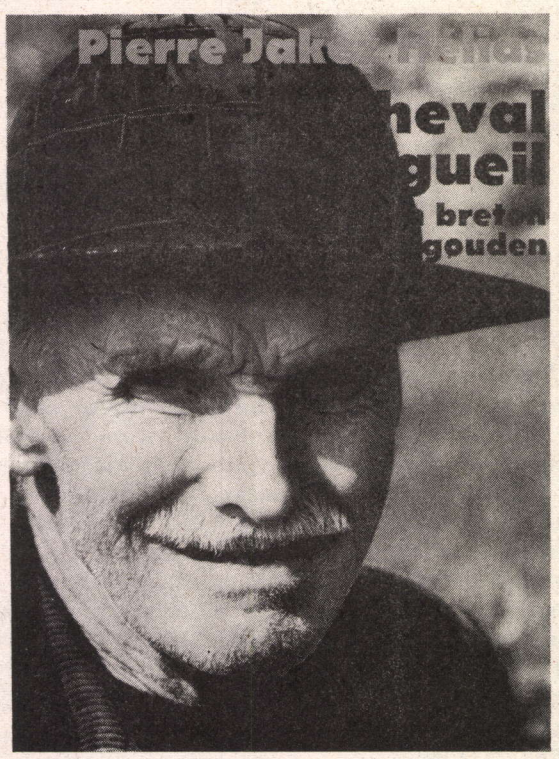

la graine

de Jacqueline Manicom

Voilà la parution dans une édition à bon marché d'un excellent livre, ce qui est une bonne chose.

Jacqueline Manicom est sage-femme dans une maternité parisienne et elle témoigne avec vigueur mais aussi humanité sur cet univers hospitalier qu'elle connaît bien. Toute sorte d'aspects sont abordés, des problèmes de la maternité (avec les innombrables drames qui s'y associent bien souvent dans notre société, pour les femmes, et surtout les plus démunies), des difficultés de la contraception et des drames de l'avortement, jusqu'aux misères et insuffisances du milieu hospitalier. L'auteur évoque les problèmes soulevés par l'organisation hospitalière actuelle, par le rôle tout-puissant des « patrons », par la pénurie de moyens matériels.

Mais cette sage-femme est aussi une Antillaise. Et cela nous vaut une chaleureuse évocation de la vie et des difficultés rencontrées par ses compatriotes émigrés en France pour trouver le gagne-pain que la domination coloniale ne leur permet plus de s'assurer dans leur pays.

Un livre riche et passionnant à lire.

C.G.

Les éditions Pierre-Jean Oswald en péril

Le livre, ce n'est pas seulement un moyen de communiquer. C'est surtout, pour les gros de l'édition, une industrie. Dans ce domaine, comme dans d'autres, les petits éditeurs doivent affronter de multiples difficultés pour survivre. Le cas des éditions P.J. Oswald en est un exemple.

LO : **Quelle est la place des éditions P.J. Oswald ?**

P.J. Oswald : Nous nous sommes créés en 1951, de façon très artisanale au début. Notre premier titre fut **Antilles à main armée,** du poète martiniquais Charles Calixte.

Jusqu'en 1961, nous avons édité deux collections poétiques, « L'aube dissout les monstres » et « J'exige la parole ». Mais, parmi nos publications, il en est une qui, durant la guerre d'Algérie, ne fut pas du goût de tout le monde. Il s'agissait de l'impression des publications clandestines du FLN. Alors, nous avons dû passer la frontière.

Ce n'est qu'en 1964 que nous sommes revenus en France et nous avons recréé les éditions P.J. Oswald, avec l'aide financière d'une quinzaine de personnes. Notre but est de donner la parole à ceux qui savent écrire et, à travers leurs œuvres littéraires, à ceux qui ne l'ont jamais.

LO : **Quelles sont vos difficultés ?**

P.J. Oswald : Dès le début, nous avons eu à affronter des difficultés. Mais elles se sont accrues avec la hausse du prix du papier. Depuis 1972, année de notre installation à Paris, nous avons pris en charge notre diffusion, jusqu'alors assurée par Maspéro.

Bien que nous ayons un public, les entreprises de diffusion refusent de nous prendre, vu notre chiffre d'affaires trop bas. Nous nous vendons longtemps, mais pas très vite.

Du côté des banques, c'est portes closes. Elles nous demandent des garanties, mais nous n'en avons pas. Notre seul capital, c'est notre stock de livres. Mais, pour les banques, le papier imprimé a moins de valeur que du papier vierge.

LO : **Quelles sont vos solutions ?**

P.J. Oswald : Vendre plus, évidemment ; accroître notre réseau de diffusion auprès des librairies ; faire aussi un effort publicitaire. Par exemple, nous vendons quinze livres pour 100 F, à choisir dans notre catalogue. Il y a des gens qui nous disent qu'en pratiquant de tels prix nous nous suicidons. Pas du tout : la réduction de 50 % que nous faisons là est la même que celle que nous sommes obligés de donner aux maisons de diffusion.

Il nous faut aussi des fonds. Les banques nous les refusent, mais tous nos amis qui en ont les moyens peuvent emprunter, en leur nom, pour aider à la survie et au développement des éditions. Nous nous engageons à les rembourser comme nous le ferions auprès d'un organisme de crédit.

Pour entrer en contact avec les éditions P.J. Oswald, s'adresser : 7, rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris, ou téléphoner à 033-90-07.

La lutte anti-bureaucratique en URSS

de Léon Trotsky

Nathalia et Léon Trotsky à Mexico, en 1938.

Sous ce titre, la collection 10/18 vient de sortir en deux volumes — un troisième doit paraître prochainement — une série de textes de Trotsky qui marquent l'évolution de la pensée du compagnon de Lénine et qui constituent autant d'étapes dans la lutte contre le développement, puis l'instauration de la bureaucratie en fraction dominante en URSS. On trouve parmi ces textes un certain nombre d'articles qui ont été réédités il y a quelque temps, tels par exemple les deux premiers chapitres de Cours nouveau. **D'autres figurent dans les recueils publiés chez Maspéro, tel** La nature de l'URSS. **Un certain nombre de ces textes figuraient dans la revue** Contre le courant, **qui parut durant les années 1929-1930, rééditée en fac-similé chez Maspéro. Des extraits de textes qui figurent dans les volumes publiés par 10/18 figuraient dans le volume intitulé** Sur la Deuxième Guerre mondiale, **dont le choix avait été établi par Daniel Guérin. D'autres enfin n'étaient pas encore édités en français.**

Cette édition, qui vient compléter l'édition des œuvres de Trotsky, constitue un instrument fort utile dans la lutte politique, en mettant à la portée des militants des textes introuvables ou que l'on trouvait avec difficultés.

Le troisième tome de cette édition comprendra des textes qui portent essentiellement sur la répression stalinienne.

Nous reviendrons plus en détail sur ces textes dans un prochain numéro de Lutte Ouvrière. **Mais, dès maintenant, nous conseillons très vivement à nos lecteurs de se les procurer.**

J.P. V.

Collection 10/18 - 2 volumes de 316 pages chacun - 12 F chacun.

FILMS_FILMS_FILMS

(Ph. ADJA)

" Nationalité immigré "

de Sidney Sokhona

Sydney Sokhona, Mauritanien vivant en France depuis dix ans, a voulu porter témoignage. Avec quelques amis, avec ses camarades africains du foyer de la rue Riquet à Paris, dans lequel il vit, il a réalisé un film.

La réalité qui nous y est montrée, beaucoup en ont entendu parler. Sokhona nous la fait voir. C'est celle des trafics, des vexations dont sont victimes quotidiennement les travailleurs immigrés. Il leur faut payer pour tout. Payer pour le « passeur » qui fait passer clandestinement la frontière. Payer pour obtenir les papiers qui permettront de trouver du travail, à des trafiquants qui sont eux-mêmes des immigrés spéculant sur la misère des plus pauvres. Payer en un mot pour obtenir le privilège de balayer les rues de Paris ou de vider les poubelles de la capitale. Payer pour avoir le droit de s'allonger dans un taudis — ancienne usine d'alimentation désaffectée — qui sert de foyer à 300 travailleurs. Et Sidi, le héros du film, joué par Sokhona lui-même, comme ses camarades, paye. Car, avec le salaire qu'il touche, il pourra faire vivre sa famille, au pays.

Mais si le film de Sokhona nous montre la misère, il n'est pas pour autant un film désespéré. Bien au contraire. Car son témoignage porte aussi sur la solidarité, la fraternité des travailleurs immigrés qui, en dépit des conditions matérielles misérables qui leur sont faites, font front. Solidarité qui s'exprime dans l'aide financière apportée par la communauté à l'un de ses membres, mais aussi solidarité dans la lutte. Et c'est sans doute l'aspect le plus intéressant du film : celui où l'on montre la lutte des travailleurs du foyer Riquet, exigeant d'être relogés, comme il leur avait été promis, dans un foyer neuf, mais relogés ensemble. Pendant plus d'un an, solidairement, les travailleurs africains du foyer Riquet — ainsi d'ailleurs que ceux d'autres foyers de la région parisienne — feront la grève des loyers et finalement obtiendront gain de cause. Cette réalité-là, peut-être moins connue, valait aussi d'être montrée.

Nationalité immigré **n'est pas un film réalisé avec des grands moyens. Ceux qui y chercheraient une intrigue telle qu'on en trouve dans les films traditionnels seront peut-être déçus. Mais l'intrigue, c'est justement la réalité même. Les acteurs ne sont pas des professionnels, mais ils jouent leur propre rôle, celui que la vie leur a assigné. Et cela prime sur d'autres qualités qu'on a pour habitude d'attendre d'un film. C'est ce qui fait que le témoignage de Sydney Sokhona vaut qu'on l'entende.**

Nationalité immigré **n'est, on s'en doute, pas distribué dans les circuits commerciaux. Il est programmé en ce moment à Paris — en principe pour très peu de temps encore — au cinéma 14-Juillet. Chaque soir, après la séance de 20 heures, un débat est organisé avec la participation du réalisateur.**

J.P. V.

Les vécés étaient fermés de l'intérieur

de Patrice Leconte

Un contrôleur d'autobus est retrouvé, un beau matin, mort dans ses WC, qui étaient fermés à l'intérieur. Il s'agit d'un crime mystérieux, qu'un commissaire (Rochefort) et son adjoint (Coluche) sont chargés d'élucider.

L'histoire n'a, bien sûr, aucun intérêt. Elle n'a pour but que de permettre à nos deux policiers de déployer leur talent comique. Peine perdue ! Il n'y a vraiment rien qui puisse faire rire le spectateur, fût-il de la meilleure composition du monde. Alors, au bout de quelques instants, il ne reste plus qu'à prendre son mal en patience...

Les vécés étaient fermés de l'intérieur, il n'y a vraiment rien à en dire. Tirons la chasse !

F.D.

Rochefort et Coluche.

sélection

DES FILMS POLITIQUES :

Chronique des années de braise, La Clef (5e) - Hautefeuille (6e) - Marbeuf (8e).

Terre d'Espagne, St-Séverin (5e).

AUTRES FILMS :

Véronique, ou l'été de mes treize ans, La Clef (5e) - Hautefeuille (6e).

Un sac de billes, Studio Contrescarpe (5e) - Paramount Elysées (8e) - Max Linder et Paramount Opéra (9e) - Paramount Montparnasse (14e) - Paramount Maillot (17e).

Parfum de femme, Quintette (5e) - Montparnasse 83 (6e) - Concorde (8e) - Français (9e) - Royal Passy (16e).

Le souffle au cœur, Club (9e).

Lucky Luciano, Studio Parnasse (6e).

Soldat bleu, Maillot Palace (17e).

Jeremiah Johnson, Chatelet Victoria (1er).

Mandingo, Palace Croix Nivert (15e).

Les dimanches de Ville-d'Avray, Tourelles (20e), le samedi à 17 heures.

Et aussi : **Limelight,** Paramount Odéon (6e) et **Les temps modernes,** Templiers (3e), de C. Chaplin.

Citizen Kane, Actua Champo (5e) et Royal Villiers (17e), d'Orson Welles.

Les enfants du paradis, Jean-Cocteau (5e), de Marcel Carné.

Deux bons films, mais dont les horaires sont confidentiels : **Charles mort ou vif,** Saint-André-des-Arts (6e) et **Délivrance,** La Clef (5e). A 12 heures et 24 heures.

DES FILMS POUR SE DECRISPER :

Adieu, poulet, Rex (2e) - Bretagne et Odéon (6e) - Normandie (8e) - Paramount Opéra (9e) - UGC Gobelins (13e) - Paramount Orléans (14e) - Magic (15e) - Paramount Maillot (17e) - Moulin Rouge (18e) - Tourelles (20e).

Le sauvage, Hautefeuille (6e) - Colisée (8e) - Français (9e) - Nation (12e) - Gaumont Sud (14e) - Montparnasse Pathé 74 (14e) - Victor-Hugo (16e) - Calypso (17e) - Clichy Pathé (18e).

Cousin, cousine, Impérial (2e) - Studio Rivoli (4e) - Panthéon et Studio de la Harpe (5e) - Gaumont Rive Gauche (6e) - Marignan, Publicis Champs Elysées et Saint-Lazare Pasquier (8e) - Gaumont Sud (14e).

Monty Python (dans le genre farfelu), Cluny Ecoles (5e) - Arlequin (6e) - Biarritz (8e) - Trois Haussmann (9e) - Paramount Montparnasse (14e).

La course à l'échalote, Gloria (17e) - Roissy (19e).

Le magnifique, avec J.-P. Belmondo, Champollion (5e).

La flûte enchantée, Vendôme (2e) - Bonaparte et Odéon (6e) - Biarritz (8e) - Bienvenue Montparnasse (15e) - Trois Murat (16e).

Un autre genre de détente :

Le joueur de flûte de Hamelin, Bilboquet (6e) - Marbeuf (8e).

West Side story, Kinopanorama (15e).

THEATRE

à la Cartoucherie de Vincennes, par la troupe Z

" Histoire, vieille taupe, tu as fait du bon travail "

Jusqu'au 25 janvier, la troupe Z joue à la Cartoucherie de Vincennes **Histoire, vieille taupe, tu as fait du bon travail.** Cette pièce est la première de la troupe Z puisque, jusqu'à présent, elle n'avait joué que des sketches «sur le vif», inspirés de la lutte des travailleurs. Elle reprend d'ailleurs en partie ces saynètes, mais en les liant et en en faisant une sorte de rétrospective des luttes ouvrières depuis 1968.

C'est d'ailleurs en 1968, dans une usine occupée où l'on joue beaucoup aux cartes et où l'on discute un peu, que débute la pièce, avant d'enchaîner sur les grands conflits de ces dernières années, Lip bien sûr, mais aussi Chausson et les grèves du printemps dernier, en terminant par une évocation de la crise et de la grève du **Parisien Libéré.** Pourtant il ne s'agit pas, pour la troupe Z, de faire l'historique de chacun de ces mouvements, mais plutôt de présenter sous forme théâtrale une analyse des luttes ouvrières de ces dernières années, avec leurs causes, les moyens d'action que se donnent les travailleurs et aussi les raisons de leur succès et de leur échec.

Dans un décor rudimentaire et ingénieux, sur trois estrades, la dizaine d'acteurs devient au fil des sketches tour à tour grévistes ou Amaury, patron ou syndicalistes. Certains tableaux, en particulier ceux dénonçant les patrons et les bourgeois, sont particulièrement savoureux et bien menés.

Mais au total, bien que les passages drôles et les notations qui portent ne manquent pas, l'ensemble souffre d'un certain schématisme, en particulier en ce qui concerne le rôle des syndicats qui, pratiquement d'un bout à l'autre de la pièce, ne sont vus que comme des freins systématiques et inconditionnels à la lutte et qui réussissent à berner les travailleurs, à les démoraliser et à les engager dans des impasses. Cette impression est encore renforcée par le fait que, sur la scène, les grèves se ramènent trop souvent à des mornes parties de cartes. La tension, l'émotion n'apparaissent guère que lors des scènes de répression ou devant l'échec.

Ces réserves faites, la représentation nous donne à sourire, à rire parfois... et aussi à réfléchir.

Michel FONTAINE.

10 F. Cartoucherie de Vincennes. Métro Château de Vincennes, parcours fléché ensuite.

La troupe Z joue les 20, 21, 22 et 23 janvier, à 20 h 30 et le 17 janvier à 15 heures.

Un débat entre les spectateurs et les acteurs suit la pièce, débat au cours duquel la troupe Z expose ses conceptions du théâtre militant et les difficultés qu'elle rencontre dans cette voie.

à la porte de Pantin, par la troupe du Théâtre Présent

Le Chasseur Français

de Boris Vian

Le Théâtre Présent, 211, avenue Jean-Jaurès, porte de Pantin, présente un spectacle, **Le Chasseur Français,** une comédie musicale de Boris Vian (places : 25 F, et 15 F pour les collectivités).

Boris Vian est parti d'une annonce matrimoniale parue dans la revue **Le Chasseur Français,** pour imaginer une comédie légère, un peu farfelue, vivante, drôle et très bien interprétée par la troupe du Théâtre Présent. Troupe sympathique qui recherche le contact avec le public : par exemple, les changements de décor sont commentés au micro avec humour.

Au passage, Boris Vian égratigne l'Eglise, l'aristocratie, les milieux du spectacle.

Une chose un peu gênante : la publicité faite justement pour la revue **Le Chasseur Français,** dont les acteurs distribuent un numéro gratuit à la sortie. La dérision de la part de la troupe, ou forme humoristique de récupération de la part du **Chasseur Français ?** Ce n'est pas clair.

L.V.

TELE

sélection

Samedi 17 janvier

TF1 - 19 h 45 - **La vie des animaux : l'Afrique.**

Dimanche 18 janvier

TF1 - 13 h 20 - **Le Petit Rapporteur,** de Jacques Martin.
TF1 - 19 h 17 - Les animaux du monde : **Chevaux et haras de France.**
FR3 - 19 h - Portrait de cinéaste : **Claude Autant-Lara,** avec des extraits de ses films.
TF1 - 20 h 30 - Film : **Les choses de la vie,** de Claude Sautet, avec Michel Piccoli et Romy Schneider.
FR3 - 21 h 25 - **Le Masque et la Plume.** Malgré les bavardages de salon des critiques distingués on y parle un peu des films que FR3 présente ou envisage de présenter. Au programme, bavardage sur les films de Pagnol, dont **La fille du puisatier,** que FR3 présente mercredi 21 janvier, ainsi que sur **L'aîné des Ferchaux,** de J.-P. Melville et **Vanina Vanini,** de Rosselini, programmé jeudi.

Lundi 19 janvier

TF1 - 20 h 30 - Film : **Pleure pas la bouche pleine,** de Pascal Thomas. Les amours d'adolescence, vues d'un regard plein de drôlerie et de tendresse.
FR3 - 20 h 30 - Film : **Mon amour, mon amour,** de Nadine Trintignant, avec Jean-Louis Trintignant, Valérie Lagrange, etc. Des problèmes de cœur, dans un milieu où on ne se pose pas de problèmes matériels.

Mardi 20 janvier

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Les Dossiers de l'écran. Film : **Opération Tirpitz.** Film de guerre. Le débat est intitulé : **La chasse au plus grand navire de guerre.** Y participent une brochette d'anciens combattants et d'historiens qui, une fois encore, referont en chambre « la - bataille - décisive - qui - devait - changer - le - sort - de - la - guerre ». Les téléspectateurs connaissent par cœur ces discussions que nous servent périodiquement les Dossiers de l'écran.
FR3 - 20 h - Les animaux chez eux : **Les oiseaux aquatiques d'Australie.**
FR3 - 20 h 30 - Western : **Les cinq hors-la-loi,** de Vincent McEvesty, avec James Stewart et Henry Fonda.
TF1 - 22 h 15 - **De vive voix,** émission littéraire de Jean Ferniot et Christiane Collange : **« Quelle justice les juges rendent-ils ? »,** avec la participation de Me Pollack, avocat, auteur de **La parole à la défense,** de Philippe Texier, du Syndicat de la Magistrature, etc.

Mercredi 21 janvier

FR3 - 20 h 30 - Film : **La femme du boulanger,** de Marcel Pagnol, avec Raimu.

Jeudi 22 janvier

ANTENNE 2 - 20 h 30 - **Des hommes libres...** Deuxième émission d'un reportage réalisé aux USA sur la réinsertion des prisonniers de droit commun.
FR3 - 20 h 30. Film : **Vanina Vanini,** de Roberto Rossellini, avec Sandra Milot et Laurent Terzieff. Une histoire romanesque : l'amour d'une jeune comtesse pour un conspirateur républicain dans l'Italie du Sud du XIXe siècle, inspirée du roman de Stendhal.
TF1 - 21 h 25 - Portrait : **Indira Gandhi.**
TF1 - 22 h 25 - **Allons au cinéma,** avec des extraits de films, dont **Le bon et les méchants,** de Lelouch ; interview de Jacques Dutronc et Marlène Jobert.

Vendredi 23 janvier

FR3 - 20 h 30 - Vendredi : **Service public : suivez le bœuf,** présenté par Ivan Levaï. Le marché de la viande. Par quel cheminement le bifteck arrive dans l'assiette du consommateur... et à quel prix.
FR3 - 21 h 20 - Les Dossiers noirs : **William Randolph Hearst.** L'odyssée du célèbre magnat de la presse américaine, dont Orson Welles s'est inspiré pour le personnage central de son film **Citizen Kane.**
ANTENNE 2 - 21 h 30 - **Apostrophes :** émission consacrée à Mendès-France, avec la participation de Pierre Viansson-Ponté et Max Gallo.
ANTENNE 2 - 22 h 35 - **Ciné-Club — spécial Max Linder :** deux films comiques du temps du cinéma muet.

Dimanche 25 janvier

ANTENNE 2 - 22 h 35 - **Les cadets de la politique :** portrait de notre camarade Arlette Laguiller. Cette émission, qui prend place dans une série qui a débuté le 4 janvier, avait été réalisée en juin dernier. Elle est programmée plus de six mois plus tard.

MOTS CROISES

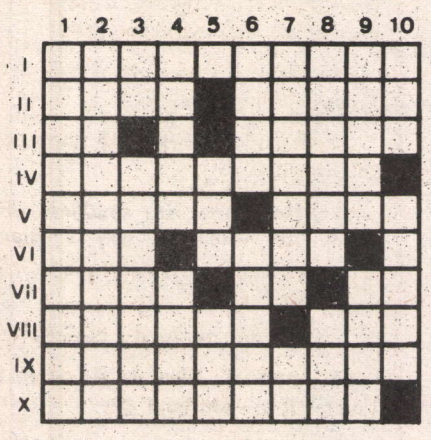

HORIZONTALEMENT. — I. Sa sobriété est une sécurité. — II. Pays de lentilles - On y est au bord du gouffre. — III. Possessif - Avare. — IV. Qui ne coule pas de source. — V. Faite par une sœur - Grande Union. — VI. En URSS - Bout de bois. — VII. Cherche - On peut tomber dessus - Phase lunaire (initiales). — VIII. Vieux Européens - Ses histoires sont extraordinaires. — IX. Graisse la patte. — X. Patriarche de Constantinople.

VERTICALEMENT. — 1. Celle des prix n'est pas pour demain. — 2. Pas impossible. — 3. Inconnu - Qui ont du poids. — 4. Royaume - Inversé : défaut. — 5. Qui touche à la terre - Moi. — 6. Sinistre pitre - Prendre des couleurs. — 7. Ils donnent des correspondances - Devant l'un ou l'autre. — 8. Sel - Mieux que rien. — 9. Sont propres à l'homme - Vous et moi. — 10. Orientation - Pierre de taille.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	T	E	M	P	E	R	E	E	S
II	E	N	E	R	G	I	Q	U	E
III	L	■	R	E	E	■	U	■	L
IV	E	M	I	S	E	■	A	I	L
V	S	A	D	E	■	A	T	R	E
VI	C	R	I	N	■	N	I	E	R
VII	O	M	E	T	S	■	O	■	I
VIII	P	O	N	E	Y	■	N	O	E
IX	E	T	■	E	L	U	S	■	S

Amis libraires

Nous faisons, à notre mesure, un gros effort pour faire de la publicité (radio et affiches) pour faire lire Lutte Ouvrière **et pour qu'il soit en vente dans le maximum de kiosques et de librairies. Cette présence est le seul moyen de toucher tous les sympathisants et lecteurs potentiels, qui ne sont pas en contact avec des militants de Lutte Ouvrière.**

Mais trouver ces nouveaux lecteurs n'est possible que si Lutte Ouvrière **est exposé et visible parmi les autres publications. Ceia dépend évidemment des libraires et des vendeurs de journaux.**

Nous voulons remercier ici ceux d'entre eux qui — sans qu'il s'agisse bien sûr du moindre engagement politique de leur part — ont la gentillesse de le faire.

Amis lecteurs

Et nous demandons à tous nos lecteurs, quelle que soit la façon dont ils se procurent eux-mêmes Lutte Ouvrière, **de réserver leurs achats de journaux divers ou de livres (et ils sont généralement importants) à ces vendeurs de journaux qui exposent** Lutte Ouvrière... **et si possible de le leur faire savoir.**

Mais cette diffusion de Lutte Ouvrière **dans les kiosques et librairies, qui se fait par l'entreprise des NMPP, est une très lourde charge financière : les frais de distribution pris par les NMPP sont élevés, et s'élèvent d'ailleurs de plus en plus. D'autre part, le système de répartition est loin d'être au point, et du coup les bouillons (invendus) sont nombreux.**

Pour nous aider à y remédier, nous demandons à tous les lecteurs qui achètent Lutte Ouvrière **dans un kiosque ou une librairie d'avoir la gentillesse de nous renvoyer le bulletin ci-dessous rempli. Cela nous aidera grandement à améliorer notre distribution, à économiser de l'argent sur ce poste et donc à améliorer l'hebdomadaire.**

J'ai acheté le

numéro .....

de Lutte Ouvrière
dans la librairie ou le kiosque situé à :

Rue .....

.....

Ville .....

Département .....

Eventuellement, j'aimerais qu'il soit mis en vente dans la librairie ou le kiosque situé à :

Rue .....

.....

Ville .....

Département .....

L'affaire Hazan

Du droit commun à l'extrême-droite

Les suites de l'enlèvement de Louis Hazan, le P-DG de Phonogram, font couler beaucoup d'encre. Après avoir parlé d'une affaire de droit commun, on la présente maintenant de plus en plus comme un attentat politique, effectué au compte de l'extrême-droite : Daniel Moschini, l'une des cinq personnes arrêtées dans cette affaire, fasciste notoire, prétend avoir agi par « conviction politique ». Louis Hazan aurait été choisi en raison de ses origines israélites.

Une chose est sûre : c'est que tous ceux qui sont impliqués dans cette affaire sont liés, et de près, à l'extrême-droite, au Parti des Forces Nouvelles, à l'ex-Ordre Nouveau. Y compris Michel Gobbet, qui est mort dans l'explosion de la camionnette où il se trouvait. Y compris Jacques Prévost, qui est actuellement en fuite. C'est le plus célèbre de la bande : ancien volontaire d'Indochine, ancien OAS, auteur de l'attentat du Petit-Clamart contre le général De Gaulle en 1962, il fut condamné à mort... et libéré en 1968, cinq ans plus tard. Il s'est reconverti depuis : dans l'organisation des milices patronales en particulier, celles de Peugeot par exemple... et dans les enlèvements maintenant.

Nous ne savons pas si les ravisseurs de Louis Hazan ont monté son enlèvement pour des « motifs politiques », ou si l'aveu de ceux-ci, aujourd'hui, n'est qu'un moyen de donner une allure plus « respectable » à une affaire montée pour se remplir les poches. C'est d'ailleurs au fond un faux problème. Car il y a bien longtemps qu'on sait que la limite qui sépare l'extrême-droite active de la pègre est bien imprécise, bien mouvante... quand elle existe

S.F.

L'affaire Marcovic

Un non-lieu qui tombe à point ...pour des gens bien placés

Le 1er octobre 1968, le corps de Stefan Marcovic était découvert dans une décharge publique, à Elancourt, dans les Yvelines. Le 19 janvier 1969, François Marcantoni était inculpé dans le meurtre de ce garde du corps d'Alain Delon. Sept ans après, la Chambre d'accusation de la cour de Paris vient de rendre, le 12 janvier, un non-lieu.

Surprise ? Non. Comment aurait-il pu en être autrement, alors que le parquet lui-même demandait un abandon de l'accusation ? Comment aurait-il pu en être autrement, alors qu'après sept ans de procédure, après des milliers de pièces réunies, des centaines de kilos de papiers accumulés... le public ne sait toùjours rien de ce qu'ils contiennent ? Alors que le secret de l'instruction a été on ne peut plus jalousement gardé ?

Il faut croire qu'il y a là-dedans bien des faits à passer sous silence, bien des gens impliqués — et autrement haut placés — que Marcantoni.

Me Roland Dumas, conseil de la famille de la victime, n'a d'ailleurs pas mâché ses mots : **« L'attitude du parquet général ne s'explique que par la volonté d'éviter à tout prix un débat public autour de cette affaire au grand jour de la cour d'assises, en raison de ce que tout le monde connaît ou devine. C'est le gouvernement qui a donné des ordres en ce sens et plus particulièrement les amis encore en place de l'ancien président de la République. En soi, cette décision est à mon avis scandaleuse. Elle montre qu'il y a un abîme entre les principes de droit et la réalité judiciaire quand des personnages haut placés sont en cause ».**

Marcantoni n'ira donc pas devant la cour d'assises. Un certain nombre de notabilités vont pouvoir recommencer à dormir sur leurs deux oreilles... à condition, toutefois, que la Cour de cassation, devant laquelle Me Dumas a introduit un pourvoi, ne vienne pas remettre en cause ce bel équilibre, fruit de sept ans de travaux. Mais on a le bras long en haut lieu.

Isabelle DUBOIS.

SELON QUE VOUS SEREZ...

La justice est peu humaine, dit-on souvent. Eh bien, elle vient de faire la preuve du contraire. Pour Noël, le juge d'application des peines vient d'accorder une mesure d'élargissement à un détenu, lequel peut dorénavant sortir de prison à 6 heures et y revenir à 20 heures.

Quel est donc l'heureux bénéficiaire de cette mesure ? Tout s'explique : c'est un P-DG, monsieur Louis Dezutton, qui avait le 29 octobre 1975 blessé d'un coup de fusil un de ses ouvriers en grève. Cet homme n'est pas dangereux, n'est-ce pas ? Alors, la justice le laisse sortir pour qu'il puisse de nouveau diriger ses affaires. La justice sait être très compréhensive pour les bourgeois.

Au moment même où des soldats et des militants syndicalistes sont maintenus en prison pour avoir voulu s'organiser, cette mesure apparaît d'autant plus injuste.

Mais, que voulez-vous, ces militants et ces soldats n'ont tiré sur personne, ils ne dirigent aucune entreprise, alors, pas de générosité avec eux !

C'est ça, la justice.

Le crime raciste de Vanves

Un procès le 23 janvier...

Les militants antiracistes faisant signer une pétition contre l'assassinat de Béchir Rassaa. Ce sont eux, aujourd'hui, qui passent en justice !

mais contre des militants antiracistes

Le 16 mars 1975, un ouvrier tunisien, Bechir Rassaa, était assassiné à Vanves, victime d'un crime raciste.

Le 23 janvier prochain, dans quelques jours, il sera question de ce crime devant un tribunal. Mais l'accusé ne sera pas l'assassin ou ses complices directs, ou ceux qui, par leurs propos racistes, ont encouragé le crime. Non, ce sont deux militants antiracistes qui sont convoqués devant le tribunal correctionnel de Nanterre. Ils sont inculpés, selon les termes mêmes de la citation, d'avoir *« volontairement fait des blessures ou porté des coups ou commis toute autre violence ou voie de fait... »* Deux camarades sont ainsi inculpés et leurs supposées victimes sont... au nombre de quatre ! Pour plus de précision, l'un de ces quatre individus était le jour des incidents, le 16 avril 1975, armé d'une carabine avec laquelle il menaçait les antiracistes qui, sur la voie publique, distribuait un tract aux passants.

Le 23 janvier, le tribunal correctionnel de Nanterre aura l'occasion de dire qui, à ses yeux, sont les agresseurs et qui sont les agressés !

LIMOGES : une police raciste

Un jeune travailleur algérien, Mohamed Krioua, a été passé à tabac par la police de Limoges. Licencié en juin dernier pour « causes économiques » de l'entreprise de porcelaine Leclerc, chômeur depuis, il a été arrêté dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 janvier au buffet de la gare, en état d'ébriété.

Embarqué dans une 404, les coups de poings commencèrent. A un gradé disant : **« Ne le marquez pas »**, un autre policier à répondu : **« Pas de pitié pour cette race-là ».**

Au commissariat, les coups de matraque ont succédé aux coups de poings.

Libéré le lendemain, avec des plaies au cuir chevelu, au menton, des hématomes sur les épaules, le torse, les jambes, ce travailleur algérien a porté plainte.

C'est un nouvel exemple du racisme qui gangrène la police.

Guillaume ROSETI.

Imprimerie Graphie-Presses (93 Aubervilliers) - Responsable de la publication : Michel RODINSON - Diffusé par les NMPP - Commission paritaire n° 46450